



Département Évaluation des Politiques Sociales

**Ce qu'attendent
les salariés et les employeurs français
de leur complémentaire santé**

Anne Loones

Février 2009

Sommaire

<u>CONTEXTE ET MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE</u>	5
<u>PREMIÈRE PARTIE : LES SALARIÉS</u>	7
1/ <u>CARACTÉRISTIQUES DE LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ</u>	7
2/ <u>OPINION SUR LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ</u>	13
3/ <u>LES COMPORTEMENTS EN MATIÈRE DE SANTÉ</u>	20
<u>DEUXIÈME PARTIE : LES EMPLOYEURS</u>	27
1/ <u>CARACTÉRISTIQUES DE LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ</u>	28
2/ <u>OPINION SUR LA COUVERTURE OFFERTE PAR LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ</u>	42
3/ <u>LES EMPLOYEURS ET LEUR ORGANISME ASSUREUR</u>	45
4/ <u>LES ACTIONS DE PRÉVENTION</u>	52
5/ <u>ZOOM SUR LES EMPLOYEURS NE PROPOSANT PAS DE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ</u>	57
<u>ANNEXE 1 : TRI À PLAT DU QUESTIONNAIRE « SALARIÉS »</u>	59
<u>ANNEXE 2 : TRI À PLAT DU QUESTIONNAIRE « EMPLOYEURS »</u>	73
<u>ANNEXE 3 : TRIS CROISÉS PAR TAILLE DU QUESTIONNAIRE « EMPLOYEURS »</u>	86
<u>ANNEXE 4 : TRIS CROISÉS PAR SECTEUR DU QUESTIONNAIRE « EMPLOYEURS »</u>	101
<u>ANNEXE 5 : LISTE DES FIGURES</u>	121

Contexte et méthodologie de l'étude

Fin 2008, au vu des réformes du système d'assurance-maladie annoncées, le CTIP a souhaité réaliser une étude auprès des salariés du privé et des employeurs pour recueillir leur opinion sur la complémentaire santé, son évolution ainsi que sur leur santé et leur comportement en matière de consommation de soins.

Au cours du mois de décembre 2008, 1 000 salariés du secteur privé et 1 000 employeurs (toutes tailles d'entreprises confondues) ont été interrogés. Les premiers étaient interrogés chez eux le soir¹, tandis que les employeurs étaient interrogés sur leur lieu de travail.

L'échantillon des salariés est représentatif des salariés du privé en France en termes de sexe, d'âge, de profession, de répartition géographique, mais aussi de taille et secteur d'activité de l'entreprise.

L'échantillon des employeurs est représentatif des entreprises en termes de taille, de répartition géographique et de secteur d'activité de l'ensemble des entreprises en France. Leur poids dans chaque tranche de taille, secteur ou région reflète le poids des salariés dans ces tranches.

Les entretiens ont été menés par téléphone : celui auprès des salariés durait environ 12 minutes tandis que celui auprès des employeurs durait 10 minutes.

¹ Une question préalable à l'entretien permettait de repérer dans le foyer appelé s'il y avait un salarié du privé. L'enquêteur demandait alors à parler à cette personne.

Première partie : les salariés

Plus de 1 000 salariés du secteur privé ont été interrogés par téléphone au cours du mois de décembre 2008. L'échantillon est représentatif de l'ensemble des salariés du privé en terme d'âge, de sexe, de profession et de grande région. L'échantillon est également représentatif selon la taille et le secteur d'activité des entreprises qui les emploient. Les salariés ont été interrogés sur leur complémentaire santé et sur leur comportement en matière de santé.

Cette première partie s'organise autour de trois chapitres :

- *caractéristiques de la complémentaire santé
- *opinions sur la complémentaire santé
- *comportements en matière de santé

1/ Caractéristiques de la complémentaire santé

1.1 93% des salariés du privé couverts par une complémentaire santé

93% des personnes interrogées déclarent avoir une complémentaire santé. Ce taux est identique à celui obtenu dans les enquêtes du baromètre (94% en 2007) et stable depuis plusieurs années.

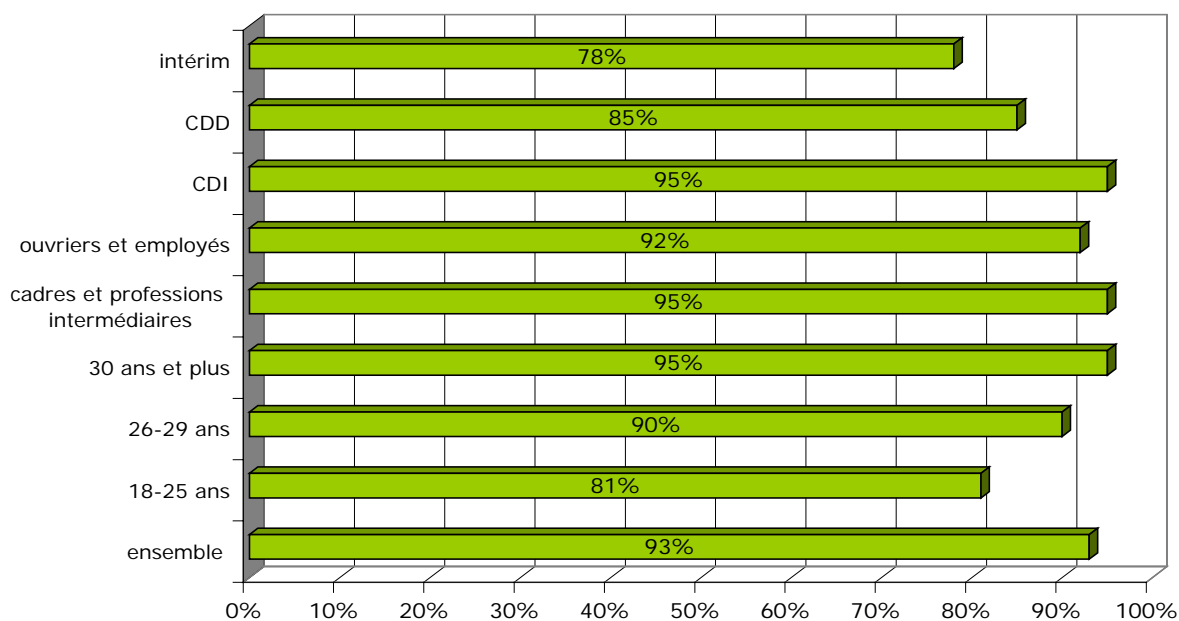
Le taux de couverture déclaré est toujours plus faible pour les populations suivantes :

- Les **jeunes** : 81% des 18-25 ans déclarent avoir une complémentaire santé, 90% entre 26 et 29 ans, mais 95% après 30 ans.
- Les **personnes ayant un contrat précaire de travail** : 78% des salariés en mission d'intérim et 85% de celles en CDD ou contrat aidé.
- Les **ouvriers** et les **employés** : 92% d'entre eux déclarent bénéficier d'une complémentaire santé contre 95% des cadres et professions intermédiaires.

Par rapport aux années précédentes, les écarts entre populations bien couvertes et populations moins bien couvertes ont tendance à se réduire (le taux de couverture était de 89% pour les ouvriers et de 97% pour les cadres).

Le taux de couverture en complémentaire santé ne varie guère, en revanche, en fonction du type d'entreprise. On notera que seuls 90% des salariés déclarant travailler dans une entreprise de moins de 10 salariés sont couverts. Sinon le taux ne varie guère, il est compris entre 92% et 94% selon les tranches de taille d'entreprise et les secteurs d'activité.

Figure 1 Taux de couverture en complémentaire santé selon les publics



Source : CREDOC/CTIP, 2008

Sur l'ensemble des répondants

1.2 Plus de la moitié sont couverts par du collectif

55% des salariés interrogés ayant une complémentaire santé sont couverts par un contrat d'entreprise et 32% par un contrat individuel. 18% des salariés sont couverts par la complémentaire santé de leur conjoint.

La part des contrats collectifs est proche de celle obtenue dans l'étude santé 2007 (58%).

Le type de complémentaires varie selon le profil sociodémographique et professionnel de la personne.

La proportion de personnes couvertes par un contrat collectif croît avec l'âge : elle est de 18% chez les 18-25 ans, de 46% chez les 26-29 ans et dépasse 60% entre 30 et 60 ans sans variation significative. Elle baisse à nouveau après 60 ans du fait des départs à la retraite (50%).

Les cadres sont plus souvent couverts par un contrat collectif que les ouvriers et les employés (74% contre 50% et 45%).

De même, la proportion de personnes couvertes par un contrat collectif croît avec la taille de l'entreprise qui les emploie : elle est de 33% dans les entreprises de moins de 10 salariés mais dépasse 80% lorsque la taille de l'entreprise dépasse les 250 salariés. La part du collectif est plus élevée dans l'industrie (69%), elle n'est que de 48% dans le BTP et 36% dans les transports.

Enfin, les personnes en contrat à durée indéterminée sont plus souvent couvertes par un contrat collectif que les personnes en contrat à durée déterminée (60% contre 30%) ou en intérim (9%). Ceci reste vrai si on ne regarde que les contrats collectifs obligatoires ; 43% des personnes en CDI sont couvertes par un contrat collectif obligatoire, 20% des CDD et 4% des personnes en mission d'intérim. Ces deux dernières catégories ont plus souvent déclaré avoir souscrit un contrat individuel.

Ces écarts avaient déjà été constatés dans les enquêtes santé et baromètre précédentes.

Figure 2 Type de contrat

Plusieurs réponses possibles	
Vous êtes couvert dans le cadre de votre entreprise par un contrat collectif	55%
Vous avez souscrit un contrat individuel par vous-même	32%
Vous êtes couvert par la complémentaire de votre conjoint	18%
Vous êtes couvert par la complémentaire de vos parents	1%
Vous êtes couvert au titre de la CMU-C (complémentaire)	2%

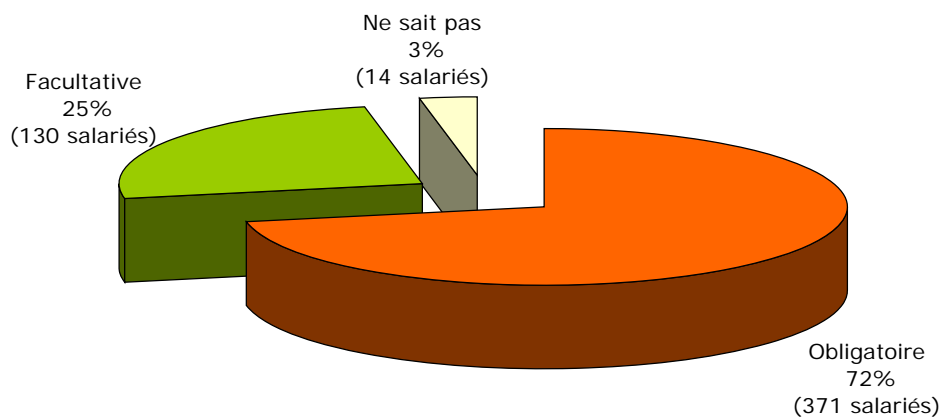
Source : CREDOC/CTIP, 2008

Sur les 933 répondants couverts par une complémentaire

72% des salariés ayant déclaré avoir souscrit un contrat collectif déclarent que ce contrat d'entreprise est obligatoire. Cette forte proportion confirme le niveau élevé obtenu dans le baromètre 2007 (76%), ainsi que la forte augmentation des contrats obligatoires depuis 2005, suite aux nouvelles dispositions concernant les exonérations sociales et fiscales des cotisations.

La part des contrats facultatifs est plus élevée dans les petites entreprises (34% dans les moins de 10) que dans les plus grandes (15% dans les 1000 et plus). Elle est plus forte chez les ouvriers (37%) que chez les cadres (24%) et les employés (18%).

Figure 3 Nature du contrat collectif



Source : CREDOC/CTIP, 2008

Sur les 515 salariés couverts par du collectif

Un nombre non négligeable de contrats collectifs sont devenus obligatoires ces deux dernières années : 22%. Ceci est à rapprocher des nouvelles dispositions concernant les exonérations sociales et fiscales des cotisations. 71% des salariés déclarent que leur contrat a toujours été obligatoire et 7% ne savent pas.

Figure 4 Dans votre entreprise actuelle, cette complémentaire a-t-elle toujours été obligatoire ou l'est-elle devenue en 2007 ou 2008 ?

Oui a toujours été obligatoire	71%
L'est devenue en 2007, 2008	22%
Ne sait pas	7%
Total	100%

Source : CREDOC/CTIP, 2008

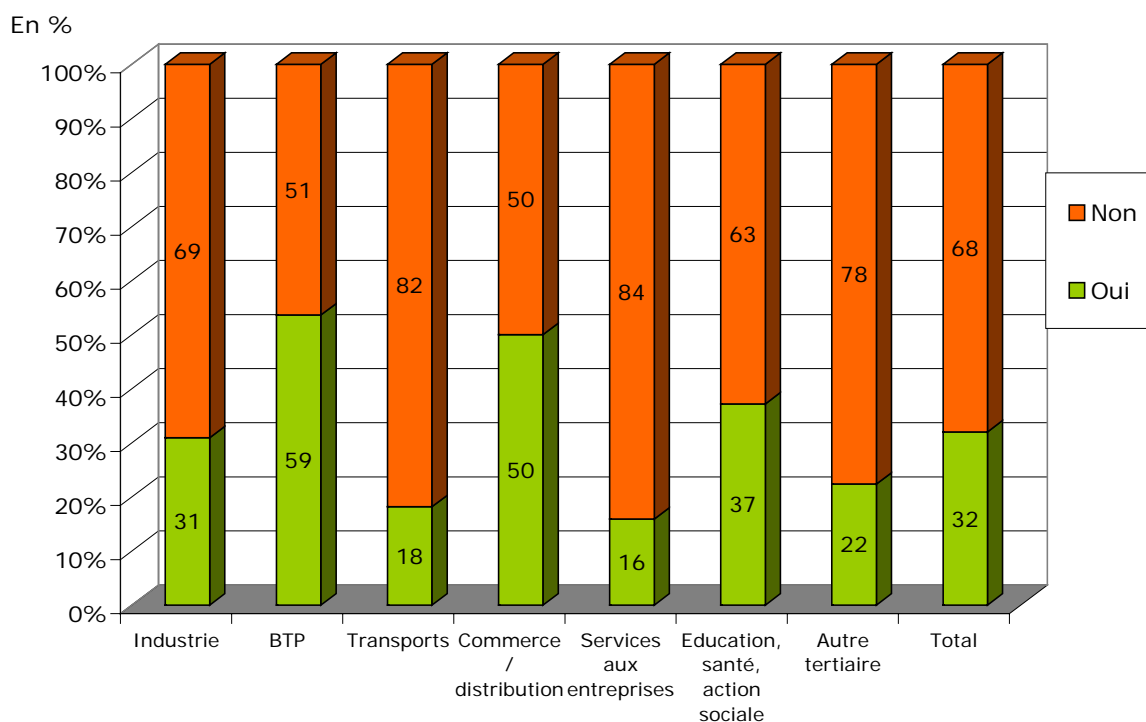
Sur les 371 salariés couverts par du collectif obligatoire

1.3 Des niveaux de garanties variables dans un tiers des cas

32% des salariés couverts par du collectif obligatoire déclarent qu'on leur a proposé de choisir entre différents niveaux de garanties.

Cette proportion est plus forte dans le BTP (59%). La taille et le profil du salarié (âge, sexe, catégorie socioprofessionnelle) n'ont pas d'impact.

**Figure 5 Vous a-t-on proposé de choisir entre différents niveaux de garanties ?
(selon les secteurs d'activité de l'entreprise)**



Source : CREDOC/CTIP, 2008

Sur les 371 salariés couverts par du collectif obligatoire

1.4 Les options supplémentaires

16% des salariés couverts par du collectif obligatoire se sont vus proposer de souscrire des options supplémentaires entièrement à leur charge sans participation de l'employeur, soit seulement 58 personnes interrogées. Parmi elles, 19 (33% des concernés) y ont souscrit.

Ces réponses portent sur de petits effectifs et varient peu selon le profil du salarié ou de l'entreprise.

Figure 6 Vous a-t-on proposé de souscrire des options supplémentaires entièrement à votre charge sans participation de l'employeur ?

Oui	16%
Non	80%
Ne sait pas	4%
Total	100,0

Source : CREDOC/CTIP, 2008

Sur les 371 salariés couverts par du collectif obligatoire

1.5 Les doubles couvertures

Parmi les 229 personnes déclarant être couvertes par un contrat collectif obligatoire et ayant un conjoint qui travaille, 25% bénéficient d'une double couverture (par leur entreprise et celle du conjoint). Cela représente 57 salariés.

Parmi eux, 7 déclarent qu'il leur arrive souvent de cumuler les remboursements de leur complémentaire et du conjoint pour être remboursé au maximum et 11 le faire parfois. 40 (soit 69%) ne le font jamais.

Le cumul des remboursements concerne le plus souvent le dentaire (10 des 18 concernés), l'optique (12 des 18 concernés) mais aussi les consultations chez un spécialiste (7 des 18 concernés).

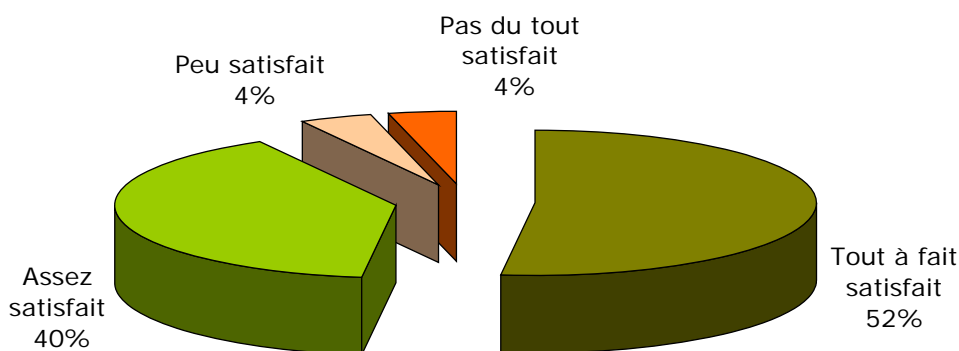
2/ Opinion sur la complémentaire santé

2.1 Des salariés très satisfaits de la complémentaire d'entreprise

92% des salariés couverts par du collectif se déclarent satisfaits de leur complémentaire d'entreprise. 52% sont même très satisfaits.

Ce taux de satisfaction varie peu selon le profil de l'entreprise ou du salarié.

Figure 7 Êtes-vous satisfait du niveau de remboursement de la complémentaire de votre entreprise ?



Source : CREDOC/CTIP, 2008

Sur les 515 salariés couverts par du collectif

2.2 Les garanties à renforcer

Près d'un quart des salariés couverts par du collectif, 23%, souhaitent renforcer ou ajouter certains types de remboursements à leur couverture actuelle moyennant une hausse de cotisations.

Les cadres y sont plus favorables (30%) que les ouvriers (17%). Seuls 17% des moins de 25 ans le souhaitent, l'écart n'est pas significatif car il porte sur de faibles effectifs étant donné que les jeunes sont moins souvent couverts par du collectif (18 couverts par du collectif dans cette tranche d'âge).

Figure 8 Souhaiteriez-vous renforcer ou ajouter, le remboursement de certains types de dépenses médicales contre une cotisation supplémentaire? Selon le type de contrat

	oui	non	Total
obligatoire	24%	76%	100%
facultative	16%	84%	100%
Total	23%	77%	100%

Source : CREDOC/CTIP, 2008

Sur les 515 salariés couverts par du collectif

Pour renforcer leur couverture santé, **63% des salariés concernés sont prêts à financer eux-mêmes, sans participation de l'employeur, cette extension de garanties.**

Figure 9 Seriez-vous prêt(e) à financer vous-même, sans participation de l'employeur, cette extension de garanties? Selon le type de contrat

	Oui	non	Total
obligatoire	64%	36%	100%
facultative	53%	47%	100%
Total	63%	37%	100%

Source : CREDOC/CTIP, 2008

Sur les 116 salariés couverts par du collectif et souhaitant renforcer leurs garanties

Ce renforcement porterait avant tout sur les soins dentaires et l'optique, mais aussi sur les soins non remboursés par la sécurité sociale, comme l'acupuncture ou l'ostéopathie, ainsi que les dépassements d'honoraires à l'hôpital ou à la clinique.

Figure 10 Quel type de garanties souhaitez-vous renforcer :

Les soins dentaires	78%
Les soins d'optique	71%
Les soins non remboursés par la Sécurité sociale (ostéopathie, acupuncture, pharmacie prescrite non remboursée ...)	57%
Le matériel médical (prothèses auditives, les semelles orthopédiques, corsets, fauteuil roulant...)	50%
Les dépassements d'honoraires à l'hôpital ou la clinique	44%
Les prescriptions du médecin traitant : analyses, radios, kiné...	39%
La prévention (diététicien, dépistage, sevrage tabagique...)	35%
Les dépassements d'honoraires des médecins en ville	30%
Autre	26%

Source : CREDOC/CTIP, 2008

Sur les 116 salariés couverts par du collectif et souhaitant renforcer leurs garanties

Lorsqu'ils souhaitent ajouter ou renforcer le remboursement de la complémentaire pour les soins non remboursés par la sécurité sociale, **les salariés pensent en premier lieu à la pharmacie**

prescrite non remboursée et la médecine douce. Sont ensuite cités les coûts inhérents à une chambre particulière ou à des prestations liées à la maternité non remboursées.

Figure 11 Quel type de soins non remboursés par la sécurité sociale souhaitez-vous renforcer ou ajouter le niveau de remboursement ?

	Dans les deux premiers items choisis
La pharmacie prescrite non remboursée	53%
La médecine douce (acupuncture, ostéopathie, médecine chinoise)	52%
Les chambres particulières et lit d'accompagnement en hôpital ou clinique	38%
Les prestations liées à la maternité (amniocentèse, FIV non remboursées par la Sécurité sociale)	36%
Les bilans diététiques	11%
Autres	8%

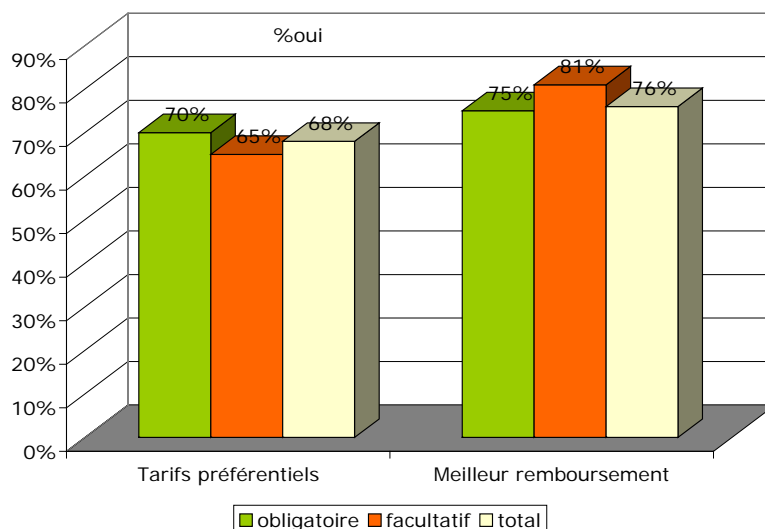
Source : CREDOC/CTIP, 2008

Sur les 66 salariés couverts par du collectif souhaitant renforcer leurs garanties pour les soins non remboursés par la sécurité sociale

2.3 Des salariés favorables à la demande de devis des complémentaires

Pour l'optique et le dentaire, 68% des salariés couverts par du collectif se déclarent d'accord pour que la complémentaire demande systématiquement des devis en échange de tarifs préférentiels. Ils sont 76% à être favorables au devis en échange d'un meilleur remboursement.

Figure 12 Pour l'optique et le dentaire, seriez-vous d'accord pour que votre complémentaire santé vous demande systématiquement vos devis avant de vous faire bénéficier :



Source : CREDOC/CTIP, 2008 ; Sur les 515 salariés couverts par du collectif

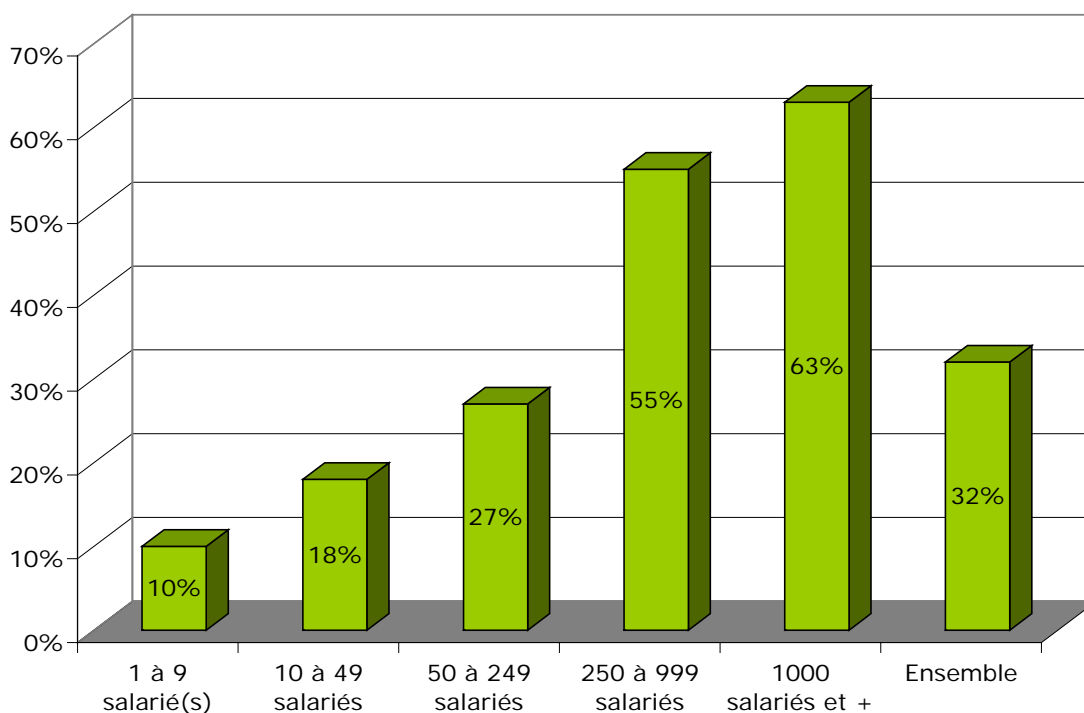
2.4 La prévention dans l'entreprise

32% des salariés couverts par du collectif déclarent que leur entreprise a déjà mis en place des actions de prévention.

La prévention est plus fréquente dans les grandes entreprises. Seuls 10% des salariés d'entreprises de moins de 10 salariés déclarent que leur employeur a déjà mis en place des actions de prévention et 63% de ceux employés par des entreprises de 1000 salariés ou plus.

La prévention est également plus fréquente dans l'industrie (42%) que dans le BTP ou le commerce (respectivement 20% et 20%).

Figure 13 Votre entreprise a-t-elle mis en place des actions de prévention (tabagisme, stress, addiction...)?



Source : CREDOC/CTIP, 2008

Sur les 515 salariés couverts par du collectif

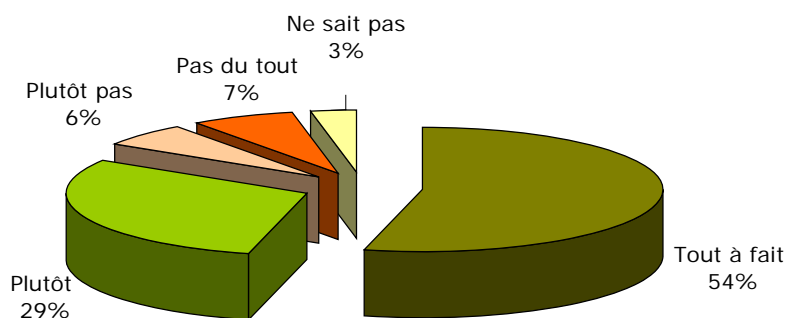
2.5 La complémentaire santé d'entreprise est un avantage financier

En grande majorité, qu'ils soient couverts par une complémentaire d'entreprise ou non, les salariés considèrent que le fait de bénéficier d'une complémentaire santé d'entreprise est un avantage financier. 54% répondent tout à fait à la question et 30% plutôt soit un sous-total d'opinions positives de 84%.

Ce taux de satisfaction reste élevé quel que soit le salarié et l'entreprise. Il est un peu plus faible chez les moins de 25 ans (74%).

Les salariés couverts par une complémentaire d'entreprise sont plus favorables : 90% des couverts par du collectif considèrent que c'est un avantage financier. Elle baisse au sein des salariés couverts par une complémentaire individuelle (73%) mais reste néanmoins à un niveau élevé.

Figure 14 Considérez-vous que le fait de bénéficier d'une complémentaire santé par son entreprise soit un avantage financier?



Source : CREDOC/CTIP, 2008

Sur l'ensemble des répondants

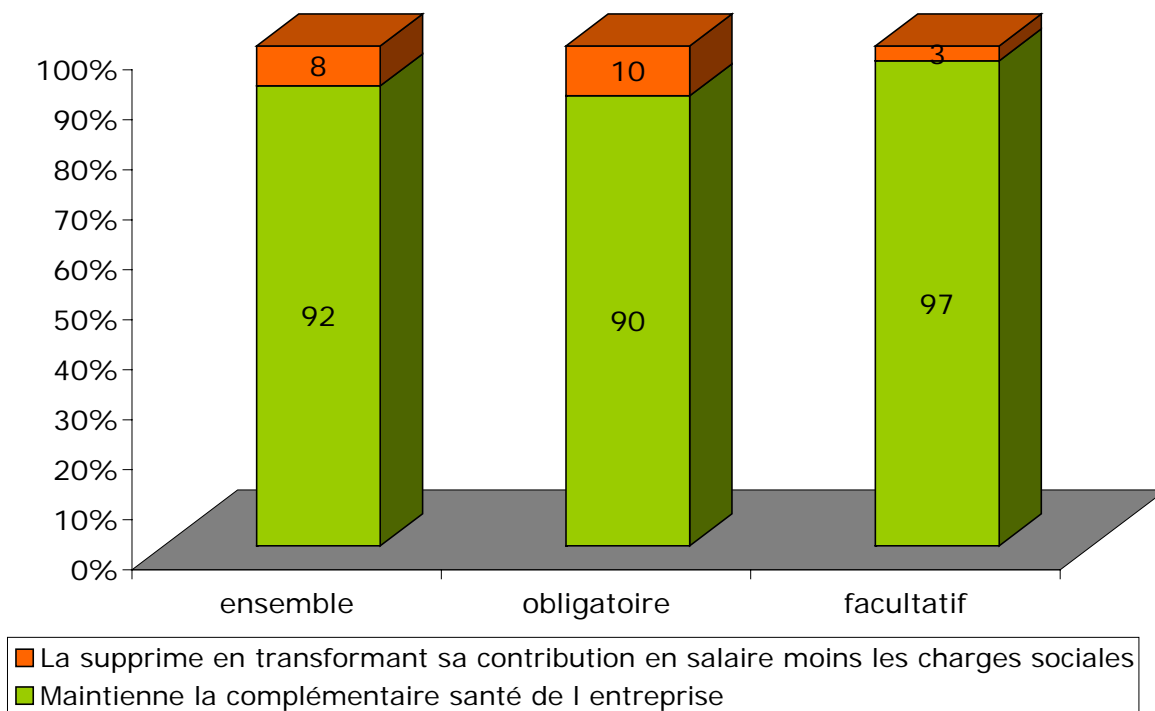
2.6 Les salariés couverts par du collectif sont très attachés à leur complémentaire

92% des salariés couverts par du collectif obligatoire souhaitent que leur employeur maintienne cette complémentaire. 8% préfèrent qu'ils la suppriment en transformant la contribution en salaire moins les charges sociales.

Ce taux de satisfaction reste élevé quel que soit le salarié et l'entreprise. Seuls les jeunes sont moins favorables (78% des moins de 25 ans).

Cette opinion ne varie guère que le contrat soit obligatoire ou collectif.

Figure 15 Souhaitez-vous que votre employeur :



Source : CREDOC/CTIP, 2008

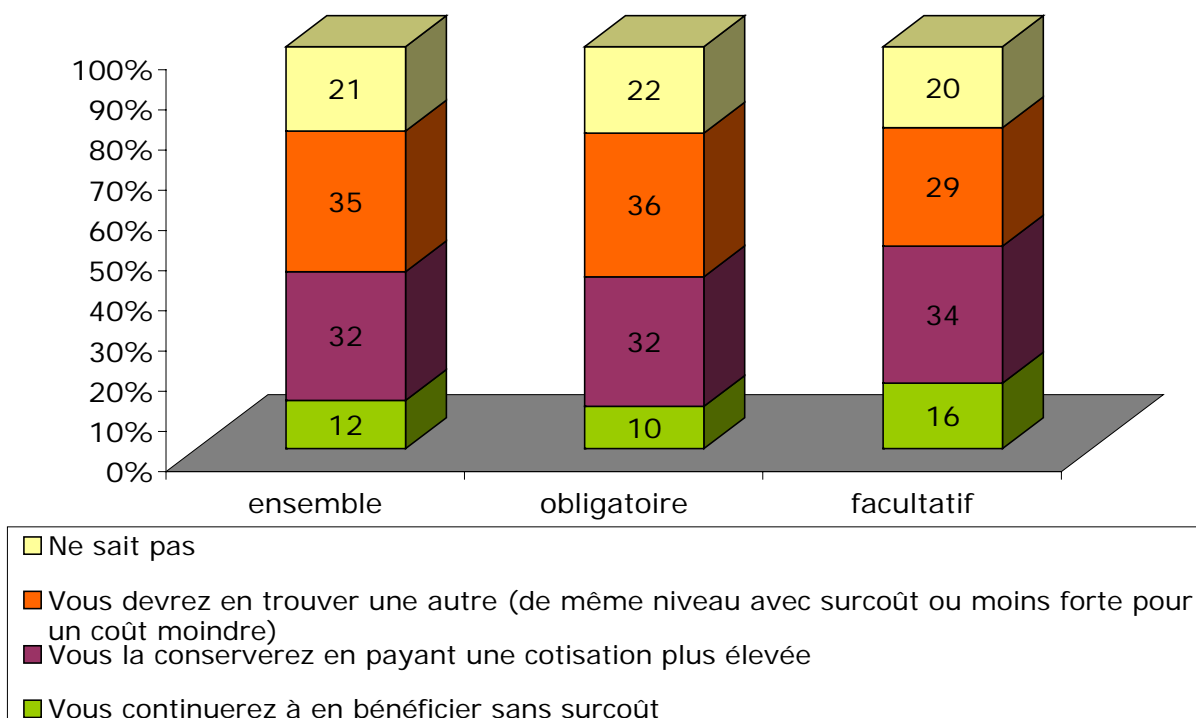
Sur les 515 salariés couverts par du collectif

2.7 Les salariés couverts par du collectif peu au fait sur le devenir de leur couverture par la complémentaire après la retraite

Après leur départ à la retraite, les salariés couverts par du collectif sont partagés sur le devenir de leur couverture par la complémentaire d'entreprise. 12% pensent la conserver sans surcoût, 32% la conserver en payant davantage, 35% doivent en trouver une autre et 21% ne savent pas.

Ces réponses ne varient pas selon le profil du salarié et notamment son âge ou sa catégorie socioprofessionnelle.

Figure 16 Après votre départ à la retraite, pensez-vous que pour votre complémentaire :



Source : CREDOC/CTIP, 2008

Sur les 515 salariés couverts par du collectif

3/ Les comportements en matière de santé

3.1 Se renseigner sur le tarif des soins

62% des salariés interrogés se renseignent souvent ou parfois sur les tarifs d'au moins des six soins suivants : une consultation chez un spécialiste, des actes paramédicaux, l'optique, le dentaire, les frais de séjour à l'hôpital ou à la clinique, un acte chirurgical.

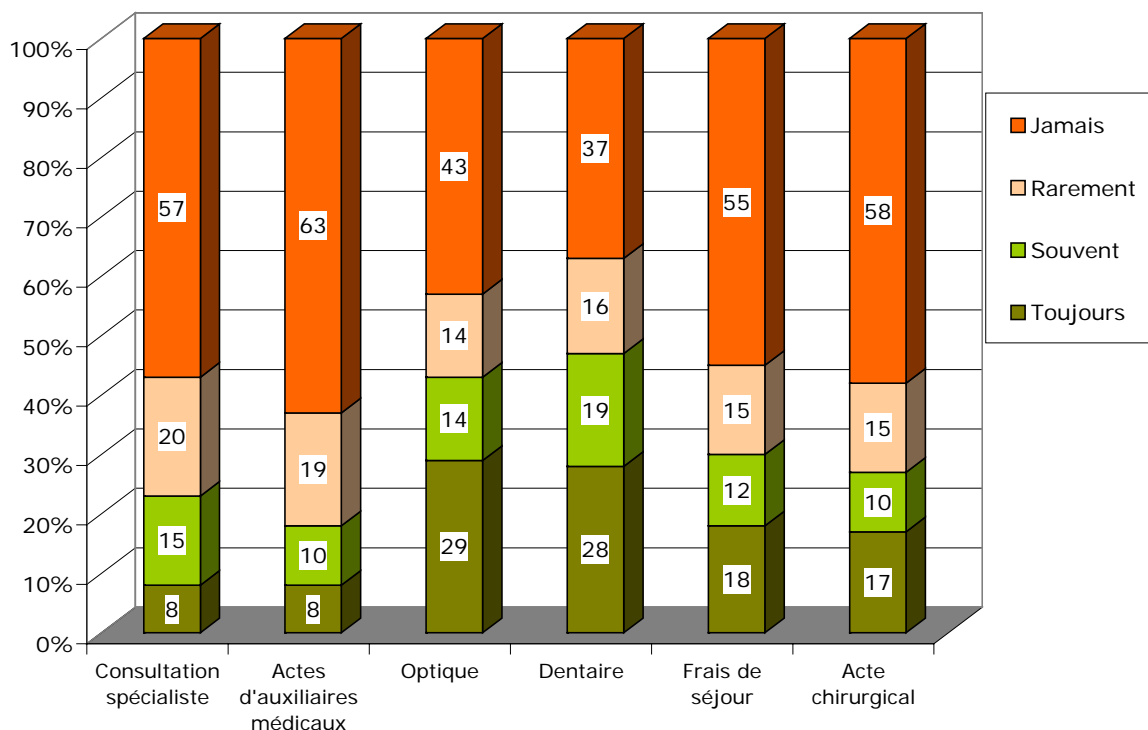
Le reste, soit 38% ne se renseignent jamais ou rarement sur au moins un de six soins. Notons même que 23% ont déclaré ne jamais se renseigner sur l'ensemble de ces six soins.

Les plus jeunes et les ouvriers se renseignent moins souvent (49% des 18-25 ans et 57% des ouvriers). Les salariés couverts par du collectif se renseignent plus souvent (68%) que ceux couverts par une complémentaire individuelle (60%).

Parmi les six soins cités, c'est sur l'optique et le dentaire que les salariés sont les plus nombreux à se renseigner puis lors d'une hospitalisation sur les frais de séjour et l'acte chirurgical.

Par rapport à l'étude de 2007, les résultats sont relativement proches. Les écarts constatés ne sont pas significatifs.

Figure 17 vous renseignez-vous sur le tarif avant :



Source : CREDOC/CTIP, 2008

Sur l'ensemble des répondants

Quel que soit le soin en question, les salariés se renseignent avant tout pour connaître le reste à charge, que ce soit par simple curiosité ou par crainte de ne pas pouvoir le payer. 28% déclarent ne pas avoir les moyens de payer un reste à charge trop important et 13% souhaitent le connaître. 18% refusent de payer des dépassements d'honoraires. 11% répondent au souhait de la complémentaire qui demande un devis pour accord avant. 8% disent que leur complémentaire les couvre mal.

Rappel : La question était posée aux personnes ayant répondu se renseigner toujours ou souvent pour au moins un des soins cités. Elle ne déclinait pas ensuite les motifs pour chacun de ses soins. Si la personne a répondu se renseigner pour trois soins par exemple, la question sur les motifs concerne ces trois soins et non pas chacun de ces soins. Il n'est donc pas possible d'analyser les motifs pour se renseigner ou non par soin.

Figure 18 Pourquoi vous renseignez-vous?

Je n'ai pas les moyens de payer un reste à charge important	28%
Je refuse d'avoir à payer des dépassements d'honoraires	18%
Ma complémentaire santé exige un devis pour accord avant remboursement	11%
Ma complémentaire santé me couvre mal	8%
Je n'ai pas de complémentaire santé	1%
AUTRES DONT :	
<i>Pour connaître le reste à charge</i>	13%
<i>Pour savoir le prix, juste pour information</i>	6%
<i>Autres divers</i>	6%
<i>Pour faire jouer la concurrence, comparer les prix</i>	9%
<i>Parce que ça coûte cher</i>	5%
<i>Ne sait pas</i>	2%
<i>Pour rester dans le forfait pris en charge</i>	1%
<i>Parce qu'il existe des tarifs très différents</i>	1%
<i>Parce que c'est une dépense que j'ai souvent</i>	1%

Source : CREDOC/CTIP, 2008

Sur 625 répondants se renseignant toujours ou souvent sur au moins un des six soins

Lorsqu'ils ne se renseignent jamais ou rarement, les salariés expliquent leur comportement le plus souvent par le fait que leur complémentaire les couvre bien (35%). 21% paieront quel que soit le prix car la santé passe avant tout. 17% connaissent le prix. 12% n'ont jamais eu besoin du soin et donc ne se sont jamais renseignés sur son tarif.

Figure 19 Pourquoi ne vous renseignez-vous pas ?

Ma complémentaire santé me couvre bien	35%
Je m'en moque et paierai si il le faut	26%
Je connais déjà ce que cela me coûte pour y être déjà allé	17%
Je n'ose pas	3%
<i>AUTRES DONT :</i>	
<i>Peu malade, pas de recours aux soins</i>	15%
<i>Je consulte rarement, peu malade</i>	3%
<i>Pas le temps</i>	2%
<i>Autres</i>	2%
<i>Je n'y pense pas, pas l'habitude</i>	2%
<i>Confiance au médecin, ne veut pas changer</i>	2%
<i>Ne sait pas</i>	1%
<i>Ce sont des petites sommes, pas cher</i>	1%
<i>Je connais le remboursement</i>	1%

Source : CREDOC/CTIP, 2008

Sur 936 répondants se renseignant jamais ou rarement sur au moins un des six soins

3.2 Renoncer ou reporter des soins

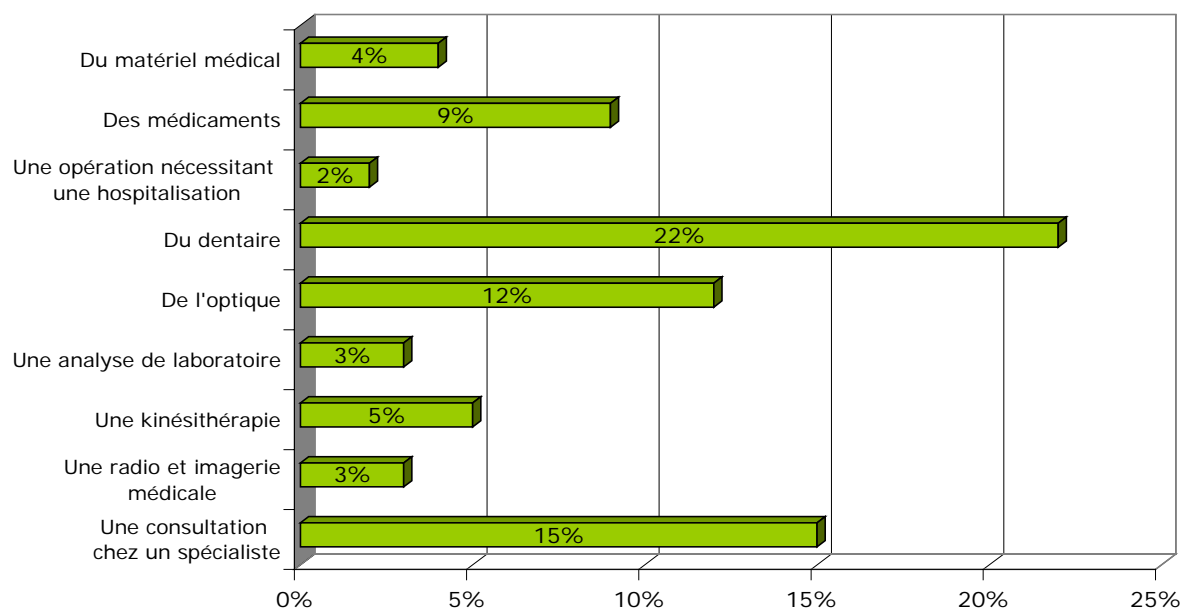
37% des salariés interrogés ont déjà reporté ou renoncé à au moins un des neuf soins suivants : une consultation chez un spécialiste, une radio ou imagerie médicale, une kinésithérapie, une analyse de laboratoire, des soins d'optique, des soins dentaires, une opération, l'achat de médicaments ou de matériel médical.

Le fait de renoncer ou reporter la consommation du soin est beaucoup plus souvent cité pour le dentaire (22% des salariés interrogés l'ont déjà fait) et l'optique (12%). Certains de ses soins sont nettement moins souvent reportés comme une opération (2%), une analyse de laboratoire (3%) ou une radio (3%). Dans ces cas, trois raisons :

- L'urgence peut primer et rendre prioritaire la dépense.
- Ce soin concerne moins de personnes.
- Enfin, le remboursement est souvent plus important que le dentaire et l'optique limitant le reste à charge et donc la question de l'arbitrage dans le temps.

Les femmes reportent plus souvent (41% contre 33% des hommes). C'est également le cas des personnes en CDD (43%) et des personnes couvertes par un contrat individuel de complémentaire santé (42%). A contrario, les salariés des grandes entreprises reportent moins souvent (31% dans les 250 salariés et plus) ainsi que ceux couverts par du collectif (32%) et dans le BTP (25%).

Figure 20 Vous est-il arrivé de renoncer ou reporter à :



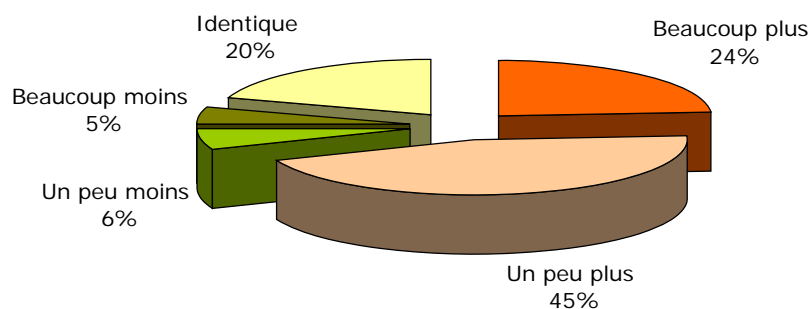
Source : CREDOC/CTIP, 2008 ; Sur l'ensemble des répondants

3.3 Les dépenses médicales pèsent plus dans le budget

Les salariés interrogés ont le sentiment que les dépenses médicales de leur foyer pèsent plus dans leur budget depuis ces dernières années. 24% répondent qu'elles pèsent beaucoup plus et 45% un peu plus, ce qui fait un total de 69%. 20% estiment que le poids n'a pas changé. 11% estiment qu'il a baissé.

Les cadres sont plus nombreux à estimer que les dépenses ont augmenté (79%). 64% des ouvriers sont de cet avis. Les salariés couverts par une complémentaire individuelle sont plus nombreux que ceux couverts par du collectif à estimer que ces dépenses ont progressé (74% contre 68%).

Figure 21 Avez-vous le sentiment que les dépenses médicales de votre foyer (hors cotisation à la complémentaire santé) pèsent plus dans votre budget depuis ces dernières années :



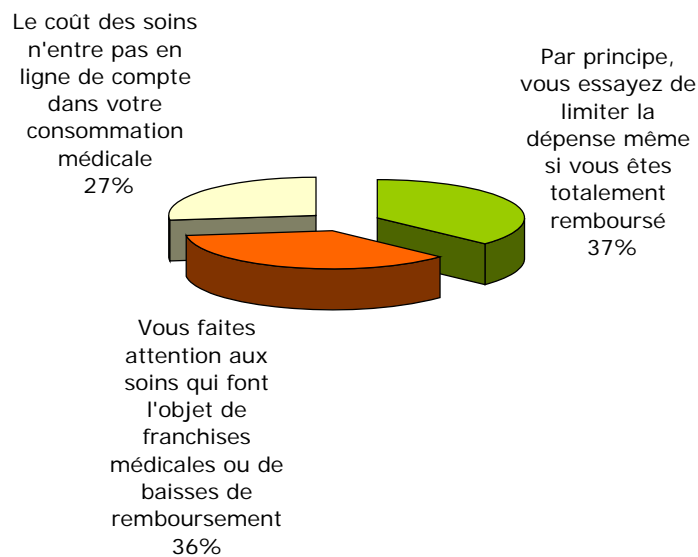
Source : CREDOC/CTIP, 2008

Sur l'ensemble des répondants

3.4 Des comportements variés en matière de soins

En ce qui concerne leur consommation de soins, les salariés interrogés ont des comportements variés : 37% déclarent par principe limiter leurs dépenses même s'ils sont remboursés, 36% font surtout attention aux soins qui l'objet de franchises ou de baisses de remboursement et 27% déclarent ne pas faire attention au coût.

Figure 22 Pour votre consommation de soins, est-ce que...:



Source : CREDOC/CTIP, 2008

Sur l'ensemble des répondants

Ces trois grandes catégories ne varient guère selon le profil du salarié (âge, sexe, niveau de revenus, catégorie socioprofessionnelle). Seul point à noter : les jeunes déclarent plus souvent ne pas faire attention au coût (36% des moins de 30 ans).

Le type de complémentaire (individuel ou collectif) n'a également aucun impact.

L'opinion sur la complémentaire ne varie pas au sein de ces trois groupes. Ces trois catégories sont autant satisfaites de leur complémentaire collective. Elles souhaitent aussi souvent renforcer leurs garanties. Elles ont la même opinion de la complémentaire d'entreprise.

En termes de comportement en matière de santé, en revanche, on note des écarts. Les personnes déclarant que le coût n'entre pas en ligne de compte se renseignent moins souvent sur les tarifs des soins (52% contre 62%). Elles sont également moins favorables à ce que la complémentaire demande des devis pour bénéficier de tarifs préférentiels (62% contre 68%). Elles reportent ou renoncent moins souvent aux soins (seuls 19% le font pour au moins un des soins cités contre

37% en moyenne). Ce sont celles qui font attention aux soins faisant l'objet de franchises ou de baisses de remboursement qui renoncent ou reportent le plus souvent (47%).

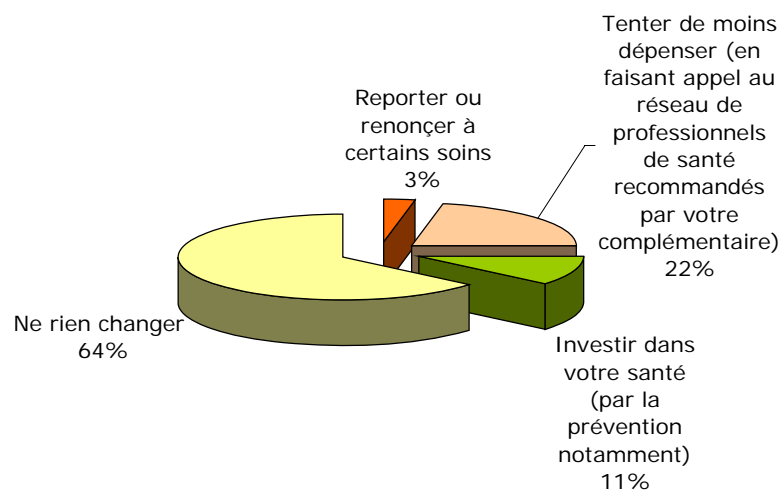
Ces personnes qui font attention aux soins faisant l'objet de franchises ou de baisses de remboursement ont plus souvent le sentiment que les dépenses ont progressé dans leur budget ces dernières années (76% contre 69%) contrairement à celles pour qui le coût n'entre pas en ligne de compte (60%). Ces dernières ont plutôt le sentiment qu'elles sont restées identiques (27% contre 20%).

3.5 Peu de changements pour 2009

Pour 2009, 64% des salariés envisagent de ne rien changer à leur consommation médicale. 22% vont tenter de moins dépenser, 11% investir dans leur santé et 3% reporter ou renoncer à des soins.

Ces réponses ne varient pas selon le profil du salarié. On notera que les salariés qui ont répondu à la question précédente ne pas faire attention au coût des dépenses médicales sont plus nombreux à déclarer ne rien changer (79%).

Figure 23 En 2009, vous envisagez ou vous allez...



Source : CREDOC/CTIP, 2008

Sur l'ensemble des répondants

Deuxième partie : les employeurs

Cette deuxième phase de l'étude porte sur l'interrogation de 1007 responsables d'entreprises. L'échantillon est représentatif de l'ensemble des entreprises en France, en termes de secteur d'activité, de nombre de salariés et de localisation géographique.

Les données sont pondérées : le poids des entreprises dans chaque tranche de taille, secteur ou région est calculé en fonction du poids des entreprises françaises dans chaque strate en termes de salariés.

Cette deuxième partie s'organise en cinq chapitres :

- ☛ Caractéristiques de la complémentaire santé
- ☛ Opinion sur la couverture offerte par la complémentaire santé
- ☛ Les entreprises et leur organisme assureur
- ☛ La prévention
- ☛ Zoom sur les entreprises n'ayant pas de complémentaire santé

1/ Caractéristiques de la complémentaire santé

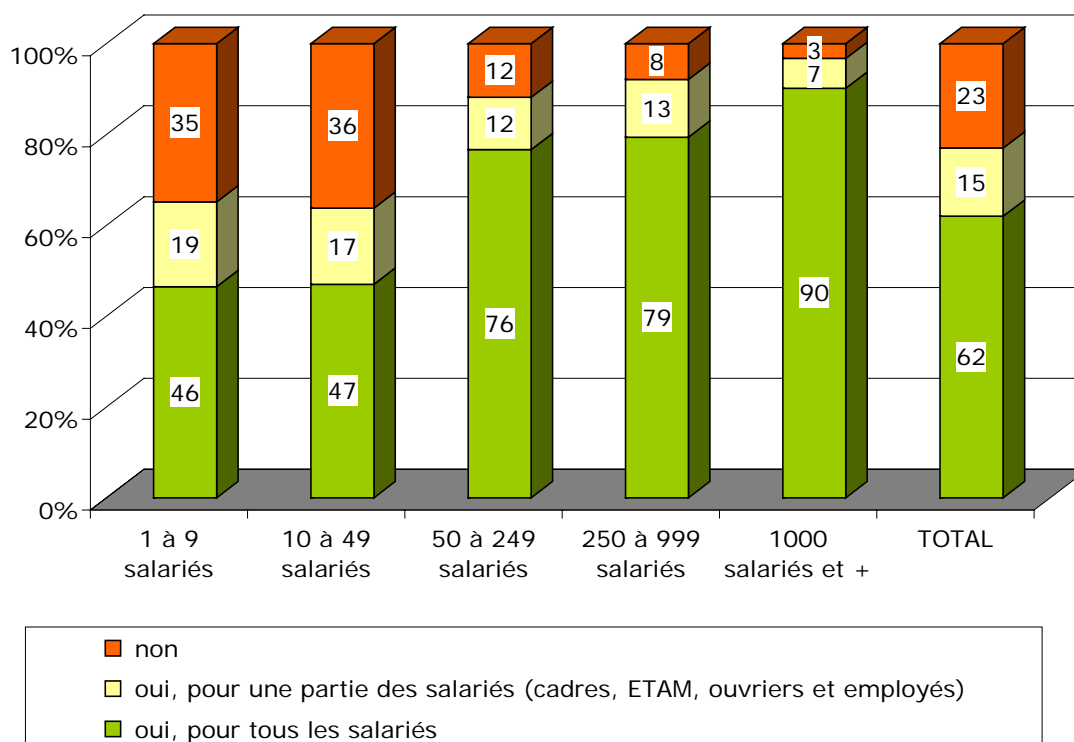
1.1 Les trois-quarts proposent une complémentaire santé

77% des dirigeants d'entreprise interrogés déclarent proposer une complémentaire santé : 62% pour tous les salariés et 15% pour une partie seulement. 23% déclarent qu'il n'en existe pas.

Cette proportion est proche des données du baromètre 2007, où la part d'entreprises déclarant proposer une complémentaire était de 78%.

La complémentaire santé est plus souvent proposée dans les grandes entreprises : 65% dans les entreprises employant de 1 à 9 salariés, 64% dans les 10 à 49 salariés, 88% dans les 50 à 249 salariés, 92% dans les 250 à 999 salariés et 97% au-delà.

**Figure 24 Y a-t-il dans votre entreprise une complémentaire santé ?
(par taille d'entreprise)**

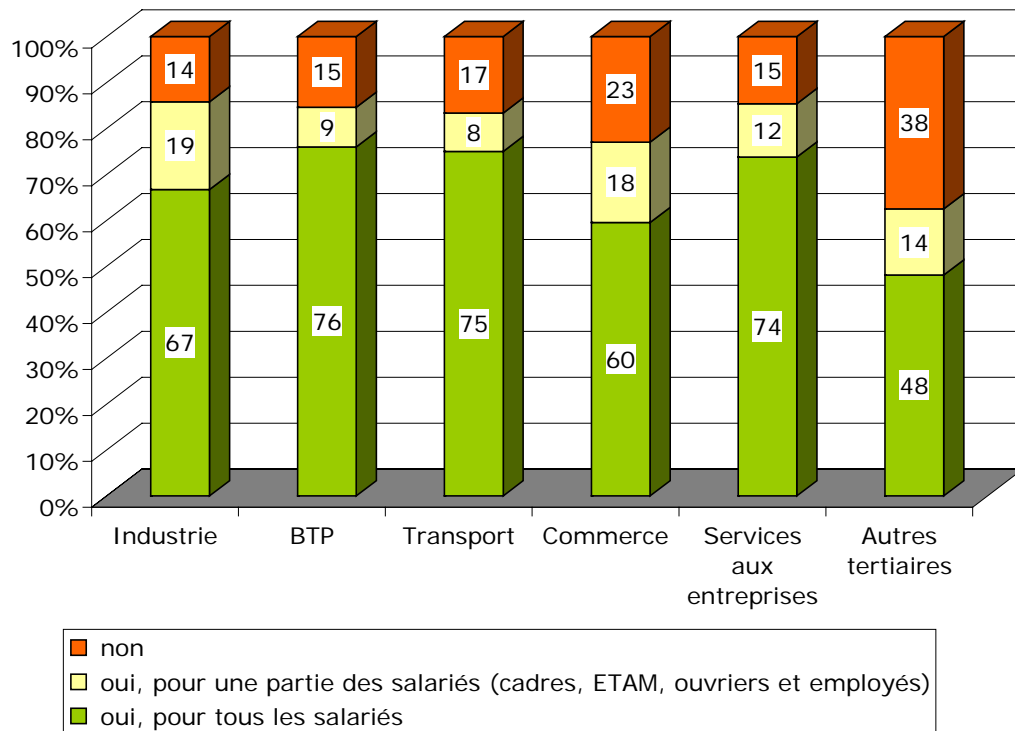


Source : CREDOC/CTIP, 2008

Sur l'ensemble des 1007 répondants

La complémentaire santé est plus souvent proposée dans l'industrie et la construction que dans le tertiaire : 86% dans l'industrie, 85% dans le BTP, 77% dans le commerce et même 62% dans les autres services.

**Figure 25 Y a-t-il dans votre entreprise une complémentaire santé ?
(par secteur d'activité)**



Source : CREDOC/CTIP, 2008

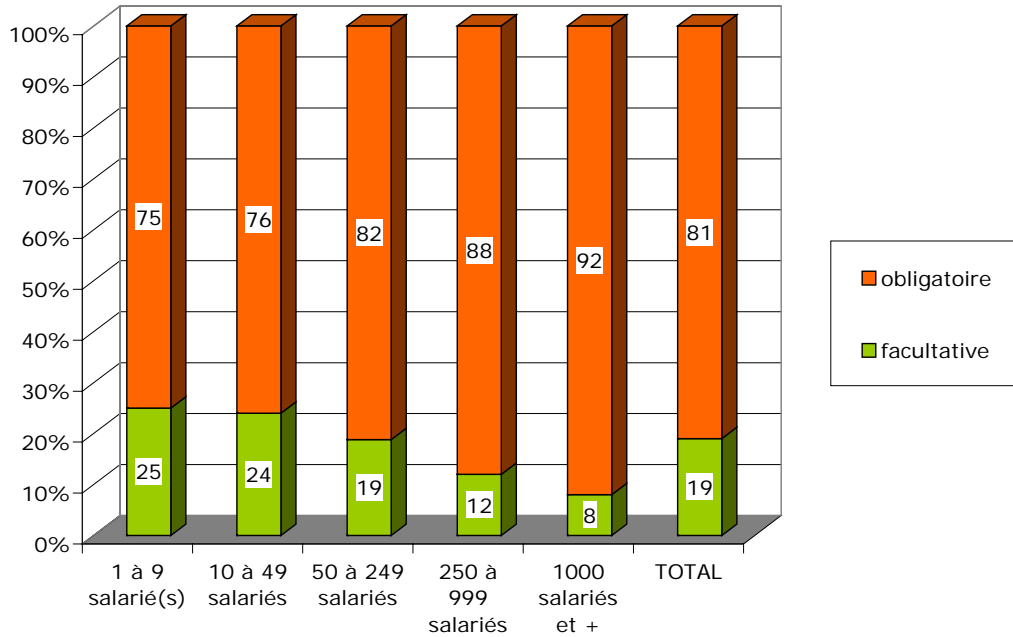
Sur l'ensemble des 1007 répondants

1.2 Une complémentaire obligatoire le plus souvent

Dans 81% des entreprises proposant une complémentaire santé, les employeurs déclarent qu'elle est obligatoire pour les salariés concernés. Cette part augmente avec la taille de l'entreprise. Elle est égale à 75% au sein des entreprises employant moins de 10 salariés et à 92% dans celles employant 1000 salariés et plus.

Elle est plus souvent obligatoire dans le secteur des transports (85%) et des services aux entreprises (86%). Elle l'est moins dans les entreprises commerciales (75%).

Figure 26 Pour les salariés concernés, cette complémentaire est-elle :



Source : CREDOC/CTIP, 2008

Sur les 777 entreprises proposant une complémentaire santé

Dans 80% des cas, cette complémentaire santé a toujours été obligatoire. 20% des entreprises proposant une complémentaire obligatoire déclarent qu'elle l'est devenue au cours de 2007 ou 2008. Dans les petites entreprises, la complémentaire santé a plus souvent été toujours obligatoire : 85% des moins de 9 salariés mais seulement 74% des 1000 salariés et plus. Aucun écart significatif par secteur n'est à noter.

Figure 27 A-t-elle toujours été obligatoire ou l'est-elle devenue en 2007 ou 2008 ?

Toujours obligatoire	80%
Devenue obligatoire en 2007 2008	20%
Total	100%

Source : CREDOC/CTIP, 2008

Sur les 629 entreprises proposant une complémentaire santé obligatoire

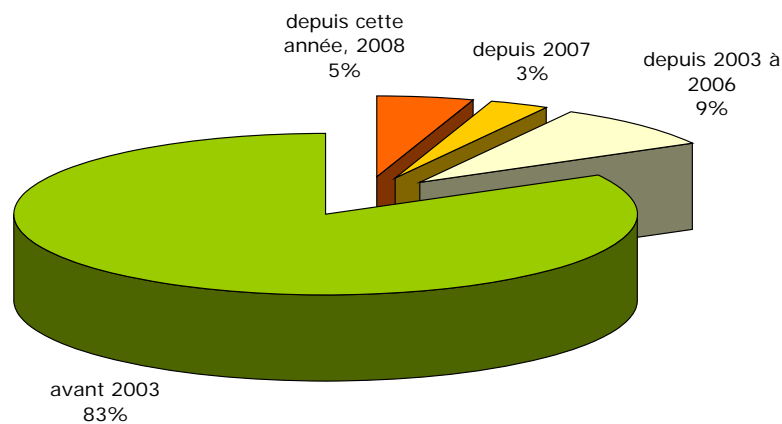
1.3 Une complémentaire ancienne

Dans 83% des cas, l'entreprise propose cette complémentaire santé depuis plus de 5 ans, soit avant 2003. 5% ne l'ont mise en place qu'en 2008, 3% en 2007 et 9% entre 2003 et 2006.

L'ancienneté de la complémentaire santé est plus forte dans les grandes entreprises. 90% des entreprises de 1000 salariés et plus proposent leur complémentaire santé depuis 5 ans ou plus et seulement 79% des entreprises employant moins de 10 salariés. De même, les entreprises industrielles proposent leur complémentaire santé plus souvent depuis 5 ans (88%).

Cette ancienneté ne varie pas selon le type de contrat : 84% des contrats obligatoires pour les salariés datent d'avant 2003 et 81% des contrats facultatifs.

Figure 28 Depuis combien de temps cette complémentaire santé est proposée dans l'entreprise ?



Source : CREDOC/CTIP, 2008

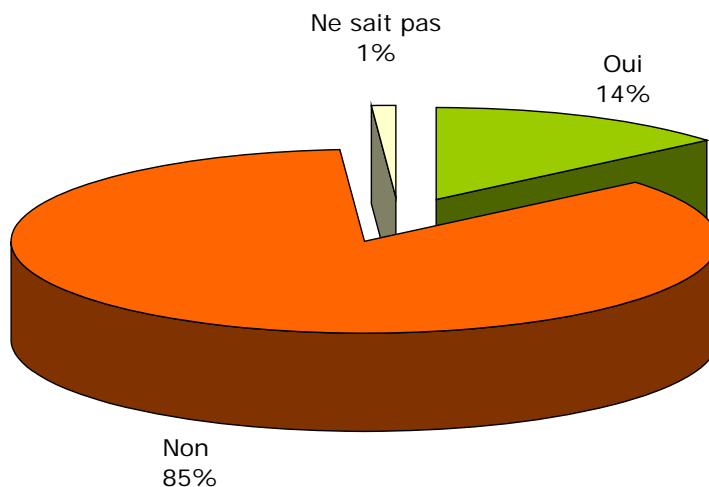
Sur les 777 entreprises proposant une complémentaire santé

1.4 Le délai de carence

Dans 14% des entreprises proposant une complémentaire santé, les employeurs déclarent qu'il y a une condition d'ancienneté pour bénéficier de la complémentaire santé. 85% déclarent qu'il n'y en a pas et 1% ne savent pas. L'existence de ce délai de carence ne dépend ni de la taille ni du secteur de l'entreprise.

Les entreprises proposant un contrat collectif obligatoire déclarent bizarrement plus souvent qu'il existe une condition d'ancienneté ou un délai de carence : 96 des 629 employeurs proposant du collectif obligatoire (15%). On peut alors s'interroger sur ce qui a été perçu par cette condition d'ancienneté ou ce délai de carence.

Figure 29 Y a-t-il une condition d'ancienneté ou un délai de carence pour en bénéficier ?



Source : CREDOC/CTIP, 2008

Sur les 777 entreprises proposant une complémentaire santé

Lorsqu'il existe, ce délai de carence est de moins de 3 mois dans 35% des cas, compris entre 3 et 6 mois dans 32% des cas, supérieur à 6 mois dans 29% des cas. Les 4% restants englobent les situations où la complémentaire est réservée aux CDI.

Figure 30 Quelle est cette condition d'ancienneté ou ce délai de carence?

Moins de 3 mois	35%
Plus de 3 mois à 6 mois	32%
Plus de 6 mois à 1 an	29%
Autres	4%
Total	100%

Source : CREDOC/CTIP, 2008

Sur les 108 entreprises proposant une complémentaire santé avec un délai de carence

1.5 Une complémentaire santé mise en place par l'employeur

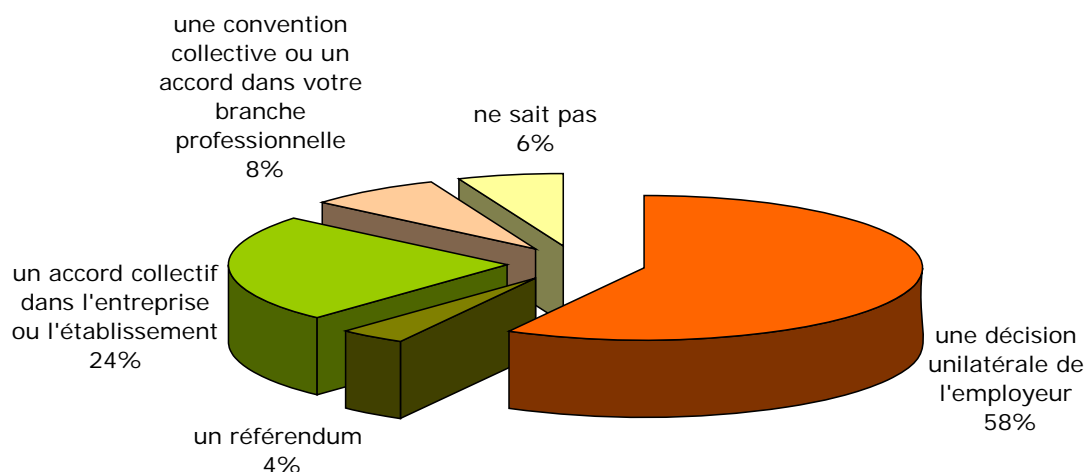
Le plus souvent, c'est à la suite d'une décision unilatérale de l'employeur que la complémentaire santé s'est mise en place au sein de l'entreprise (58%). Dans 24% des cas, c'est à la suite d'un accord collectif dans l'entreprise ou l'établissement ; dans 8% des cas, suite à une convention collective ou un accord dans la branche professionnelle.

Dans les petites entreprises, c'est plus souvent l'employeur qui a décidé de manière unilatérale : 74% des cas dans les moins de 9 salariés et 39% dans les 1000 salariés et plus. Dans les grandes entreprises, l'accord collectif est la situation la plus fréquente (42% dans les entreprises de 1000 salariés et plus et 38% dans les 250 à 999 salariés). L'accord collectif n'est cité que par 11% des moins de 9 salariés.

Les réponses ne varient guère selon le secteur d'activité hormis pour le secteur des transports où l'accord collectif est beaucoup plus souvent cité (43%). Seules 38% des entreprises de ce secteur déclarent que la complémentaire a été mise en place suite à une décision unilatérale de l'employeur.

Elles ne varient non plus selon le type de contrat : 57% des employeurs offrant des contrats obligatoires pour les salariés déclarent que la complémentaire a été mise en place par une décision unilatérale de l'employeur, ils sont 63% lorsque le contrat est facultatif. L'écart n'est pas statistiquement significatif.

Figure 31 Cette complémentaire santé a-t-elle été mise en place par :



Source : CREDOC/CTIP, 2008

Sur les 777 entreprises proposant une complémentaire santé

1.6 Des garanties standards pour les petites, sur mesure pour les plus grandes

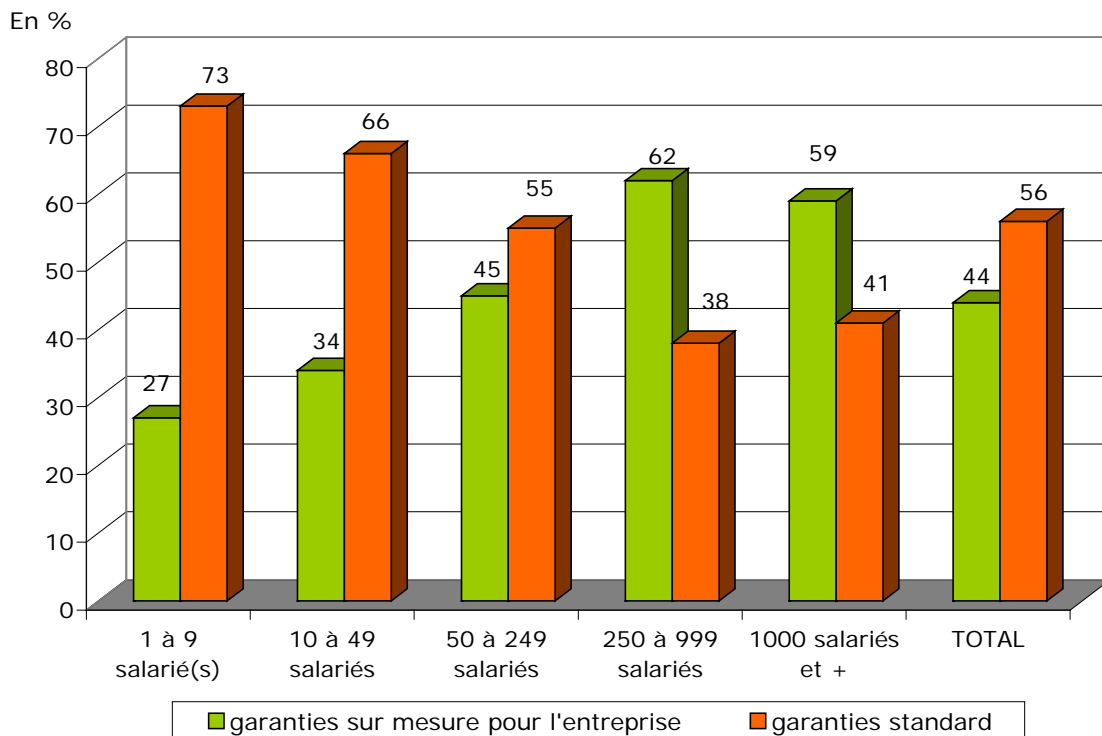
Dans 44% des entreprises proposant une complémentaire santé, les employeurs déclarent que ce sont des garanties sur mesure pour l'entreprise et 56% des garanties standards.

Ce partage varie fortement avec la taille de l'entreprise. Les plus grandes ont plus souvent des garanties sur mesure (59% des entreprises de 1000 salariés et plus et 62% de celles employant entre 250 et 999 salariés). Les plus petites ont plus souvent des garanties standards (73% des moins de 9 salariés).

Ce partage ne varie pas selon le secteur d'activité. Les entreprises du BTP et du commerce déclarent également plus souvent des garanties standards, mais dans ces secteurs les entreprises sont de plus petite taille et c'est l'effet taille qui prévaut.

Ce partage ne varie non plus selon le type de contrat : 44% des employeurs offrant des contrats obligatoires pour leurs salariés déclarent qu'il s'agit de garanties sur mesure. Ils sont 40% parmi ceux offrant des contrats facultatifs. L'écart n'est pas statistiquement significatif.

Figure 32 S'agit-il :



Source : CREDOC/CTIP, 2008

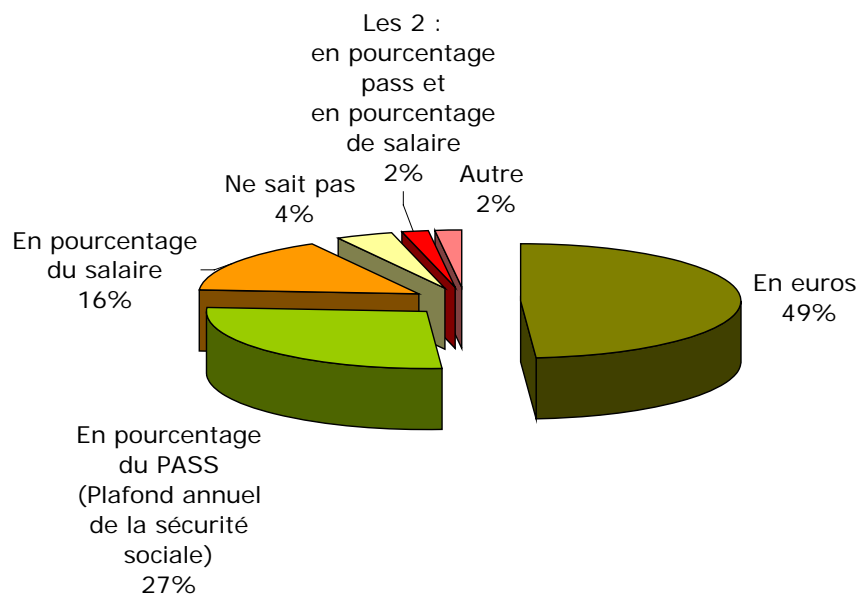
Sur les 777 entreprises proposant une complémentaire santé

1.7 Une cotisation exprimée le plus souvent en euros

Dans près de la moitié des entreprises proposant une complémentaire santé, les employeurs déclarent que la cotisation par salarié est exprimée en euros (49%). 27% déclarent qu'elle est exprimée en pourcentage du PASS (Plafond Annuel de la Sécurité Sociale) et 16% en pourcentage du salaire. 4% n'ont pas su répondre et 4% ont donné d'autres réponses (mixant des solutions, au forfait).

Lorsque le contrat est obligatoire, 45% des employeurs déclarent que la cotisation par salarié est exprimée en euros, 30% en pourcentage du PASS et 17% en pourcentage du salaire.

Figure 33 La cotisation par salarié au titre de la complémentaire santé est exprimée ?



Source : CREDOC/CTIP, 2008

Sur les 777 entreprises proposant une complémentaire santé

Les réponses diffèrent fortement avec la taille de l'entreprise. Les employeurs dans les petites entreprises déclarent plus souvent que la cotisation est exprimée en pourcentage du salaire, tandis que les employeurs dans grandes entreprises déclarent plus souvent qu'elle l'est en pourcentage du PASS. La proportion de répondants que la cotisation est exprimée en euros varie peu.

Ce sont surtout les employeurs dans les petites entreprises qui n'ont pas su répondre à cette question.

**Figure 34 La cotisation par salarié au titre de la complémentaire santé est exprimée ?
(par taille d'entreprises)**

En %	En euros	En pourcentage du Pass	En pourcentage du salaire	Ne sait pas	Autre	Total
1 à 9 salariés	49%	17%	24%	8%	2%	100%
10 à 49 salariés	49%	16%	21%	8%	6%	100%
50 à 249 salariés	55%	29%	12%	2%	2%	100%
250 à 999 salariés	47%	37%	10%	2%	4%	100%
1000 salariés et +	36%	53%	9%	0%	2%	100%
TOTAL	49%	27%	16%	4%	4%	100%

Source : CREDOC/CTIP, 2008

Sur les 777 entreprises proposant une complémentaire santé

En termes de secteur, les employeurs dans les entreprises du BTP déclarent plus souvent que la cotisation est exprimée en pourcentage du salaire (43%). Seulement 38% déclarent qu'elle est exprimée en euros. Aucun écart significatif n'est sinon à signaler. Là encore le fait que les entreprises du BTP soient de plus petite taille contribue fortement à cet effet.

1.8 Des garanties souvent identiques pour tous les salariés

Dans 64% des entreprises proposant une complémentaire santé à l'ensemble de leurs salariés, les employeurs déclarent que les garanties sont identiques pour les différentes catégories de personnel.

Cette proportion ne varie pas selon la taille des entreprises. Dans le BTP, les garanties varient plus souvent. Seules 49% des entreprises de ce secteur déclarent que les garanties sont identiques.

Figure 35 Les garanties sont-elles identiques pour les différentes catégories de personnel couvertes (cadres, ETAM, ouvriers, non cadres) ? selon le type de contrat

	obligatoire	facultatif	ensemble
Oui	65%	59%	64%
Non	34%	37%	34%
Ne sait pas	1%	4%	2%
Total	100%	100%	100%

Source : CREDOC/CTIP, 2008

Sur les 629 entreprises proposant une complémentaire santé à l'ensemble de leurs salariés

Par ailleurs, dans 76% des entreprises proposant une complémentaire santé à l'ensemble de leurs salariés, les employeurs déclarent que la part prise en charge par l'employeur est identique pour les différentes catégories de personnel.

La part de l'employeur varie plus souvent dans les grandes entreprises. 86% des employeurs dans les entreprises de moins de 9 salariés déclarent que la part prise en charge par l'employeur ne varie pas, contre 67% dans les entreprises de plus de 1000 salariés. Cette part varie également plus souvent dans le BTP et l'industrie que dans le tertiaire (respectivement 67% et 71% contre 80%).

Figure 36 La part prise en charge par l'employeur est-elle identique pour les différentes catégories de salariés couvertes (cadres, ETAM, ouvriers, non cadres) ?

	obligatoire	facultatif	ensemble
Oui	77%	69%	76%
Non	23%	31%	24%
Total	100%	100%	100%

Source : CREDOC/CTIP, 2008

Sur les 629 entreprises proposant une complémentaire santé à l'ensemble de leurs salariés

Lorsqu'elle est identique pour les différentes catégories de salariés couvertes, la part de l'employeur s'élève à 57% en moyenne. 7% déclarent que la part employeur est inférieure à 25% ; 46% qu'elle est comprise entre 25 et 49%, 35% entre 50 et 74% et 12% qu'elle est supérieure ou égale à 75%.

La part employeur ne varie pas de manière significative selon la taille de l'établissement. Elle est égale à 57% dans les moins de 9 salariés et à 55% dans les 250 et plus. Elle ne varie également pas beaucoup selon les secteurs. Seul écart : elle est plus faible dans les entreprises de transports (46%).

Figure 37 Répartition des employeurs en fonction de la part employeur lorsqu'elle est identique pour toutes les catégories de salariés

Moins de 25%	7%
Entre 25 et 50%	46%
Entre 50 et 75%	35%
75% et plus	12%
Total	100%

Source : CREDOC/CTIP, 2008

Sur les 347 entreprises proposant une complémentaire santé obligatoire à l'ensemble de leurs salariés et pour qui la part employeur ne varie pas selon les catégories de salariés

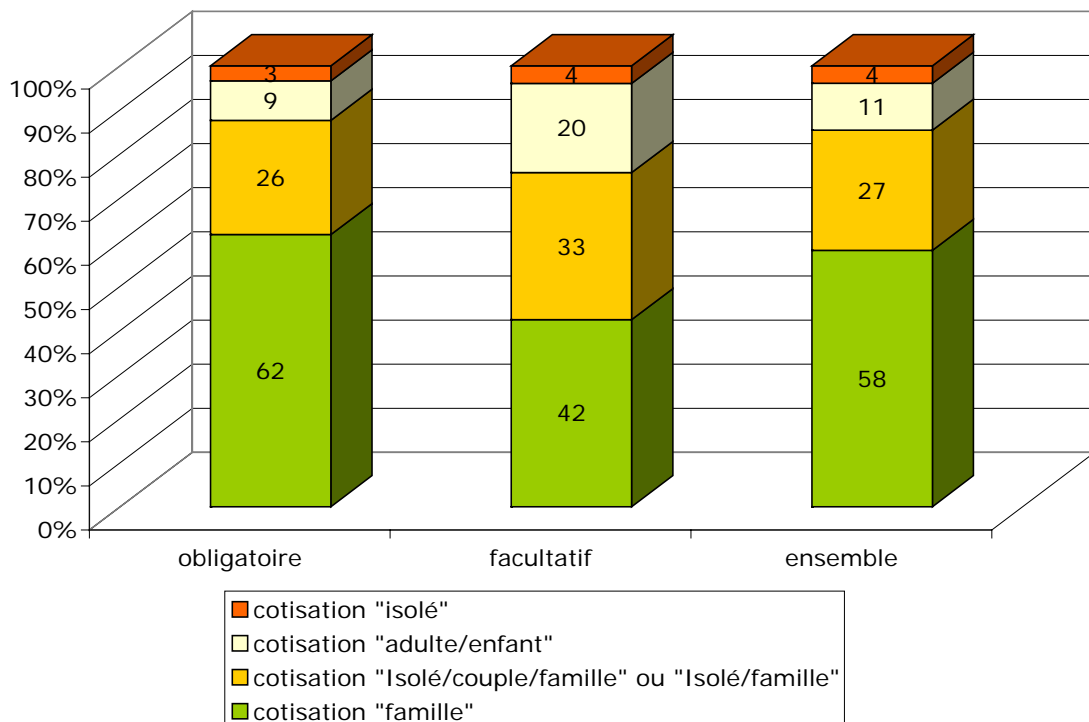
Guide de lecture : 7% des employeurs déclarent une part employeurs inférieure à 25%

Lorsque la part employeur varie entre cadres et non cadres, elle est de 62% en moyenne pour les cadres et de 50% en moyenne pour les non cadres. Elle est donc plus élevée pour les cadres que pour les non cadres. Les effectifs sont ici faibles et demandent une certaine prudence dans l'analyse des résultats (88 employeurs concernés).

1.9 Une majorité de cotisation « famille »

Dans 58% des entreprises proposant une complémentaire santé, les employeurs déclarent que la cotisation est une cotisation « famille », c'est-à-dire la même pour tous les salariés, quelle que soit leur situation familiale. 27% déclarent qu'elle est une cotisation « Isolé/couple/famille » ou « Isolé/famille », c'est-à-dire qui varie selon la situation familiale, sans choix du salarié. 11% proposent une cotisation « adulte/enfant », c'est-à-dire qui varie en fonction du nombre de personnes que le salarié souhaite déclarer. 3% ont une cotisation « isolé » ne couvrant que le salarié sans prise en compte ni du conjoint ni des enfants.

Figure 38 La cotisation au titre de la complémentaire santé est-elle :

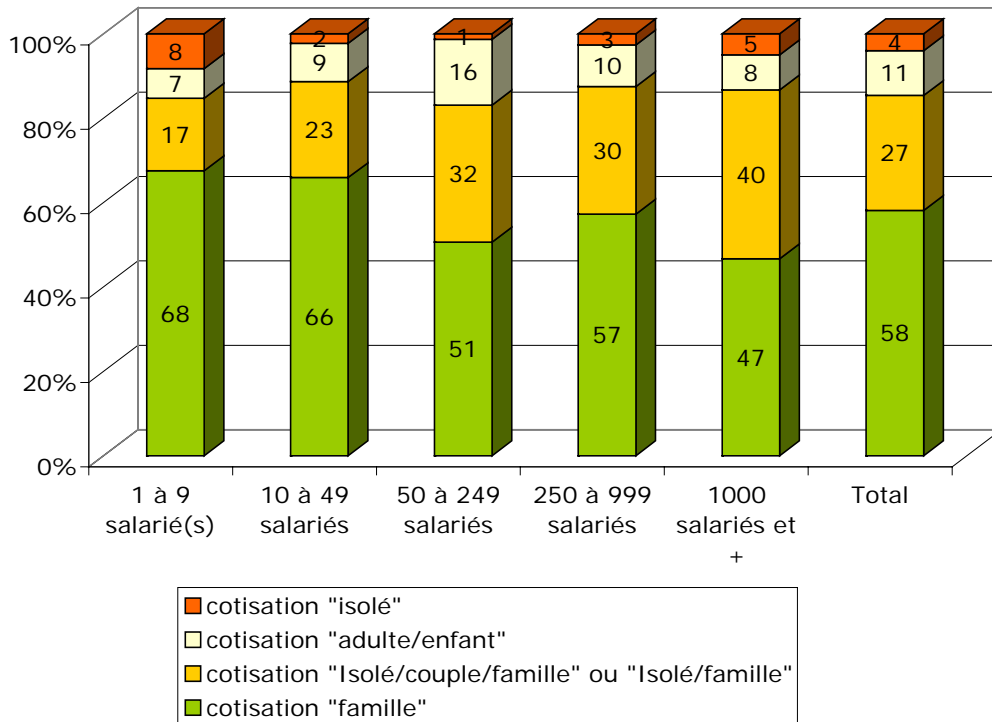


Source : CREDOC/CTIP, 2008

Sur les 777 entreprises proposant une complémentaire santé

La proportion des cotisations de type famille est plus forte dans les petites entreprises. Elle dépasse les deux-tiers dans les entreprises employant moins de 50 salariés et est inférieure à la moitié des cas (47%) dans celles employant 1000 salariés et plus.

Figure 39 La cotisation au titre de la complémentaire santé est-elle (selon la taille de l'entreprise)



Source : CREDOC/CTIP, 2008

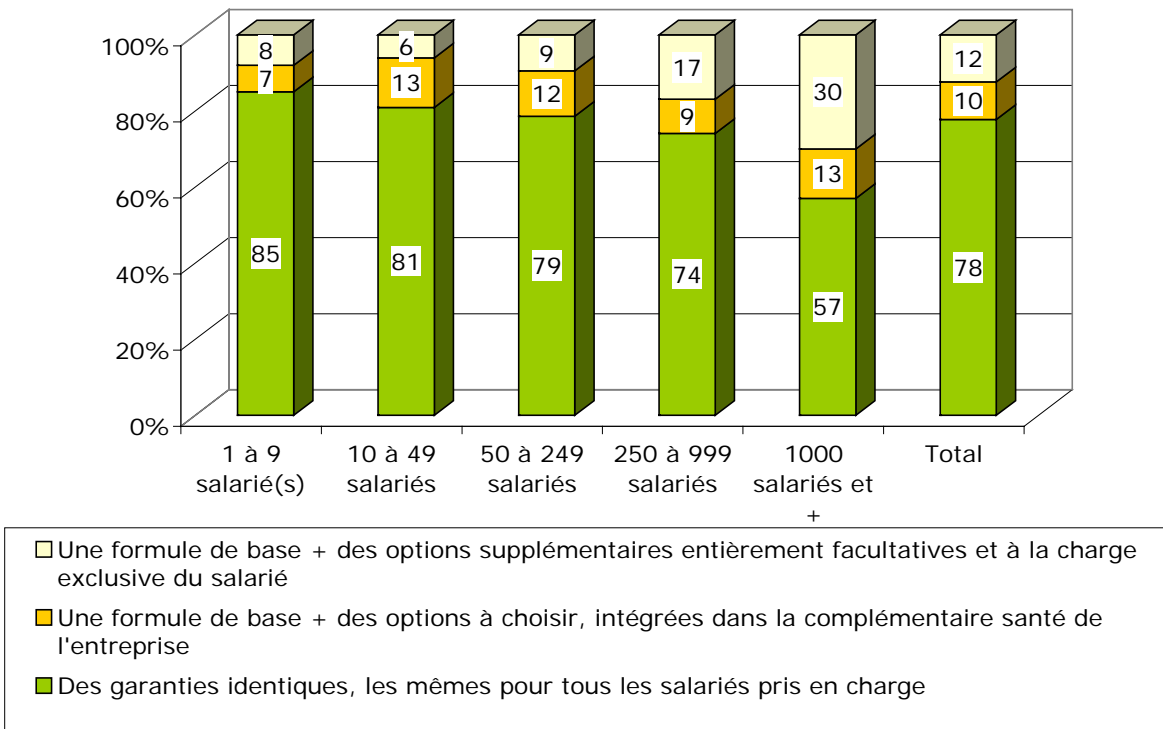
Sur les 777 entreprises proposant une complémentaire santé

1.10 Le plus souvent des garanties identiques pour tous

Dans 78% des entreprises proposant une complémentaire santé obligatoire, les employeurs déclarent qu'elle comprend des garanties identiques pour tous les salariés. 10% déclarent qu'elle comprend une formule de base et des options à choisir, intégrées dans la complémentaire de l'entreprise. 12% déclarent qu'elle comprend une formule de base et des options à la charge du salarié.

Les petites entreprises proposent plus souvent une complémentaire santé comprenant des garanties identiques. 85% des entreprises employant moins de 9 salariés sont dans ce cas contre 57% de celles en employant 1000 et plus.

Figure 40 La complémentaire santé comprend-t-elle (selon la taille de l'entreprise)

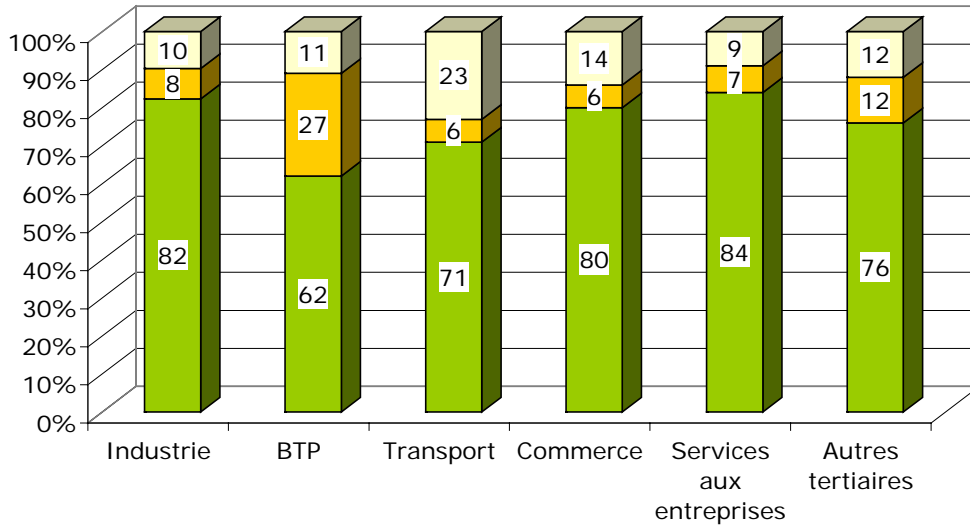


Source : CREDOC/CTIP, 2008

Sur les 629 entreprises proposant une complémentaire santé obligatoire

Les entreprises du BTP proposent plus souvent une complémentaire comprenant une formule de base et des options à choisir intégrées dans la complémentaire (27%). Les entreprises du transport proposent plus souvent une complémentaire comprenant une formule de base et des options entièrement à la charge du salarié.

Figure 41 La complémentaire santé comprend-t-elle (selon le secteur de l'entreprise)



- Une formule de base + des options supplémentaires entièrement facultatives et à la charge exclusive du salarié
- Une formule de base + des options à choisir, intégrées dans la complémentaire santé de l'entreprise
- Des garanties identiques, les mêmes pour tous les salariés pris en charge

Source : CREDOC/CTIP, 2008

Sur les 629 entreprises proposant une complémentaire santé obligatoire

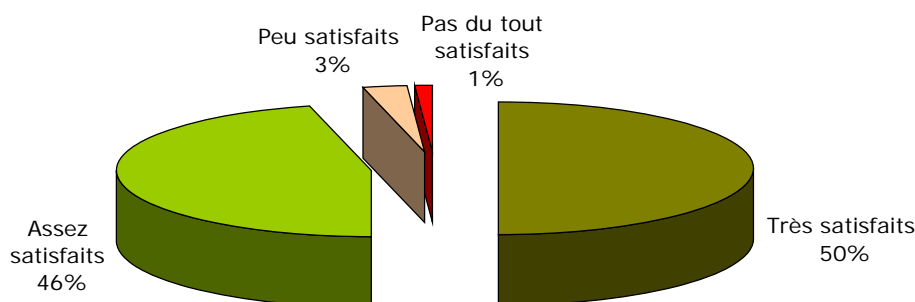
2/ Opinion sur la couverture offerte par la complémentaire santé

2.1 Des employeurs très satisfaits de leur complémentaire

Les employeurs interrogés proposant une complémentaire santé se déclarent massivement satisfaits de leur complémentaire (96%). 50% en sont même très satisfaits.

Ce taux de satisfaction ne varie ni avec la taille ni avec le secteur de l'entreprise. Il ne varie pas non plus selon le fait que le contrat soit obligatoire ou facultatif (respectivement 97% et 95% de satisfaits).

Figure 42 Êtes-vous satisfaits de votre complémentaire santé ?



Source : CREDOC/CTIP, 2008

Sur les 777 entreprises proposant une complémentaire santé

2.2 Assez peu souhaitent renforcer leurs couvertures

Dans 13% des entreprises, les employeurs souhaitent renforcer la couverture de leur complémentaire santé. Cette proportion ne varie guère en fonction de la taille ou du secteur de l'entreprise. Elle confirme la satisfaction actuelle des employeurs vis-à-vis de leur complémentaire santé. Elle est identique que le contrat soit obligatoire ou facultatif.

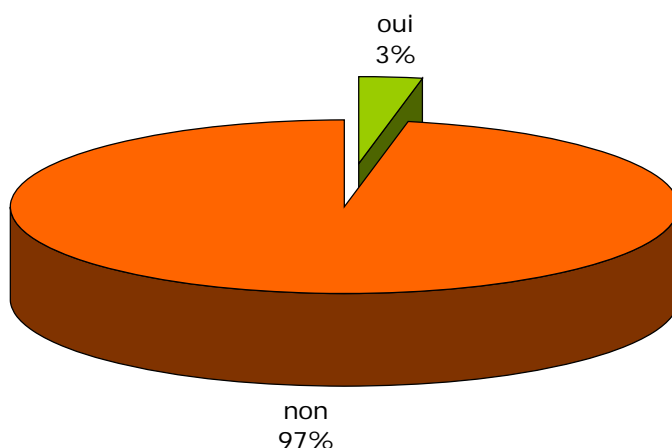
Lorsqu'ils souhaitent renforcer ou ajouter des postes à la couverture offerte par la complémentaire santé actuellement, sont d'abord cités le dentaire et l'optique (respectivement 83% et 73%). Viennent ensuite les soins non remboursés par la sécurité sociale de type ostéopathie, acupuncture ou encore la pharmacie prescrite non remboursée (32%) ; puis les dépassements d'honoraires des médecins de ville (29%).

17% citent les dépassements d'honoraires à l'hôpital ou à la clinique ; 7% du matériel médical et 6% des prescriptions du médecin traitant de type analyses, radios.

2.3 Des employeurs opposés à la diminution du coût de la complémentaire pour diminuer les garanties

Dans 97% des entreprises proposant une complémentaire santé obligatoire, les employeurs ne souhaitent pas diminuer le coût de la complémentaire pour diminuer les niveaux de garanties ou la suppression de certaines. Seules 23 employeurs y sont favorables. Cette opinion ne varie ni avec la taille ni avec le secteur de l'entreprise. Elle est identique que le contrat soit obligatoire ou facultatif.

Figure 43 Souhaiteriez-vous au contraire diminuer le coût de la complémentaire pour l'entreprise en diminuant les niveaux de garanties ou en en supprimant certaines ?



Source : CREDOC/CTIP, 2008

Sur les 675 entreprises qui ne souhaitent pas renforcer les garanties de la complémentaire

2.4 Les garanties en option

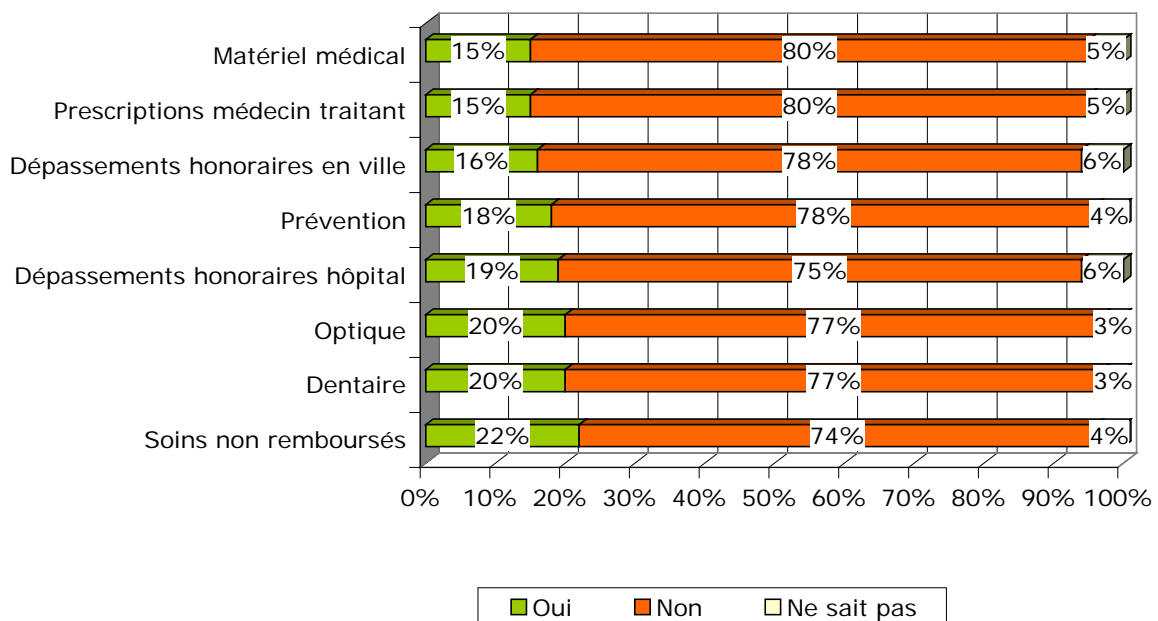
En supplément des garanties de la complémentaire de l'entreprise, 39% des employeurs proposant un contrat obligatoire souhaitent proposer en option, entièrement au choix et à la charge du salarié une des sept garanties suivantes : le dentaire, l'optique, les dépassements d'honoraires (ville ou hôpital), le matériel médical, les prescriptions ou la prévention en option pour le salarié.

61%, soit la majorité, ne souhaitent pas proposer ces garanties en option même si elles sont entièrement au choix et à la charge du salarié.

Les garanties que les entreprises souhaitent proposer le plus souvent en option sont les soins non remboursés de type acupuncture, ostéopathie puis le dentaire et l'optique. Les écarts sont néanmoins très faibles. La part d'entreprises souhaitant proposer ces soins en option oscille entre 15% et 22% selon les soins.

Ces réponses ne varient pas en fonction de la taille ou du secteur de l'entreprise.

Figure 44 Souhaiteriez-vous proposer en option :



Source : CREDOC/CTIP, 2008

Sur les 629 entreprises proposant une complémentaire santé obligatoire

3/ Les employeurs et leur organisme assureur

3.1 Les critères idéaux de choix d'un organisme assureur

Pour les employeurs proposant une complémentaire, les deux premiers critères de choix d'un organisme assureur sont la qualité de gestion et le fait qu'un interlocuteur soit dédié à l'entreprise. Sont ensuite évoqués l'accompagnement dans la maîtrise des dépenses puis de nouveau l'unicité d'interlocuteur pour la retraite et/ou la prévoyance. La notion d'interlocuteur unique semble nettement mise en avant. 17% citent l'importance de la notoriété. Le fait que l'assureur soit à but non lucratif est le critère le moins souvent cité (8%).

27% ont répondu un autre critère. On retrouve très souvent la notion de rapport qualité/prix, du coût et du niveau de remboursement.

La hiérarchie de ces critères ne varie pas ni avec la taille ni avec le secteur de l'entreprise.

Figure 45 Quels sont les critères de choix d'un organisme assureur ?

	En premier	En second	Dans les deux premiers items choisis
La qualité de gestion	23%	20%	43%
Un interlocuteur dédié qui conseille l'entreprise	21%	20%	41%
Un accompagnement dans la maîtrise des dépenses	13%	16%	29%
L'unicité d'interlocuteur pour la retraite et/ou la prévoyance de l'entreprise	13%	8%	21%
Une forte notoriété	9%	8%	17%
Un nombre important d'entreprises adhérentes et d'assurés	5%	8%	13%
Un assureur à but non lucratif (institution de prévoyance, mutuelle)	3%	5%	8%
Un autre critère	12%	15%	27%

Source : CREDOC/CTIP, 2008

Sur les 777 entreprises proposant une complémentaire santé

3.2 Les critères effectifs de choix de l'organisme assureur actuel

Les employeurs proposant une complémentaire santé ont avant tout choisi leur organisme assureur pour son sérieux et la confiance inspirée. 37% d'entre eux citent ce critère. Il apparaît nettement devant les suivants qui sont le fait que l'organisme gère la retraite ou la prévoyance (21%) ; la proximité géographique (16%) ; les services d'accompagnement (12%).

17% n'ont pas su répondre à la question.

Les employeurs dans les petites entreprises citent plus souvent la proximité géographique (21% des moins de 9 salariés) mais aussi le fait que l'organisme gère la retraite ou la prévoyance (29%). C'est également le cas, du fait de leur taille, dans les entreprises du BTP et du commerce. Les

employeurs dans les entreprises industrielles citent également plus souvent la proximité géographique (22%).

Figure 46 Pour votre entreprise, l'organisme assureur a été choisi :

Du fait de son sérieux et la confiance qu'il vous a inspirée	37%
Parce que c'est lui qui gère la retraite et/ou la prévoyance de l'entreprise	21%
Ne sait pas	17%
En raison de sa proximité géographique	16%
Car il proposait des services d'accompagnement non proposés par ses concurrents (prévention, réseau de soins...)	12%
Parce que c'est lui qui vous a sollicité	8%
<i>AUTRES DONT :</i>	
<i>La branche l'a imposé, choix du groupe</i>	8%
<i>Meilleur rapport qualité/prix</i>	5%
<i>Autres divers</i>	3%
<i>Suite à un appel d'offre</i>	1%
<i>Était déjà en place, historique...</i>	1%
<i>Par connaissance, c'est un salarié qui nous l'a présenté...</i>	1%

Source : CREDOC/CTIP, 2008

Sur les 777 entreprises proposant une complémentaire santé

3.3 Les critères de choix de la complémentaire santé

Pour les employeurs proposant une complémentaire santé, les principaux critères de choix d'une offre de complémentaire santé sont des niveaux élevés de remboursement (60%), un service de tiers payant généralisé (55%) et le remboursement de prestations non prises en charge par la sécurité sociale (44%).

Sont ensuite cités mais deux fois moins souvent : l'aide à la maîtrise des dépenses (25%) ; des garanties sur mesure (25%). Puis 16% des employeurs citent les services d'assistance à domicile et autant les options dans le contrat. 10% évoquent la possibilité que la complémentaire offre des options facultatives entièrement à la charge du salarié.

Les employeurs dans les entreprises employant 250 salariés et plus citent plus souvent le tiers-payant généralisé (59% des 250 à 999 salariés et 64% au-delà). Ce critère arrive même devant le

niveau élevé de remboursement dans leur hiérarchie. Ils citent également plus souvent la possibilité d'avoir des garanties sur mesure ce qui corrobore le fait qu'ils sont plus souvent concernés par ce type de garanties que les petites.

Les employeurs dans les petites entreprises mettent plus l'accent sur le remboursement de prestations non prises en charge par la sécurité sociale. Le critère est cité par 50% des employeurs dans les entreprises employant moins de 50 salariés et par 29% seulement dans celles en employant 1000 et plus.

Enfin, les employeurs des grandes entreprises citent plus souvent l'aide à la maîtrise des dépenses (44% dans les entreprises de 1000 salariés et plus, 32% dans les 250 à 999 salariés, contre 12% seulement dans les moins de 9 salariés).

Figure 47 Quels sont pour vous les trois principaux critères de choix d'une offre de complémentaire santé ?

Des niveaux de remboursement élevés	60%
Un service de tiers payant généralisé	55%
Le remboursement de prestations non prises en charge par la sécurité sociale (ostéopathie, acupuncture)	44%
Une aide à la maîtrise des dépenses (réseau de professionnels de santé recommandés par la complémentaire, prévention, an)	25%
Des garanties sur mesure adaptées au profil des salariés (ex : pas de prestation de maternité si salariés ont tous plus	25%
Des services d'assistance à domicile en cas de maladie	16%
Des options dans le contrat de l'entreprise (participation de l'employeur)	16%
Des options facultatives entièrement à la charge du salarié	10%
<i>Autres divers</i>	4%
Ne sait pas	1%

Source : CREDOC/CTIP, 2008

Sur les 777 entreprises proposant une complémentaire santé

3.4 Les prestations non prises en charge souhaitées

Parmi les prestations non remboursées par la sécurité sociale, les employeurs souhaitent le plus souvent un remboursement complémentaire pour les chambres particulières (56%), puis la médecine douce (49%) et la pharmacie prescrite non remboursée (48%). 30% citent des prestations non remboursées liées à la maternité.

Ces réponses ne varient ni avec la taille ni avec le secteur de l'entreprise.

Figure 48 Parmi les prestations suivantes, quelles sont celles (non remboursées actuellement par la sécurité sociale) pour lesquelles vous souhaiteriez un remboursement complémentaire ?

Les chambres particulières et lit d'accompagnement en hôpital ou clinique	56%
La médecine douce (acupuncture, ostéopathie, médecine chinoise)	49%
La pharmacie prescrite non remboursée	48%
Les prestations liées à la maternité (amniocentèse, FIV)	30%
Les bilans diététiques	9%
Autres	4%
Dentaire	2%

Source : CREDOC/CTIP, 2008

Sur les 138 entreprises proposant une complémentaire santé obligatoire et souhaitant renforcer les garanties en matière de soins non remboursés par la sécurité sociale

3.5 Les hausses de cotisation pour 2009

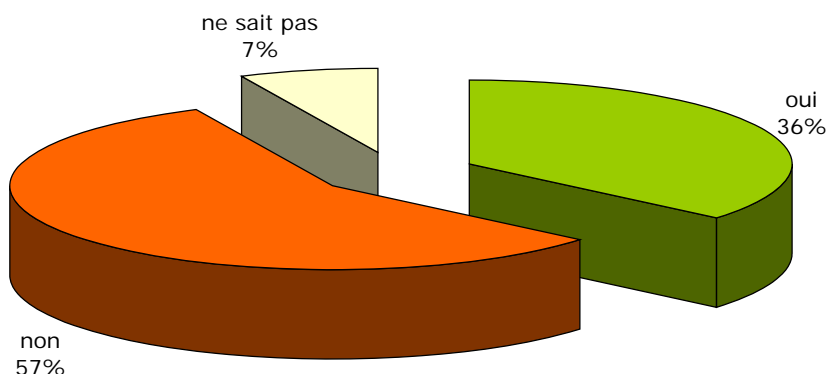
Dans 36% des entreprises proposant une complémentaire santé, les employeurs déclarent que leur organisme assureur leur a indiqué début décembre 2009 une hausse de leurs cotisations pour 2009.

Ces réponses ne varient pas avec la taille de l'entreprise. Ces réponses ne varient pas non plus selon le que l'entreprise ait des garanties standards ou sur mesure.

Elles varient en revanche fortement selon les secteurs : dans 47% des entreprises industrielles et 44% des entreprises des services aux entreprises, les employeurs déclarent que leur organisme assureur leur a indiqué une hausse de leurs cotisations pour 2009. Ils ne sont que 16% dans les entreprises du BTP.

Elles varient également en fonction du type d'organisme assureur déclaré. Dans 43% des entreprises déclarant que leur complémentaire est gérée par une société d'assurance, les employeurs déclarent que leurs cotisations vont augmenter. Cette proportion passe à 39% si c'est une mutuelle et à 29% si c'est une institution de prévoyance.

Figure 49 Votre organisme assureur vous a-t-il indiqué une hausse de vos cotisations pour 2009 ?



Source : CREDOC/CTIP, 2008

Sur les 777 entreprises proposant une complémentaire santé

Cette hausse de cotisation sera dans la grande majorité des cas partagée entre la part employeur et la part salarié (52%). 16% envisagent de n'augmenter que la part salarié ; 9% que la part employeur. 10% ne savent pas encore. Cette décision ne varie guère avec la taille de l'entreprise : 51% des 50 salariés et plus partageront le surcoût entre employeur et salarié et 53% des plus petites.

Figure 50 Aux vues de la hausse de vos cotisations, qu'avez-vous décidé ou qu'allez-vous décider ?

Partager la hausse entre la part « employeur » et la part « salarié »	52%
Répercuter la hausse uniquement sur la part « salarié » pour ne pas augmenter le montant total de la part « employeur »	16%
Prendre entièrement en charge le surcoût sur la part employeur	9%
Revoir les garanties à la baisse	3%
Changer de contrat	5%
Ne sait pas	10%
<i>AUTRES DONT :</i>	
<i>Ne rien changer, maintenir le contrat ...</i>	3%
<i>Décision pas encore prise, en cours de discussion...</i>	1%
<i>Divers</i>	2%

Source : CREDOC/CTIP, 2008

Sur les 278 entreprises proposant une complémentaire santé dont la cotisation augmente en 2009

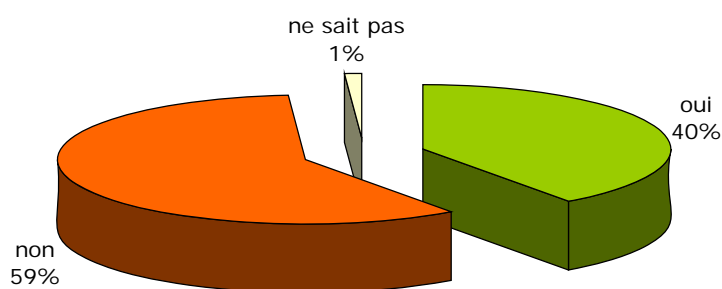
3.6 Le lien entre la hausse des cotisations et la hausse de la taxe pour les organismes assureurs

Par ailleurs, **dans 40% des entreprises, les employeurs déclarent savoir qu'au titre de la CMU complémentaire les organismes assureurs paient une taxe qui augmente en 2009.**

Le niveau de connaissances est plus élevé chez les employeurs dans les grandes entreprises : 27% dans les entreprises de moins de 50 salariés, mais 43% dans les entreprises de 50-249 salariés, 56% dans les entreprises de 250-999 salariés et 59% au-delà.

Seules 17% des employeurs du BTP connaissent la hausse de cette taxe, mais 54% des employeurs des transports.

Figure 51 Savez-vous qu'au titre de la CMU complémentaire les organismes assureurs paient une taxe (sur les complémentaires santé) qui peuvent passer de 2,5 % à 5,9 % de leur chiffre d'affaires à partir de 2009 ?



Source : CREDOC/CTIP, 2008

Sur les 777 entreprises proposant une complémentaire santé

Pour 79% des employeurs ayant eu connaissance d'une hausse de leurs cotisations pour 2009 et sachant que les organismes assureurs paient une taxe qui augmente en 2009, **la hausse de leurs cotisations tient compte de l'augmentation de la taxe pour les organismes assureurs.**

Figure 52 La hausse de vos cotisations annoncée par votre organisme assureur comprend-elle la répercussion de la hausse de cette taxe ?

Oui	79%
Non	9%
Ne sait pas	12%
Total	100,0

Source : CREDOC/CTIP, 2008

Sur les 153 entreprises proposant une complémentaire santé dont la cotisation augmente en 2009 et connaissant la hausse de la taxe des organismes assureurs.

4/ Les actions de prévention

4.1 Des actions importantes aux yeux des entreprises

75% des employeurs interrogés, qu'ils proposent ou non une complémentaire, déclarent attacher de l'importance aux actions de prévention en entreprise.

Ce taux croît avec la taille de l'entreprise : elle est égale à 67% lorsque l'entreprise emploie moins de 50 salariés et dépasse les 80% au-delà. Il ne varie pas selon le secteur.

Les actions de prévention doivent porter en priorité sur le tabagisme (53%) et les troubles musculo-squelettiques (51%). Viennent ensuite les actions portant sur le stress (49%), les addictions (42%) et les maladies cardio-vasculaires (40%).

Les troubles musculo-squelettiques sont plus souvent cités dans les entreprises de 1000 salariés et plus (67%). Aucun autre écart n'est significatif. Ils sont également plus cités dans le BTP (68%). Les entreprises du tertiaire citent plus souvent le stress (54%) que l'industrie (44%) ou le BTP (40%).

Figure 53 Sur quoi ces actions de préventions doivent-elles porter selon vous ?

Le tabagisme	53%
Les troubles musculo-squelettiques	51%
Le stress	49%
Les addictions (alcool ...)	42%
Les maladies cardio-vasculaires	40%
La nutrition	24%
<i>AUTRES DONT :</i>	
<i>Hygiène et la sécurité</i>	4%
<i>Les vaccinations, la grippe...</i>	1%
<i>divers</i>	3%

Source : CREDOC/CTIP, 2008

Sur les 757 entreprises attachant de l'importance aux actions de prévention

4.2 Une implication souhaitée de l'organisme assureur

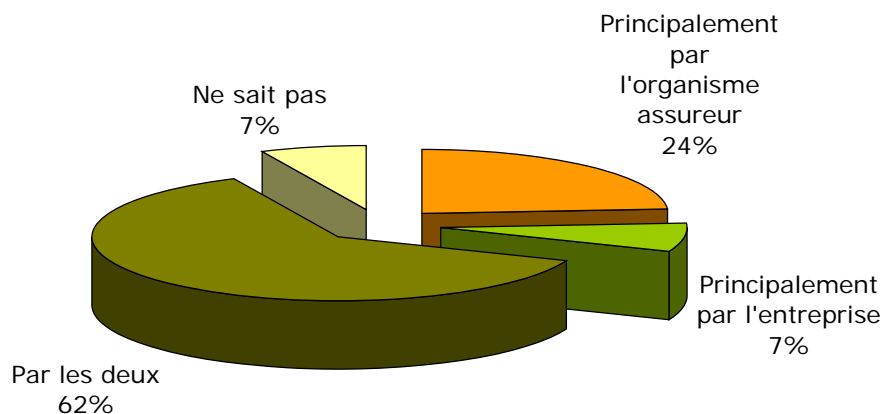
En matière de financement des actions de prévention, les entreprises interrogées sont en attente d'une implication de l'organisme assureur. 24% souhaitent que ces actions soient entièrement à sa charge, 62% partagées entre l'organisme et l'entreprise. 7% pensent que c'est à l'entreprise de financer seule ces actions. 7% ne savent pas.

Les employeurs dans les petites entreprises souhaitent plus souvent que les organismes assureurs prennent en charge entièrement le coût des actions de formation : 32% dans les entreprises de moins de 9 salariés et 15% dans les entreprises de 1000 salariés et plus.

Les employeurs attachant de l'importance à la prévention sont davantage disposés à participer à son coût : 8% sont disposés à les payer entièrement et 67% à partager leur coût avec l'organisme

assureur, soit un total de 75%. Ces proportions sont de 5% et de 49% (soit un total de 54%) si l'employeur déclare ne pas attacher d'importance aux actions de prévention en entreprise.

Figure 54 Pour vous les actions de préventions doivent être financées :



Source : CREDOC/CTIP, 2008

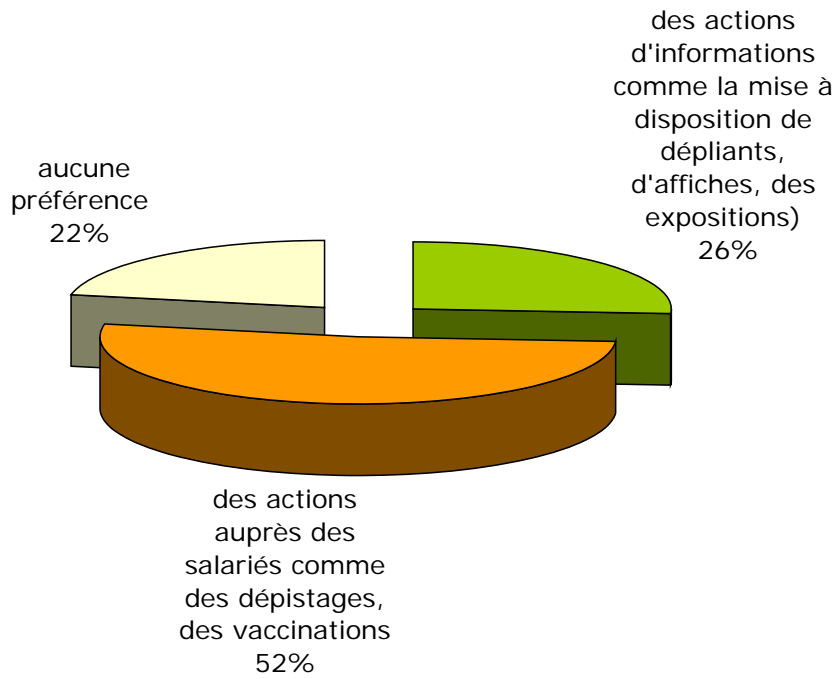
Sur l'ensemble des répondants

4.3 Une préférence pour les actions auprès des salariés

La majorité des employeurs préfèrent que la prévention prenne la forme d'actions auprès des salariés comme des vaccinations, dépistages (52%). 26% préfèrent des actions d'information et 22% ne déclarent aucune préférence.

Ces réponses ne varient pas que l'employeur ait par ailleurs déclaré attacher de l'importance à la prévention ou non. Elles ne varient en revanche pas en fonction de la taille ou du secteur de l'entreprise.

Figure 55 Que préférez-vous ?



Source : CREDOC/CTIP, 2008

Sur l'ensemble des répondants

4.4 Les actions de prévention mises en œuvre

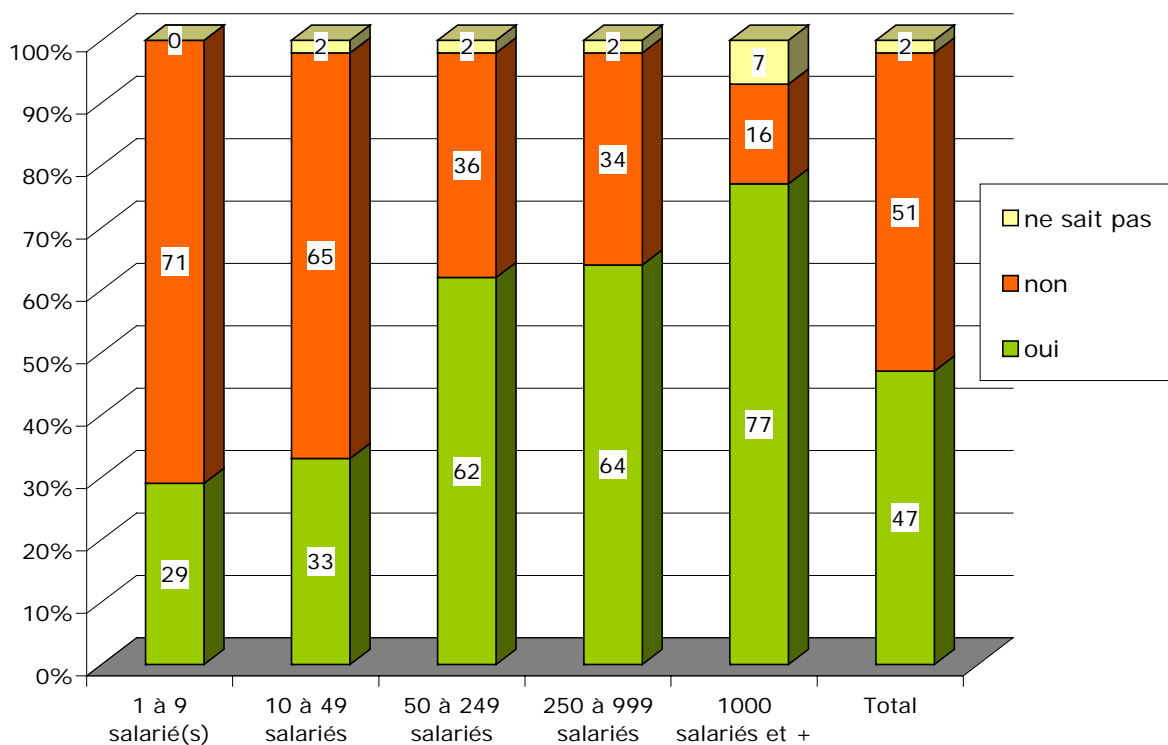
Dans 47% de l'ensemble des entreprises interrogées, les employeurs déclarent avoir déjà mis en œuvre des actions de prévention dans l'entreprise.

Les employeurs dans les entreprises industrielles et des transports ont plus souvent déjà mis en œuvre des actions de prévention (56% et 57%). Seules 39% des employeurs dans les entreprises du commerce et des services en entreprises l'ont déjà fait.

Mettre en place des actions de prévention est plus fréquent dans les grandes entreprises : 29% dans les moins de 9, 33% dans les 10 à 50 mais 62% dans les 50 à 249 ; 65% dans les 250-999 et 77% dans les entreprises de 1000 salariés et plus.

Enfin 57% des employeurs déclarant attacher de l'importance à la prévention en entreprise ont mis en place des actions de prévention contre 19% de celles qui n'y attachent pas d'importance.

Figure 56 Avez-vous déjà mis en place des actions de prévention dans votre entreprise ? (selon la taille de l'entreprise)



Source : CREDOC/CTIP, 2008

Sur l'ensemble des répondants

Parmi les employeurs n'ayant pas mis en place d'actions de prévention, **la principale raison invoquée est le manque de temps (51%)** puis le manque de moyens (20%) ; des difficultés à mettre en place de telles actions (20%) et le fait qu'il n'y ait pas de responsable dans l'entreprise dans ce domaine (20%). 11% déclarent que la prévention est inutile.

Figure 57 Pourquoi n'avez-vous pas mis en place d'actions de prévention ?

Par manque de temps	51%
Par manque de moyens	20%
Du fait des difficultés à mettre en place des actions de prévention dans l'entreprise	20%
Parce qu'il n'y a pas de responsabilité de l'entreprise dans ce domaine	20%
Du fait de l'inutilité de la prévention	11%
Ne sait pas	3%
<i>AUTRES DONT :</i>	
<i>N'y a pas pensé</i>	2%
<i>C'est aux salariés de se renseigner, les gens sont adultes...</i>	1%
<i>Pas de besoin dans l'entreprise</i>	3%
<i>Manque d'informations</i>	1%
<i>Divers</i>	2%

Source : CREDOC/CTIP, 2008

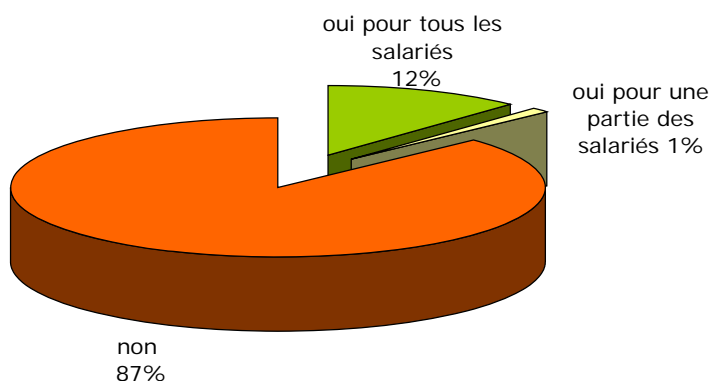
Sur les 510 entreprises n'ayant pas mis en place d'actions de prévention

5/ Zoom sur les employeurs ne proposant pas de complémentaire santé

Parmi les employeurs ne proposant pas de complémentaire santé au moment de l'enquête, 13% envisagent d'en mettre une en place dans les deux prochaines années. Dans ce cas, cette complémentaire sera proposée le plus souvent à l'ensemble des salariés.

Ces employeurs ne proposant pas de complémentaire santé sont plus souvent dans des petites entreprises du tertiaire. Parmi eux, ceux qui déclarent envisager de mettre en place une complémentaire sont dans des entreprises de toute taille et de tout secteur. Les effectifs sont trop petits dans l'industrie et dans les grandes entreprises pour que les écarts soient significatifs.

Figure 58 Envisagez-vous de mettre en place une complémentaire santé dans les deux prochaines années ?



Source : CREDOC/CTIP, 2008

Parmi les 230 entreprises ne proposant pas de complémentaire santé

Parmi les 29 employeurs qui souhaitent mettre en place une complémentaire santé dans les deux prochaines années, la principale raison avancée tient au fait que cette mise en place est un élément de rémunération devenu indispensable, puis que la demande des salariés est forte. Les effectifs sont cependant trop faibles pour vraiment hiérarchiser ces raisons.

Les effectifs sont trop faibles pour étudier si les raisons varient avec la taille ou le secteur de l'entreprise.

Figure 59 Les motivations pour mettre en place une complémentaire santé dans les deux prochaines années

C'est un élément de rémunération devenu indispensable	38%
La demande des salariés est forte	31%
Ça permet de motiver et de fidéliser les salariés	24%
Autre	24%

Source : CREDOC/CTIP, 2008

Parmi les 29 entreprises souhaitant mettre en place une complémentaire santé

Parmi ceux qui n'ont pas le projet de mettre en place une complémentaire santé dans les deux prochaines années, la principale raison avancée tient au fait que les salariés ne sont pas intéressés, puis que c'est trop cher.

On notera que le fait que les salariés ne soient pas intéressés ne reflète que l'opinion propre de l'employeur. Lorsqu'on interroge les salariés non couverts par une complémentaire d'entreprise, 52% souhaiteraient que leur entreprise en mette une en place.

Les raisons ne varient pas de manière significative avec la taille ou le secteur de l'entreprise.

Figure 60 Les raisons pour ne pas mettre en place une complémentaire santé dans les deux prochaines années

Les salariés ne sont pas intéressés	56%
C'est trop cher	19%
Ce n'est pas le rôle de l'entreprise	12%
C'est trop compliqué	10%
Ne sait pas	6%
AUTRES	14%

Source : CREDOC/CTIP, 2008

Parmi les 201 entreprises ne souhaitant pas mettre en place de complémentaire santé

Annexe 1 : Tri à plat du questionnaire « salariés »

Bonjour, je suis ... du CREDOC, centre de recherche sur les conditions de vie des Français. Nous réalisons une étude auprès des salariés pour connaître leur opinion l'assurance maladie et sur la complémentaire santé.

Données redressées

QUESTION FILTRE préalable

Mon questionnaire concerne les personnes salariées dans le secteur privé . Y-a-t-il dans votre foyer une personne salariée dans le secteur privé ?

Enquêteur : en emploi actuellement

Oui 1

Non 2

Demander à lui parler

Q 1 - Pour commencer je vais noter votre fonction

Q 2 - Ce qui correspond à quelle catégorie professionnelle ?

	Effectifs	%
Autre cadre supérieur	126	12%
Agent de maîtrise, cadre moyen, technicien, chef d'équipe	230	23%
Employé	328	32%
Ouvrier	320	33%
Total	1004	100%

Q 3 - Quel est votre âge ?

	Effectifs	%
18-25 ans	127	13%
26-29 ans	78	8%
30-39 ans	255	25%
40-49 ans	304	30%
50-59 ans	220	22%
60 ans et plus	20	2%
Total	1004	100%

Q 4 - Quelle est la nature de votre contrat de travail ? Est-ce un ...

	Effectifs	%
CDI	865	86%
CDD	100	10%
Missions d'intérim	29	3%
CES, emploi jeune....	9	1%
Autre	1	0%
Total	1004	100%

Q 5 - Quel est le secteur d'activité de votre entreprise ?

	Effectifs	%
Agriculture	16	2%
Industrie	215	21%
BTP	97	10%
Transports	47	5%
Commerce / distribution	174	17%
Services aux entreprises	138	14%
Education, santé, action sociale	101	10%
Autre tertiaire	216	21%
Total	1004	100%

Q 6 - Combien de salariés compte votre entreprise ?

(entreprise au total, tous établissements confondus)

	Effectifs	%
1 à 9 salarié(s)	241	24%
10 à 49 salariés	285	28%
50 à 249 salariés	264	26%
250 à 999 salariés	158	16%
1000 salariés et +	56	6%
Total	1004	100%

Q 7 - Quelle est votre situation matrimoniale ?

	Effectifs	%
Célibataire, divorcé, veuf	302	30%
Marié, pacsé ou vivant maritalement	702	70%
Total	1004	100%

Q7b (si marié, pacsé ou vivant maritalement) Votre conjoint travaille-t-il?

	Effectifs	%
Oui	570	82%
Non	122	18%
Total	702	100%
Réponses manquantes	302	

Q 8 - Avez-vous des enfants à charge ?

	Effectifs	%
Oui, dont au moins un de moins de trois ans	130	13%
Oui, ils ont tous plus de trois ans	435	43%
Non	439	44%
Total	1004	100%

Q 9 - Bénéficiez-vous d'une complémentaire santé ?

	Effectifs	%
Oui	933	93%
Non	69	7%
Ne sait pas	1	0%
Total	1004	100%

Q 10 - Pour cette couverture complémentaire santé...

(Plusieurs réponses possibles)

Sur les 933 couverts par une complémentaire	Effectifs	%
Vous êtes couvert dans le cadre de votre entreprise par un contrat collectif	515	55%
Vous avez souscrit un contrat individuel par vous-même	297	32%
Vous êtes couvert par la complémentaire de votre conjoint	165	18%
Vous êtes couvert par la complémentaire de vos parents	8	1%
Vous êtes couvert au titre de la CMU-C (complémentaire)	18	2%
Ne sait pas	3	0%

Q 11 - (Si couvert par le contrat de son entreprise en Q 10) Est-ce une complémentaire :

	Effectifs	%
Obligatoire	371	72%
Facultative	130	25%
Ne sait pas	14	3%
Total	515	100%
Réponses manquantes	489	

Q 12 - (Si obligatoire en Q 11) Dans votre entreprise actuelle, cette complémentaire a-t-elle toujours été obligatoire ou l'est-elle devenue en 2007 ou 2008 ?

	Effectifs	%
Oui a toujours été obligatoire	263	71%
L'est devenue en 2007, 2008	82	22%
Ne sait pas	26	7%
Total	371	100%
Réponses manquantes	633	

Q 13 - (Si obligatoire en Q 11) Vous a-t-on proposé de choisir entre différents niveaux de garanties ?

	Effectifs	%
Oui	119	32%
Non	252	68%
Total	371	100%
Réponses manquantes	633	

Q 14 - (Si obligatoire en Q 11) Vous a-t-on proposé de souscrire en plus des options supplémentaires entièrement à votre charge sans participation de l'employeur ?

	Effectifs	%
Oui	58	16%
Non	300	80%
Ne sait pas	13	4%
Total	371	100%
Réponses manquantes	633	

Q 15 - (Si oui en Q 14) En avez-vous souscrites ?

	Effectifs	%
Oui	19	33%
Non	39	67%
Total	58	100%
Réponses manquantes	946	

Q 16 - (si conjoint travaille et couvert par du collectif obligatoire) Êtes-vous couvert par la complémentaire de votre conjoint ?

	Effectifs	%
Oui	57	25%
Non	172	75%
Total	229	100%
Réponses manquantes	775	

Q 17 - (Si couvert par la complémentaire du conjoint) Vous arrive-t-il de cumuler les remboursements de votre complémentaire et celle de votre conjoint pour être remboursé au maximum ?

	Effectifs
Souvent	7
Parfois	11
Jamais	40
Total	57
Réponses manquantes	947

Q18 - (Si « souvent ou parfois » en Q 17) Pour quels types de soins principalement ?

Sur 18 concernés	Effectifs
Les consultations chez un généraliste	4
Les consultations chez un spécialiste	7
Des soins paramédicaux (kiné, orthophoniste,)	5
Les frais d'hôpital ou de clinique	5
Des soins d'optique	12
Des soins dentaires	10
Les soins non pris en charge par la sécurité sociale ((ostéopathie, acupuncture, pharmacie prescrite non remboursée ...)	5

Q 19 - (Si couvert par le contrat de son entreprise en Q 10) Etes-vous satisfait du niveau de remboursement de la complémentaire de votre entreprise ?

	Effectifs	%
Tout à fait satisfait	269	52%
Assez	205	40%
Peu	21	4%
Pas du tout satisfait	20	4%
Total	515	100%
Réponses manquantes	489	

Q 20 - (Si couvert par le contrat de son entreprise en Q 10) Souhaiteriez-vous renforcer ou ajouter, contre cotisations, le remboursement de certains types de dépenses médicales ?

	Effectifs	%
Oui	116	23%
Non	399	77%
Total	515	100%
Réponses manquantes	489	

Q 21 - (Si oui en Q 20) Pour quels types de postes de dépenses de soins ?

Sur 116 concernés	Effectifs	%
Les dépassements d'honoraires des médecins en ville	35	30%
Les dépassements d'honoraires à l'hôpital ou la clinique	51	44%
Les prescriptions du médecin traitant : analyses, radios, kiné...	45	39%
Les soins dentaires	91	78%
Les soins d'optique	82	71%
Le matériel médical (prothèses auditives, les semelles orthopédiques, corsets, fauteuil roulant...)	58	50%
Les soins non remboursés par la Sécurité sociale (ostéopathie, acupuncture, pharmacie prescrite non remboursée ...)	66	57%
La prévention (diététicien, dépistage, sevrage tabagique...)	40	35%
Autre	30	26%

Q 22 - (Si oui en Q 20 et si remboursements à ajouter ou renforcer en Q 21) Seriez-vous prêt(e) à financer vous-même, sans participation de l'employeur, cette extension de garanties?

	Effectifs	%
Oui	73	63%
Non	43	37%
Total	116	100%
Réponses manquantes	888	

Q 23 - (Si Dans « soins non remboursés par la SS» en Q 21) Quels sont les prestations que vous voudriez voir remboursées par votre complémentaire : (en 1er, en second) :

Sur 66 concernés	en premier	en second	dans les deux premiers	%
La pharmacie prescrite non remboursée	14	21	35	53%
La médecine douce (acupuncture, ostéopathie, médecine chinoise)	29	5	34	52%
Les prestations liées à la maternité (amniocentèse, FIV non remboursées par la Sécurité sociale)	8	16	24	36%
Les bilans diététiques	1	6	7	11%
Les chambres particulières et lit d'accompagnement en hôpital ou clinique	9	16	25	38%
Autres	4	1	5	8%
Total	66			
Réponses manquantes	938			

Q24 - (Si couvert par le contrat de son entreprise en Q 10) Pour l'optique et le dentaire, seriez-vous d'accord pour que votre complémentaire santé vous demande systématiquement vos devis avant de vous faire bénéficier :

Avoir des tarifs préférentiels	Effectifs	%
Oui	350	68%
Non	165	32%
Total	515	100%
Réponses manquantes	489	
Avoir un meilleur remboursement	Effectifs	%
Oui	393	76%
Non	122	24%
Total	515	100%
Réponses manquantes	489	
Total	1004	

Q 25 - (Si couvert par le contrat de son entreprise en Q 10) Votre entreprise a-t-elle mis en place des actions de prévention (tabagisme, stress, addiction...)

	Effectifs	%
Oui	166	32%
Non	349	68%
Total	515	100%
Réponses manquantes	503	

Q 26 - (A tous) Avant d'engager des soins, vous renseignez-vous sur le tarif afin d'en déduire ce qui restera à votre charge après le remboursement de la sécurité sociale et de votre complémentaire ?

Une consultation chez un spécialiste	Effectifs	%
Toujours	78	8%
Souvent	151	15%
Rarement	204	20%
Jamais	571	57%
Total	1004	100%

Des actes d'auxiliaires médicaux comme les kinés, les infirmiers, ou pour les analyses ou la radiologie	Effectifs	%
Toujours	77	8%
Souvent	99	10%
Rarement	190	19%
Jamais	638	63%
Total	1004	100%

Pour l'optique	Effectifs	%
Toujours	293	29%
Souvent	140	14%
Rarement	136	14%
Jamais	435	43%
Total	1004	100%

Le dentaire	Effectifs	%
Toujours	281	28%
Souvent	186	19%
Rarement	163	16%
Jamais	374	37%
Total	1004	100%

Pour les frais de séjour (ex. Chambre individuelle) en cas d'hospitalisation	Effectifs	%
Toujours	178	18%
Souvent	116	12%
Rarement	153	15%
Jamais	557	55%
Total	1004	100%

Un acte chirurgical sans caractère d'urgence	Effectifs	%
Toujours	170	17%
Souvent	105	10%
Rarement	152	15%
Jamais	577	58%
Total	1004	100%

Q 27 - (Si « toujours ou souvent » à au moins un des items en Q 26) Pour quelles raisons vous renseignez-vous :

Sur 625 concernés	Effectifs	%
Je n'ai pas les moyens de payer un reste à charge important	175	28%
Je refuse d'avoir à payer des dépassements d'honoraires	113	18%
Ma complémentaire santé exige un devis pour accord avant remboursement	69	11%
Ma complémentaire santé me couvre mal	50	8%
Je n'ai pas de complémentaire santé	6	1%
<i>AUTRES DONT :</i>		
<i>Pour connaître le reste à charge</i>	81	13%
<i>Pour savoir le prix, juste pour information</i>	38	6%
<i>Autres divers</i>	38	6%
<i>Pour faire jouer la concurrence, comparer les prix</i>	56	9%
<i>Parce que ça coûte cher</i>	31	5%
<i>Ne sait pas</i>	13	2%
<i>Pour rester dans le forfait pris en charge</i>	6	1%
<i>Parce qu'il existe des tarifs très différents</i>	6	1%
<i>Parce que c'est une dépense que j'ai souvent</i>	6	1%

(Si rarement et jamais à au moins un des items en Q 26), Pour quelles raisons ne vous renseignez-vous pas ?

Sur 936 concernés	Effectifs	%
Ma complémentaire santé me couvre bien	328	35%
Je m'en moque et paierai si il le faut	243	26%
Je connais déjà ce que cela me coûte pour y être déjà allé	159	17%
Je n'ose pas	28	3%
<i>AUTRES DONT :</i>		
<i>Peu malade, pas de recours aux soins</i>	140	15%
<i>Je consulte rarement, peu malade</i>	28	3%
<i>Pas le temps</i>	19	2%
<i>Autres</i>	19	2%
<i>Je n'y pense pas, pas l'habitude</i>	19	2%
<i>Confiance au médecin, ne veut pas changer</i>	19	2%
<i>Ne sait pas</i>	9	1%
<i>Ce sont des petites sommes, pas cher</i>	9	1%
<i>Je connais le remboursement</i>	9	1%

Q 28 - (A tous) Vous est-il déjà arrivé de reporter ou de renoncer à des soins trop coûteux comme :

Une consultation chez un spécialiste	Effectifs	%
Oui	150	15%
Non	854	85%
Total	1004	100%
Une radio et imagerie médicale	Effectifs	%
Oui	34	3%
Non	970	97%
Total	1004	100%
Une kinésithérapie	Effectifs	%
Oui	46	5%
Non	958	95%
Total	1004	100%
Une analyse de laboratoire	Effectifs	%
Oui	28	3%
Non	976	97%
Total	1004	100%
De l'optique	Effectifs	%
Oui	122	12%
Non	882	88%
Total	1004	100%
Des soins dentaires	Effectifs	%
Oui	223	22%
Non	781	78%
Total	1004	100%
Une opération nécessitant une hospitalisation	Effectifs	%
Oui	23	2%
Non	981	98%
Total	1004	100%
Des médicaments	Effectifs	%
Oui	94	9%
Non	910	91%
Total	1004	100%
Du matériel médical : prothèses auditives, les semelles orthopédiques, corsets, minerve, fauteuil roulant...)	Effectifs	%
Oui	36	4%
Non	968	96%
Total	1004	100%

Si « oui » pour certains soins ou biens médicaux, ET vous avez reporté :

La consultation chez un spécialiste	Effectifs	%
De moins de 3 mois	18	12%
De 3 à 6 mois	29	20%
De 6 mois à 1 an	15	10%
De plus d'1 an	29	19%
Vous y avez renoncé définitivement	59	39%
Total	150	100%
Réponses manquantes	854	

La radio et imagerie médicale	Effectifs	
De moins de 3 mois	5	Effectifs trop faibles
De 3 à 6 mois	8	
De 6 mois à 1 an	2	
De plus d'1 an	4	
Vous y avez renoncé définitivement	15	
Total	34	
Réponses manquantes	970	

La kinésithérapie	Effectifs	
De moins de 3 mois	8	Effectifs trop faibles
De 3 à 6 mois	6	
De 6 mois à 1 an	2	
De plus d'1 an	1	
Vous y avez renoncé définitivement	29	
Total	46	
Réponses manquantes	958	

L'analyse de laboratoire	Effectifs	
De moins de 3 mois	6	Effectifs trop faibles
De 3 à 6 mois	2	
De 6 mois à 1 an	4	
De plus d'1 an	3	
Vous y avez renoncé définitivement	13	
Total	28	
Réponses manquantes	976	

Les soins d'optique	Effectifs	%
De moins de 3 mois	20	16%
De 3 à 6 mois	32	27%
De 6 mois à 1 an	31	25%
De plus d'1 an	24	20%
Vous y avez renoncé définitivement	15	12%
Total	122	100%
Réponses manquantes	882	

Les soins dentaires	Effectifs	%
De moins de 3 mois	39	18%
De 3 à 6 mois	40	18%
De 6 mois à 1 an	44	19%
De plus d'1 an	51	23%
Vous y avez renoncé définitivement	49	22%
Total	223	100%
Réponses manquantes	781	

L'opération nécessitant une hospitalisation	Effectifs	
De moins de 3 mois	3	Effectifs trop faibles
De 3 à 6 mois	3	
De 6 mois à 1 an	5	
De plus d'1 an	5	
Vous y avez renoncé définitivement	7	
Total	23	
Réponses manquantes	981	
L'achat des médicaments		
	Effectifs	%
De moins de 3 mois	20	21%
De 3 à 6 mois	11	12%
De 6 mois à 1 an	1	1%
De plus d'1 an	2	2%
Vous y avez renoncé définitivement	60	64%
Total	94	100%
Réponses manquantes	910	
L'achat du matériel		
	Effectifs	%
De moins de 3 mois	6	Effectifs trop faibles
De 3 à 6 mois	6	
De 6 mois à 1 an	4	
De plus d'1 an	7	
Vous y avez renoncé définitivement	13	
Total	36	
Réponses manquantes	968	

Q 29 - (A tous) Considérez-vous que le fait de bénéficier d'une complémentaire santé par votre entreprise soit un avantage financier?

	Effectifs	%
Tout à fait	542	54%
Plutôt	301	30%
Plutôt pas	60	6%
Pas du tout	69	7%
(Nsp)	32	3%
Total	1004	100%

Q 30 - (si couvert par une complémentaire d'entreprise) Souhaitez-vous que votre employeur :

	Effectifs	%
Maintienne la complémentaire santé de l'entreprise	471	92%
La supprime en transformant sa contribution en salaire moins les charges sociales	44	8%
Total	515	100%
Réponses manquantes	489	

Q 31 - (si couvert par une complémentaire d'entreprise) Après votre départ à la retraite, pensez-vous que pour votre complémentaire :

	Effectifs	%
Vous continuerez à en bénéficier sans surcoût	60	12%
Vous la conserverez en payant une cotisation plus élevée	166	32%
Vous devrez en trouver une autre (de même niveau avec surcoût ou moins forte pour un coût moindre)	180	35%
Ne sait pas	109	21%
Total	515	100%
Réponses manquantes	489	

Q 32 - (A tous) Avez-vous le sentiment que les dépenses médicales de votre foyer (hors cotisation à la complémentaire santé) pèsent plus dans votre budget depuis ces dernières années :

	Effectifs	%
Beaucoup plus	242	24%
Un peu plus	450	45%
Un peu moins	60	6%
Beaucoup moins	48	5%
(identique)	204	20%
Total	1004	100%

Q 33 - (A tous) Pour votre consommation de soins, quel est votre comportement :

Par principe, vous essayez de limiter la dépense même si vous êtes totalement remboursé	367	37%
Vous faites attention aux soins qui font l'objet de franchises médicales ou de baisses de remboursement	364	36%
Le coût des soins n'entre pas en ligne de compte dans votre consommation médicale	273	27%
Total	1004	100%

Q 34 - (A tous) En 2009, vous envisagez ou allez :

	Effectifs	%
Reporter ou renoncer à certains soins	26	3%
Tenter de moins dépenser (en faisant appel au réseau de professionnels de santé recommandés par votre complémentaire, en	222	22%
Investir dans votre santé (par la prévention notamment)	110	11%
Ne rien changer	646	64%
Total	1004	100%

Q 35 - (Si 1 en Q34) Est-ce en lien avec la crise financière et économique actuelle ?

	Effectifs
Oui	14
Non	12
Total	26
Réponses manquantes	977

Q 36 - (A tous ceux qui ont une complémentaire santé) Votre organisme assureur est-il ?

	Effectifs	%
Une institution de prévoyance	69	7%
Une mutuelle	667	72%
Une société d'assurance	134	14%
Ne sait pas	63	7%
Total	933	100%
Réponses manquantes	71	

Q 37 - (A tous) Etes-vous atteint d'une affection de longue durée prise en charge à 100 % par la sécurité sociale ?

	Effectifs	%
Oui	121	12%
Non	879	88%
Nsp	4	0%
Total	1004	100%

Si pas couvert par le contrat de son entreprise en Q 10

Q 38 - Souhaiteriez-vous que votre entreprise mette en place une complémentaire santé ?

	Effectifs	%
Oui	256	52%
Non	233	48%
Total	489	100%
Réponses manquantes	515	

Q 39 - Si oui, pourquoi :

Sur les 256 concernés	Effectifs	%
Je n'ai pas de complémentaire santé	26	10%
C'est l'entreprise qui se charge de négocier et de suivre le contrat	41	16%
C'est le meilleur rapport qualité/prix	174	68%
Autres divers	6	2%
POUR POUVOIR COMPARER, pour voir ce qui est proposé...	4	2%
Ne sait pas	5	2%
Total	256	100%
Réponses manquantes	744	

Q 40 - (A tous) Pour finir et afin de pouvoir analyser vos réponses, pouvez-vous me dire dans quelle tranche se situe le revenu net mensuel de votre foyer ?

	Effectifs	%
Moins de 800 euros (5000 FF)	22	2%
De 800 à moins de 1500 euros (5000-9999 FF)	200	20%
De 1500 à moins de 2300 euros (10000-14999 FF)	231	23%
De 2300 à moins de 3000 euros (15000-19999 FF)	243	24%
De 3000 à moins de 3800 euros (20000-24999 FF) ⁵	133	13%
De 3800 à moins de 4500 euros (25000-29999 FF) ⁶	79	8%
Plus de 4500 euros (29999 FF et plus) ⁷	67	7%
Refus/ne sait pas	29	3%
Total	1004	100%

Q 41 - Noter le sexe de la personne interrogée

	Effectifs	%
Femme	480	48%
Homme	524	52%
Total	1004	100%

Annexe 2 : Tri à plat du questionnaire « employeurs »

Bonjour, je suis ... du CREDOC, centre de recherche sur les conditions de vie des Français. Nous réalisons une étude auprès des chefs d'entreprise pour connaître leur opinion sur la complémentaire santé (le chef d'entreprise peut déléguer ces questions, demander précisément dans l'entreprise, le responsable qui s'occupe de protection sociale).

Acceptez-vous de répondre à cette enquête ? Le questionnaire prend environ dix minutes. Il n'y a aucune démarche commerciale, c'est uniquement une enquête d'opinion.

Q 12 - Pour commencer je vais noter votre fonction

Q 13 - Ce qui correspond à quelle catégorie professionnelle ?

	Effectifs	%
Directeur général, PDG,	88	9%
Secrétaire général	71	7%
Gérant	92	9%
Directeur des ressources humaines	155	15%
Autre cadre supérieur	601	60%
Total	1007	100%

Q 3 - Quel est le secteur d'activité de votre entreprise ?

Secteur	Effectifs	%
Industrie	204	20%
BTP	104	10%
Transport	48	5%
Commerce	200	20%
Services aux entreprises	165	16%
Autres tertiaires	284	28%
agriculture	2	1%
Total	1007	100%

Q 4 - Combien de salariés compte votre entreprise ?

effectif en tranche	Effectifs	%
1 à 9	241	24%
10 à 49	277	27%
50 à 249	262	26%
250 à 999	166	17%
1000 et +	61	6%
Total	1007	100%

Q 5 - Quel est le nombre de cadres dans votre entreprise ?

Q 6 - Y a-t-il dans votre entreprise une complémentaire santé ?

Oui, pour tous les salariés	629	62%
Oui, pour une partie des salariés (cadres, ETAM, ouvriers et employés)	148	15%
Non	230	23%
Total	1007	100%

Q 7 - (Si oui en Q 6) Depuis combien de temps :

	Effectifs	%
Depuis cette année, 2008	36	5%
Depuis 2007	20	3%
Depuis 2003 à 2006	75	9%
Avant 2003	646	83%
Total	777	100%
Réponses manquantes	230	

Q 8 - (Si oui en Q6) Y a-t-il une condition d'ancienneté ou un délai de carence pour en bénéficier ?

	Effectifs	%
Oui	108	14%
Non	661	85%
Ne sait pas	8	1%
Total	777	100%
Réponses manquantes	230	

Q 9 - (Si oui en Q 8) Sa durée est de :

	Effectifs	%
Moins de 3 mois	38	35%
Plus de 3 mois à 6 mois	35	32%
Plus de 6 mois à 1 an	31	29%
Autres	4	4%
Total	108	100%
Réponses manquantes	899	

Q 10 - (Si oui en Q6) Cette complémentaire santé a-t-elle été mise en place par ?

	Effectifs	%
Une décision unilatérale de l'employeur	446	58%
Un référendum	31	4%
Un accord collectif dans l'entreprise ou dans l'établissement	188	24%
Une convention collective ou un accord dans votre branche professionnelle	63	8%
Ne sait pas	49	6%
Total	777	100%
Réponses manquantes	230	

Q 11 - (Si oui en Q6) S'agit-il ?

	Effectifs	%
De garanties sur mesure (pour l'entreprise)	338	44%
De garanties standard	439	56%
Total	777	100%
Réponses manquantes	230	

Q 12 - (Si oui en Q6) La cotisation par salarié au titre de la complémentaire santé est exprimée ?

	Effectifs	%
En euros	383	49%
En pourcentage du PASS (Plafond annuel de la sécurité sociale)	209	27%
En pourcentage du salaire	123	16%
Ne sait pas	34	4%
Forfait	4	1%
Les 2 : en pourcentage pass et en pourcentage de salaire	11	1%
Différent si cadre ou non cadre	4	1%
Autres divers	9	1%
Total	777	100%
Réponses manquantes	230	

Q 13 - (Si oui en Q 6) Pour les salariés concernés, cette complémentaire est-elle ?

	Effectifs	%
Facultative	146	19%
Obligatoire	629	81%
Ne sait pas	2	0%
Total	777	100%
Réponses manquantes	230	

Q 14 - (Si obligatoire en Q 13) : A-t-elle toujours été obligatoire ou l'est-elle devenue en 2007 ou 2008 ?

	Effectifs	%
Toujours obligatoire	503	80%
Devenue obligatoire en 2007 2008	126	20%
Total	629	100%
Réponses manquantes	378	

Q 15 - (Si oui « pour tous les salariés » en Q6) Les garanties sont-elles identiques pour les différentes catégories de personnel (cadres, ETAM, ouvriers, non cadres) ?

629 entreprises proposant une complémentaire à tous les salariés	Effectifs	%
Oui	404	64%
Non	215	34%
Ne sait pas	10	2%
Total	629	100%
Réponses manquantes	378	

Q 16 - (Si oui « pour tous les salariés » en Q6) La part prise en charge par l'employeur est-elle identique pour les différentes catégories de salariés (cadres, ETAM, ouvriers, non cadres) ?

629 entreprises proposant une complémentaire à tous les salariés	Effectifs	%
Oui	476	76%
Non	153	24%
Total	629	100%
Réponses manquantes	378	

Q16 bis - (si identique) Quelle est cette part de l'employeur pour la complémentaire (en % de la cotisation globale)

Q16 bis - (si non identique) Quelle est la part de l'employeur pour la complémentaire en % de la cotisation globale

pour :

- 1 les cadres
- 2 les ETAM
- 3 Les non cadres

- cotisation « Famille » : *montant unique, quelque soit la structure familiale du salarié)*
- cotisation « Isolé / Couple / Famille » : *3 montants distincts de cotisation, un pour le salarié, un pour le couple (qui peut être constitué du salarié et de son conjoint, ou du salarié et d'un enfant), un pour la famille. Pas de choix du salarié*
- cotisation « Isolé / Famille » : *2 montants distincts de cotisation, un pour le salarié, un pour la famille. Pas de choix du salarié*
- cotisation « Adulte / Enfant » : *2 montants de cotisation, un pour le salarié, un pour l'enfant, avec autant de cotisation qu'il y a d'enfant (sauf mention contraire, comme par exemple, l'absence de cotisation supplémentaire au-delà du 2^{ème} enfant). Le salarié peut choisir de déclarer son conjoint ou non, et son/ses enfant(s) ou non.)*
- cotisation « Isolé » : *un montant de cotisation par personne déclarée, en fonction du choix de l'assuré)*

Q 17 - (Si oui en Q 6) La cotisation au titre de la complémentaire santé est-elle une :

	Effectifs	%
Une cotisation « famille » c'est à dire la même pour tous les salariés quelque soit leur situation familiale	454	58%
Une cotisation « Isolé/couple/famille » ou « Isolé/famille » selon la situation familiale, sans choix du salarié	213	27%
Une cotisation « adulte/enfant » en fonction du nombre de personnes que le salarié souhaite déclarer	83	11%
Une cotisation « isolé » ne couvrant que le salarié sans prise en compte ni du conjoint ni des enfants	27	4%
Total	777	100%
Réponses manquantes	230	

Q 18 - (Si oui en Q 6) La complémentaire santé comprend-elle ?

	Effectifs	%
Des garanties identiques, les mêmes pour tous les salariés pris en charge	489	78%
Une formule de base + des options à choisir, intégrées dans la complémentaire santé de l'entreprise	67	10%
Une formule de base + des options supplémentaires entièrement facultatives et à la charge exclusive du salarié	73	12%
Total	629	100%
Réponses manquantes	378	

Q 19 - (Si oui en Q 6) Êtes-vous satisfait du niveau de remboursement de la complémentaire de votre entreprise ?

	Effectifs	%
Très satisfait	388	50%
Assez	361	46%
Peu	21	3%
Pas du tout satisfait	7	1%
Total	777	100%
Réponses manquantes	230	

Q 20 - (Si oui en Q6) Souhaiteriez-vous renforcer ou ajouter le remboursement de certains postes, en contrepartie d'une augmentation des cotisations employeurs et salariés ?

	Effectifs	%
Oui	102	13%
Non	675	87%
Total	777	100%
Réponses manquantes	230	

Q 21 - (Si oui en Q20) Parmi les postes suivants, quels sont les trois que vous souhaiteriez renforcer ou ajouter ? (3 réponses possibles)

Sur 102	Effectifs	%
Les dépassements d'honoraires des médecins en ville	30	29%
Les dépassements d'honoraires à l'hôpital ou la clinique	17	17%
Les prescriptions du médecin traitant : analyses, radios, kiné...	6	6%
Le dentaire, et plus particulièrement les prothèses dentaires	85	83%
L'optique	74	73%
Le matériel médical (prothèses auditives, les semelles orthopédiques, corsets, fauteuil roulant...)	7	7%
Les soins non remboursés par la Sécurité sociale (ostéopathie, acupuncture, pharmacie prescrite non remboursée ...)	33	32%
La prévention (diététicien, dépistage, sevrage tabagique...)	2	2%
Autres divers	2	2%

Q 22 - (Si non en Q20) Souhaiteriez-vous au contraire diminuer le coût de la complémentaire pour l'entreprise en diminuant les niveaux de garanties ou en en supprimant certaines ?

Sur les 675 qui ne souhaitent pas renforcer leur couverture	Effectifs	%
Oui	23	3%
Non	652	97%
Total	675	100%
Réponses manquantes	332	

Q 23 - (Si oui en Q 6) En supplément des garanties de la complémentaire de l'entreprise, quels postes souhaiteriez-vous proposer en option, entièrement au choix et à la charge du salarié :

Q23 souhaiteriez-vous proposer en option	les dépassements d'honoraires des médecins en ville		les dépassements d'honoraires à l'hôpital ou la clinique		les prescriptions du médecin traitant : analyses, radios, kiné...	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Oui	101	16%	119	19%	94	15%
Non	490	78%	472	75%	503	80%
Ne sait pas	38	6%	38	6%	32	5%
Total	629	100%	629	100%	629	100%
Réponses manquantes	378		378		378	

Q23 souhaiteriez-vous proposer en option	le dentaire, et plus particulièrement les prothèses dentaires		l'optique		le matériel médical (prothèses auditives, les semelles orthopédiques, corsets, fauteuil roulant...)	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Oui	126	20%	125	20%	95	15%
Non	484	77%	486	77%	502	80%
Ne sait pas	19	3%	18	3%	32	5%
Total	629	100%	629	100%	629	100%
Réponses manquantes	378		378		378	

Q23 souhaiteriez-vous proposer en option :	les soins non remboursés par la Sécurité sociale (ostéopathie, acupuncture, pharmacie prescrite non remboursée ...)		la prévention (diététicien, dépistage, sevrage tabagique...)	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Oui	138	22%	113	18%
Non	466	74%	491	78%
Ne sait pas	25	4%	25	4%
Total	629	100%	629	100%
Réponses manquantes	378		378	

Q 24 - (Si oui en Q6) Quels sont les critères de choix d'un organisme complémentaire santé ? (en 1er, en 2ème)

	en premier		en second		dans les deux premiers
	Effectifs	%	Effectifs	%	
L'unicité d'interlocuteur pour la retraite et/ou la prévoyance de l'entreprise	100	13%	60	8%	21%
Une forte notoriété	71	9%	59	8%	17%
Un nombre important d'entreprises adhérentes et d'assurés	41	5%	63	8%	13%
Un interlocuteur dédié qui conseille l'entreprise	159	21%	157	20%	41%
Un assureur à but non lucratif (institution de prévoyance, mutuelle)	28	3%	35	5%	8%
La qualité de gestion	180	23%	155	20%	43%
Un accompagnement dans la maîtrise des dépenses	102	13%	121	16%	29%
Un autre critère	96	12%	117	15%	27%
Total	777	100%	777	100%	
Réponses manquantes	230		230		

Q 25 - (Si oui en Q6) Pour votre entreprise, l'organisme assureur a été choisi :

Sur 777	Effectifs	%
Du fait de son sérieux et la confiance qu'il vous a inspirée	285	37%
Parce que c'est lui qui gère la retraite et/ou la prévoyance de l'entreprise	162	21%
Ne sait pas	129	17%
En raison de sa proximité géographique	125	16%
Car il proposait des services d'accompagnement non proposés par ses concurrents (prévention, réseau de soins, ...)	97	12%
Parce que c'est lui qui vous a sollicité	65	8%
La branche l'a imposé, choix du groupe, c'est celle du groupe, mutuelle de groupe...	59	8%
Meilleur rapport qualité/prix	40	5%
Autres divers	24	3%
Suite à un appel d'offre	11	1%
Était déjà en place, historique...	9	1%
Par connaissances, on le connaissait déjà, c'est un salarié qui nous l'a présenté...	6	1%

Q 26 - (Si oui en Q6) Quels sont pour vous les trois principaux critères de choix d'une offre de complémentaire santé ?

Sur 777	Effectifs	%
Des niveaux de remboursement élevés	469	60%
Un service de tiers payant généralisé	428	55%
Le remboursement de prestations non prises en charge par la sécurité sociale (ostéopathie, acupuncture, pharmacie ...)	340	44%
Une aide à la maîtrise des dépenses (réseau de professionnels de santé recommandés par la complémentaire, prévention, an	195	25%
Des garanties sur mesure adaptées au profil des salariés (ex : pas de prestation de maternité si salariés ont tous plus	194	25%
Des services d'assistance à domicile en cas de maladie	122	16%
Des options dans le contrat de l'entreprise (participation de l'employeur)	121	16%
Des options facultatives entièrement à la charge du salarié	75	10%
Autres divers	20	3%
Bon rapport qualité/prix	11	1%
Ne sait pas	5	1%

Q 27 - (Si «remboursement de prestations non prises en charge », en Q 23) Parmi les prestations suivantes, quelles sont celles pour lesquelles vous souhaiteriez un remboursement complémentaire ?

Plusieurs réponses possibles

Sur 138	Effectifs	%
Les chambres particulières et lit d'accompagnement en hôpital ou clinique	77	56%
La médecine douce (acupuncture, ostéopathie, médecine chinoise)	67	49%
La pharmacie prescrite non remboursée	66	48%
Les prestations liées à la maternité (amniocentèse, FIV)	41	30%
Les bilans diététiques	12	9%
autres	6	4%
dentaire	3	2%

Q 28 - (A tous) Attachez-vous de l'importance aux actions de prévention en entreprise en matière de santé ?

	Effectifs	%
Oui	757	75%
Non	228	23%
Ne sait pas	22	2%
Total	1007	100%

Q 29 - (Si oui en Q 28) Sur quoi doivent-elles porter ?

Plusieurs réponses possibles

Sur 757	Effectifs	%
Le stress	374	49%
Le tabagisme	399	53%
Les addictions (alcool ...)	317	42%
Les troubles musculo-squelettiques	389	51%
La nutrition	184	24%
Les maladies cardio-vasculaires	300	40%
Hygiène et la sécurité	29	4%
Les vaccinations, la grippe...	6	1%
Autres	22	3%
Ne sait pas	2	0%

Q 29Bis - (A tous) Pour vous, les actions de prévention doivent être financées :

	Effectifs	%
Principalement par l'organisme assureur	240	24%
Principalement par l'entreprise	74	7%
Par les deux	627	62%
(Ne sait pas)	66	7%
Total	1007	100%

Q 30 - (A tous) Que préférez-vous ?

	Effectifs	%
Des actions d'informations comme la mise à disposition de dépliants, d'affiches, des expositions)	266	26%
Ou des actions auprès des salariés comme des dépistages, des vaccinations	522	52%
(Aucune préférence)	219	22%
Total	1007	100%

Q 31 - (A tous) Avez-vous mis en place une ou des actions de prévention dans votre entreprise ?

	Effectifs	%
Oui	477	47%
Non	510	51%
Ne sait pas	20	2%
Total	1007	100%

Q 32 - (Si « non » à la Q 31) Pour quelle raison n'avez-vous pas mis en place d'action de prévention dans votre entreprise ?

Plusieurs réponses possibles

Sur 510	Effectifs	%
Par manque de temps	260	51%
Par manque de moyens	101	20%
Du fait des difficultés à mettre en place des actions de prévention dans l'entreprise	103	20%
Du fait de l'inutilité de la prévention	57	11%
Parce qu'il n y a pas de responsabilité de l'entreprise dans ce domaine	100	20%
Pas pensé	9	2%
C'est à l'étude	2	0%
C'est aux salariés de se renseigner, les gens sont adultes...	3	1%
Pas de besoin, entreprise familiale, petite entreprise	17	3%
Manque d'informations	5	1%
Autres	11	2%
Ne sait pas	13	3%

Q 33 - (Si oui à Q6) L'organisme assureur vous a-t-il indiqué une hausse de vos cotisations pour 2009 ?

Sur 777	Effectifs	%
Oui	278	36%
Non	441	57%
Ne sait pas	57	7%
Total	777	100%
Réponses manquantes	230	

Q 34 - (Si oui à Q6) Savez-vous qu'au titre de la CMU complémentaire, les organismes assureurs paient une taxe qui va passer de 2,5 % à 5,9 % en 2009 ?

	Effectifs	%
Oui	312	40%
Non	454	59%
Ne sait pas	11	1%
Total	777	100%
Réponses manquantes	230	

Q 35 - (Si oui en Q 33 et Q 34) La hausse de vos cotisations comprend-elle la répercussion de la hausse de cette taxe ?

	Effectifs	%
Oui	121	79%
Non	13	9%
Ne sait pas	19	12%
Total	153	100%
Réponses manquantes	853	

Q 36 - (Si oui à la Q 33) Au vu de la hausse de vos cotisations, qu'avez-vous décidé ou qu'allez-vous décider ?

Sur 278	Effectifs	%
Répercuter la hausse uniquement sur la part « salarié » pour ne pas augmenter le montant total de la part « employeur	43	16%
Prendre entièrement en charge le surcoût sur la part employeur	26	9%
Partager la hausse entre la part « employeur » et la part « salarié »	145	52%
Revoir les garanties à la baisse	8	3%
Changer de contrat	13	5%
Ne sait pas	27	10%
Ne rien changer, maintenir le contrat ...	7	3%
Décision pas encore prise, en cours de discussion...	4	1%
Autres	5	2%
Total	278	100%
Réponses manquantes	729	

Q 37 - (Si oui en Q6) La complémentaire santé de votre entreprise est assurée par :

	Effectifs	%
Une société d'assurance	125	16%
Une mutuelle	321	42%
Une institution de prévoyance	150	19%
Un courtier	148	19%
Ne sait pas	33	4%
Total	777	100%
Réponses manquantes	230	

Si pas de complémentaire santé dans l'entreprise en Q 6

Q 38 - (Si non en Q6) Envisagez-vous de mettre une complémentaire santé dans les deux prochaines années ?

	Effectifs	%
Oui pour tous les salariés	27	12%
Oui pour une partie des salariés	2	1%
Non	201	87%
Total	230	100%
Réponses manquantes	777	

Q 39 - (Si oui en Q38) Pour quelle raison ?

plusieurs réponses possibles

Sur 29	Effectifs	%
La demande des salariés est forte	9	31%
Ça permet de motiver et de fidéliser les salariés	7	24%
C'est un élément de rémunération devenu indispensable	11	38%
Autre	7	24%

Q 39 - (Si non en Q38) Pour quelle raison ?

Plusieurs réponses possibles

Sur 201	Effectifs	%
C'est trop cher	38	19%
C'est trop compliqué	21	10%
Ce n est pas le rôle de l'entreprise	25	12%
Les salariés ne sont pas intéressés	87	43%
Arrêt de l'entreprise	6	3%
Pas intéressé, aucune nécessité	26	13%
Autre	22	11%
Ne sait pas	13	6%

FIC-Regioncode	Effectifs	%
Alsace	32	3%
Aquitaine	54	5%
Auvergne	17	2%
Basse-Normandie	21	2%
Bourgogne	22	2%
Bretagne	39	4%
Centre	34	3%
Champagne-Ardenne	18	2%
Franche-Comté	17	2%
Haute-Normandie	20	2%
Ile-de-France	211	21%
Languedoc-Roussillon	43	4%
Limousin	10	1%
Lorraine	27	3%
Midi-Pyrénées	60	6%
Nord-Pas-de-Calais	51	5%
Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse	117	12%
Rhône-Alpes	116	12%
Picardie	23	2%
Poitou-Charentes	26	3%
Pays de la Loire	49	4%
Total	1007	100%

Annexe 3 : tris croisés par taille du questionnaire « employeurs »

Q 6 - Y a-t-il dans votre entreprise une complémentaire santé ?

		oui, pour tous les salariés	oui, pour une partie des salariés (cadres, ETAM, ouvriers et employés)	non	oui, pour tous les salariés
1 à 9 salarié(s)	Eff. %	112 46%	45 19%	84 35%	241 100%
10 à 49 salariés	Eff. %	129 47%	47 17%	101 37%	277 100%
50 à 249 salariés	Eff. %	201 76%	31 12%	30 12%	262 100%
250 à 999 salariés	Eff. %	132 80%	21 13%	13 8%	166 100%
1000 salariés et +	Eff. %	55 90%	4 7%	2 3%	61 100%
Total	Eff. %	629 62%	148 15%	230 23%	1007 100%

Q 7 - (Si oui en Q 6) Depuis combien de temps :

		depuis cette année, 2008	depuis 2007	depuis 2003 à 2006	avant 2003	TOTAL
1 à 9 salarié(s)	Eff. %	15 10%	4 3%	14 9%	124 79%	157 100%
10 à 49 salariés	Eff. %	7 4%	3 2%	32 18%	134 76%	175 100%
50 à 249 salariés	Eff. %	5 2%	10 4%	15 7%	202 87%	232 100%
250 à 999 salariés	Eff. %	8 5%	0 0%	13 8%	133 86%	154 100%
1000 salariés et +	Eff. %	1 2%	3 5%	2 3%	53 90%	59 100%
Total	Eff. %	36 5%	20 3%	75 10%	646 83%	777 100%

Q 8 - (Si oui en Q6) Y a-t-il une condition d'ancienneté ou un délai de carence pour en bénéficier ?

		oui	non	ne sait pas	TOTAL
1 à 9 salarié(s)	Eff. %	18 12%	136 87%	3 2%	157 100%
10 à 49 salariés	Eff. %	15 9%	158 90%	2 1%	175 100%
50 à 249 salariés	Eff. %	43 19%	185 80%	3 1%	232 100%
250 à 999 salariés	Eff. %	23 15%	130 84%	1 1%	154 100%
1000 salariés et +	Eff. %	8 14%	51 86%	0 0%	59 100%
Total	Eff. %	108 14%	661 85%	8 1%	777 100%

Q 9 - (Si oui en Q 8) Sa durée est de :

		moins de 3 mois	plus de 3 mois à 6 mois	plus de 6 mois à 1 an	Autres	TOTAL
1 à 9 salarié(s)	Eff. %	6 32%	6 32%	7 37%	0 0%	19 100%
10 à 49 salariés	Eff. %	2 14%	4 29%	6 43%	2 14%	14 100%
50 à 249 salariés	Eff. %	15 35%	13 30%	13 30%	2 5%	43 100%
250 à 999 salariés	Eff. %	8 36%	9 41%	5 23%	0 0%	22 100%
1000 salariés et +	Eff. %	5 71%	2 29%	0 0%	0 0%	7 100%
Total	Eff. %	38 34%	35 32%	31 30%	4 4%	108 100%

Q 10 - (Si oui en Q6) Cette complémentaire santé a-t-elle été mise en place par ?

		une décision unilatérale de l'employeur	un référendum	un accord collectif dans l'entreprise ou dans l'établissement	une convention collective ou un accord dans votre branche professionnelle	ne sait pas	TOTAL
1 à 9 salarié(s)	Eff. %	116 74%	6 4%	17 11%	15 10%	3 2%	157 100%
10 à 49 salariés	Eff. %	116 66%	3 2%	28 16%	17 10%	11 6%	175 100%
50 à 249 salariés	Eff. %	118 51%	15 7%	59 26%	18 8%	21 9%	232 100%
250 à 999 salariés	Eff. %	73 47%	5 3%	59 38%	9 6%	8 5%	154 100%
1000 salariés et +	Eff. %	23 39%	2 3%	25 42%	3 5%	6 10%	59 100%
Total	Eff. %	446 58%	31 4%	188 24%	63 8%	49 6%	777 100%

Q 11 - (Si oui en Q6) S'agit-il ?

		de garanties sur mesure (pour l'entreprise)	de garanties standard	TOTAL
1 à 9 salarié(s)	Eff. %	43 27%	114 73%	157 100%
10 à 49 salariés	Eff. %	60 34%	115 66%	175 100%
50 à 249 salariés	Eff. %	105 45%	127 55%	232 100%
250 à 999 salariés	Eff. %	95 62%	59 38%	154 100%
1000 salariés et +	Eff. %	35 59%	24 41%	59 100%
Total	Eff. %	338 44%	439 57%	777 100%

Q 12 - (Si oui en Q6) La cotisation par salarié au titre de la complémentaire santé est exprimée ?

		en euros	en pourcentage du PASS (Plafond annuel de la sécurité sociale)	en pourcentage du salaire	ne sait pas	TOTAL
1 à 9 salarié(s)	Eff. %	77 49%	26 17%	37 24%	12 8%	157 100%
10 à 49 salariés	Eff. %	85 49%	28 16%	37 21%	14 8%	175 100%
50 à 249 salariés	Eff. %	128 55%	66 29%	28 12%	4 2%	232 100%
250 à 999 salariés	Eff. %	72 47%	57 37%	15 10%	3 2%	154 100%
1000 salariés et +	Eff. %	21 36%	31 53%	5 9%	0 0%	59 100%
Total	Eff. %	383 49%	209 27%	123 16%	34 4%	777 100%

Q 13 - (Si oui en Q 6) Pour les salariés concernés, cette complémentaire est-elle ?

		facultative	obligatoire	ne sait pas	TOTAL
1 à 9 salarié(s)	Eff. %	39 25%	117 75%	1 1%	157 100%
10 à 49 salariés	Eff. %	42 24%	134 76%	0 0%	175 100%
50 à 249 salariés	Eff. %	43 19%	189 82%	0 0%	232 100%
250 à 999 salariés	Eff. %	18 12%	135 88%	1 1%	154 100%
1000 salariés et +	Eff. %	5 9%	54 92%	0 0%	59 100%
Total	Eff. %	146 19%	629 81%	2 0%	777 100%

Q 14 - (Si obligatoire en Q 13) : A-t-elle toujours été obligatoire ou l'est-elle devenue en 2007 ou 2008 ?

		Toujours obligatoire	Devenue obligatoire en 2007 2008	TOTAL
1 à 9 salarié(s)	Eff. %	99 85%	18 15%	117 100%
10 à 49 salariés	Eff. %	112 84%	22 16%	134 100%
50 à 249 salariés	Eff. %	147 78%	42 22%	188 100%
250 à 999 salariés	Eff. %	105 77%	31 23%	136 100%
1000 salariés et +	Eff. %	40 74%	14 26%	54 100%
Total	Eff. %	503 80%	126 20%	629 100%

Q 15 - (Si oui « pour tous les salariés » en Q6) Les garanties sont-elles identiques pour les différentes catégories de personnel (cadres, ETAM, ouvriers, non cadres) ?

		oui	non	ne sait pas	TOTAL
1 à 9 salarié(s)	Eff. %	74 67%	34 31%	3 3%	111 100%
10 à 49 salariés	Eff. %	72 56%	52 40%	5 4%	129 100%
50 à 249 salariés	Eff. %	131 65%	68 34%	2 1%	201 100%
250 à 999 salariés	Eff. %	95 71%	38 29%	0 0%	133 100%
1000 salariés et +	Eff. %	32 58%	23 42%	0 0%	55 100%
Total	Eff. %	404 64%	215 34%	10 2%	629 100%

Q 16 - (Si oui « pour tous les salariés » en Q6) La part prise en charge par l'employeur est-elle identique pour les différentes catégories de salariés (cadres, ETAM, ouvriers, non cadres) ?

		Oui	non	Oui
1 à 9 salarié(s)	Eff. %	96 86%	16 14%	111 100%
10 à 49 salariés	Eff. %	103 79%	27 21%	129 100%
50 à 249 salariés	Eff. %	144 72%	57 28%	201 100%
250 à 999 salariés	Eff. %	97 74%	35 27%	133 100%
1000 salariés et +	Eff. %	37 67%	18 33%	55 100%
Total	Eff. %	476 76%	153 24%	629 100%

Q 17 - (Si oui en Q 6) La cotisation au titre de la complémentaire santé est-elle une :

		une cotisation « famille » c'est-à-dire la même pour tous les salariés quelque soit leur situation familiale	une cotisation « Isolé/couple/famille » ou « Isolé/famille » selon la situation familiale, sans choix du salarié	une cotisation « adulte/enfant » en fonction du nombre de personnes que le salarié souhaite déclarer	une cotisation « isolé » ne couvrant que le salarié sans prise en compte ni du conjoint ni des enfants	TOTAL
1 à 9 salarié(s)	Eff. %	106 68%	27 17%	11 7%	13 8%	157 100%
10 à 49 salariés	Eff. %	116 66%	40 23%	16 9%	4 2%	175 100%
50 à 249 salariés	Eff. %	117 51%	75 33%	36 16%	3 1%	232 100%
250 à 999 salariés	Eff. %	87 57%	47 31%	15 10%	4 3%	154 100%
1000 salariés et +	Eff. %	28 47%	24 40%	5 8%	3 5%	59 100%
Total	Eff. %	454 58%	213 27%	83 11%	27 4%	777 100%

Q 18 - (Si oui en Q 6) La complémentaire santé comprend-elle ?

		des garanties identiques, les mêmes pour tous les salariés pris en charge	une formule de base + des options à choisir, intégrées dans la complémentaire santé de l'entreprise	une formule de base + des options supplémentaires entièrement facultatives et à la charge exclusive du salarié	TOTAL
1 à 9 salarié(s)	Eff. %	98 84%	8 7%	12 10%	117 100%
10 à 49 salariés	Eff. %	109 81%	15 11%	11 8%	134 100%
50 à 249 salariés	Eff. %	150 80%	19 10%	19 10%	188 100%
250 à 999 salariés	Eff. %	99 73%	14 10%	23 17%	136 100%
1000 salariés et +	Eff. %	30 56%	6 12%	17 32%	54 100%
Total	Eff. %	489 78%	67 10%	73 12%	629 100%

Q 19 - (Si oui en Q 6) Êtes-vous satisfait du niveau de remboursement de la complémentaire de votre entreprise ?

		Très satisfait	Assez	Peu	Pas du tout satisfait	TOTAL
1 à 9 salarié(s)	Eff.	78	72	4	2	c
	%	50%	46%	3%	1%	100%
10 à 49 salariés	Eff.	75	89	6	5	175
	%	43%	51%	3%	3%	100%
50 à 249 salariés	Eff.	120	106	6	0	232
	%	52%	46%	3%	0%	100%
250 à 999 salariés	Eff.	87	64	2	0	154
	%	57%	42%	1%	0%	100%
1000 salariés et +	Eff.	29	28	2	0	59
	%	49%	48%	3%	0%	100%
Total	Eff.	388	361	21	7	777
	%	50%	46%	3%	1%	100%

Q 20 - (Si oui en Q6) Souhaiteriez-vous renforcer ou ajouter le remboursement de certains postes, en contrepartie d'une augmentation des cotisations employeurs et salariés ?

		oui	non	TOTAL
1 à 9 salarié(s)	Eff.	15	142	157
	%	10%	90%	100%
10 à 49 salariés	Eff.	22	154	175
	%	13%	88%	100%
50 à 249 salariés	Eff.	30	202	232
	%	13%	87%	100%
250 à 999 salariés	Eff.	27	127	154
	%	18%	83%	100%
1000 salariés et +	Eff.	9	50	59
	%	15%	85%	100%
Total	Eff.	102	675	777
	%	13%	87%	100%

Q 22 - (Si non en Q20) Souhaiteriez-vous au contraire diminuer le coût de la complémentaire pour l'entreprise en diminuant les niveaux de garanties ou en en supprimant certaines ?

		oui	non	TOTAL
1 à 9 salarié(s)	Eff.	4	138	142
	%	3%	97%	100%
10 à 49 salariés	Eff.	7	147	154
	%	5%	96%	100%
50 à 249 salariés	Eff.	6	196	202
	%	3%	97%	100%
250 à 999 salariés	Eff.	2	125	127
	%	2%	98%	100%
1000 salariés et +	Eff.	4	47	51
	%	8%	92%	100%
Total	Eff.	23	652	675
	%	3%	97%	100%

Q 23 - (Si oui en Q 6) En supplément des garanties de la complémentaire de l'entreprise, quels postes souhaiteriez-vous proposer en option, entièrement au choix et à la charge du salarié :

les dépassements d'honoraires des médecins en ville		oui	non	ne sait pas	TOTAL
1 à 9 salarié(s)	Eff. %	26 17%	123 78%	8 5%	157 100%
10 à 49 salariés	Eff. %	38 22%	125 71%	13 7%	175 100%
50 à 249 salariés	Eff. %	38 16%	185 80%	9 4%	232 100%
250 à 999 salariés	Eff. %	28 18%	119 77%	7 5%	154 100%
1000 salariés et +	Eff. %	5 9%	50 85%	4 7%	59 100%
Total	Eff. %	135 17%	602 77%	41 5%	777 100%
les dépassements d'honoraires à l'hôpital ou la clinique					
		oui	non	ne sait pas	TOTAL
1 à 9 salarié(s)	Eff. %	25 16%	123 78%	9 6%	157 100%
10 à 49 salariés	Eff. %	45 26%	118 67%	13 7%	176 100%
50 à 249 salariés	Eff. %	48 21%	173 75%	11 5%	232 100%
250 à 999 salariés	Eff. %	31 20%	114 74%	9 6%	154 100%
1000 salariés et +	Eff. %	8 14%	49 83%	2 3%	59 100%
Total	Eff. %	157 20%	577 74%	44 6%	777 100%
les prescriptions du médecin traitant : analyses, radios, kiné...					
		oui	non	ne sait pas	TOTAL
1 à 9 salarié(s)	Eff.	20	128	9	157
	%				
10 à 49 salariés	Eff.	36	129	11	176
	%				
50 à 249 salariés	Eff.	38	187	7	232
	%				
250 à 999 salariés	Eff.	24	122	8	154
	%				
1000 salariés et +	Eff.	6	52	1	59
	%				
Total	Eff. %	124 16%	618 79%	36 5%	777 100%

Le dentaire , et plus particulièrement les prothèses dentaires		oui	non	ne sait pas	TOTAL
1 à 9 salarié(s)	Eff. %	26 17%	127 81%	4 3%	157 100%
10 à 49 salariés	Eff. %	39 22%	126 72%	11 6%	176 100%
50 à 249 salariés	Eff. %	59 26%	169 73%	3 1%	231 100%
250 à 999 salariés	Eff. %	36 23%	113 73%	5 3%	154 100%
1000 salariés et +	Eff. %	10 17%	48 81%	1 2%	59 100%
Total	Eff. %	170 22%	583 75%	24 3%	777 100%
l'optique					
		oui	non	ne sait pas	TOTAL
1 à 9 salarié(s)	Eff. %	28 18%	126 80%	3 2%	157 100%
10 à 49 salariés	Eff. %	41 23%	127 72%	8 5%	176 100%
50 à 249 salariés	Eff. %	54 23%	173 75%	5 2%	232 100%
250 à 999 salariés	Eff. %	37 24%	112 73%	5 3%	154 100%
1000 salariés et +	Eff. %	12 20%	47 80%	0 0%	59 100%
Total	Eff. %	172 22%	585 75%	21 3%	777 100%
le matériel médical (prothèses auditives, les semelles orthopédiques, corsets, fauteuil roulant...)					
		oui	non	ne sait pas	TOTAL
1 à 9 salarié(s)	Eff. %	27 17%	128 81%	3 2%	158 100%
10 à 49 salariés	Eff. %	28 16%	131 74%	17 10%	176 100%
50 à 249 salariés	Eff. %	37 16%	183 79%	11 5%	231 100%
250 à 999 salariés	Eff. %	24 16%	121 79%	8 5%	153 100%
1000 salariés et +	Eff. %	7 12%	52 88%	0 0%	59 100%
Total	Eff. %	123 16%	615 79%	39 5%	777 100%

les soins non remboursés par la Sécurité sociale (ostéopathie, acupuncture, pharmacie prescrite non remboursée ...)		oui	non	ne sait pas	TOTAL
1 à 9 salarié(s)	Eff. %	37 23%	118 75%	3 2%	158 100%
10 à 49 salariés	Eff. %	47 27%	115 65%	14 8%	176 100%
50 à 249 salariés	Eff. %	50 22%	174 75%	8 3%	232 100%
250 à 999 salariés	Eff. %	36 24%	110 72%	7 5%	153 100%
1000 salariés et +	Eff. %	11 19%	46 78%	2 3%	59 100%
Total	Eff. %	181 23%	563 72%	34 4%	777 100%

la prévention (diététicien, dépistage, sevrage tabagique...)		oui	non	ne sait pas	TOTAL
1 à 9 salarié(s)	Eff. %	32 20%	119 76%	6 4%	157 100%
10 à 49 salariés	Eff. %	35 20%	129 73%	12 7%	176 100%
50 à 249 salariés	Eff. %	42 18%	186 81%	3 1%	231 100%
250 à 999 salariés	Eff. %	30 20%	117 76%	7 5%	154 100%
1000 salariés et +	Eff. %	7 12%	49 83%	3 5%	59 100%
Total	Eff. %	146 19%	600 77%	31 4%	777 100%

Q 24 - (Si oui en Q6) Quels sont les critères de choix d'un organisme complémentaire santé ? (en 1^{er}, en 2^{ème})

Les 2 premiers choix		l'unicité d'interlocuteur pour la retraite et/ou la prévoyance de l'entreprise	une forte notoriété	un nombre important d'entreprises adhérentes et d'assurés	un interlocuteur dédié qui conseille l'entreprise	un assureur à but non lucratif (institut° de prévoyance, mutuelle)	la qualité de gestion	un accompagnement dans la maîtrise des dépenses	un autre critère
1 à 9 salarié(s)	Eff. %	50 16%	27 9%	20 6%	50 16%	21 7%	61 19%	35 11%	51 16%
10 à 49 salariés	Eff. %	30 9%	42 12%	27 8%	81 23%	13 4%	71 20%	34 10%	52 15%
50 à 249 salariés	Eff. %	44 9%	34 7%	38 8%	102 22%	14 3%	94 20%	80 17%	58 13%
250 à 999 salariés	Eff. %	24 8%	20 7%	13 4%	65 21%	13 4%	80 26%	52 17%	39 13%
1000 salariés et +	Eff. %	12 10%	6 5%	4 3%	19 16%	2 2%	29 25%	22 19%	22 19%
Total	Eff. %	160 10%	129 17%	102 13%	317 41%	63 4%	335 22%	223 14%	222 14%

Q 25 - (Si oui en Q6) Pour votre entreprise, l'organisme assureur a été choisi :

		nombre de répondants	en raison de sa proximité géographique	car il proposait des services d'accompagnement non proposés par ses concurrents (prévention, réseau de soins, ...)	parce que c'est lui qui vous a sollicité	parce que c'est lui qui gère la retraite et/ou la prévoyance de l'entreprise	du fait de son sérieux et la confiance qu'il vous a inspirée
1 à 9 salarié(s)	Eff. %	157 100%	33 21%	18 11%	15 10%	45 29%	48 31%
10 à 49 salariés	Eff. %	176 100%	24 14%	13 7%	18 10%	45 26%	58 33%
50 à 249 salariés	Eff. %	231 100%	39 17%	35 15%	18 8%	37 16%	91 39%
250 à 999 salariés	Eff. %	154 100%	21 14%	23 15%	10 6%	23 15%	66 43%
1000 salariés et +	Eff. %	59 100%	7 12%	8 14%	4 7%	11 19%	21 36%
Total	Eff. %	777 100%	124 12%	97 10%	65 7%	161 16%	284 28%

Q 26 - (Si oui en Q6) Quels sont pour vous les trois principaux critères de choix d'une offre de complémentaire santé ?

		nombre de répondants	des niveaux de remboursement élevés	un service de tiers payant généralisé	des garanties sur mesure adaptées au profil des salariés	des options dans le contrat de l'entreprise (participat° de l'employeur)	des options facultatives entièrement à la charge du salarié	une aide à la maîtrise des dépenses (réseau de professionnels de santé recommandés par la complémentaire...)	le remboursement de prestations non prises en charge par la sécurité sociale	des services d'assistance à domicile en cas de maladie
1 à 9 salarié(s)	Eff. %	157 100%	105 67%	79 50%	29 18%	27 17%	9 6%	30 19%	79 50%	35 22%
10 à 49 salariés	Eff. %	176 100%	104 59%	96 55%	41 23%	32 18%	20 11%	26 15%	90 51%	26 15%
50 à 249 salariés	Eff. %	231 100%	149 65%	125 54%	65 28%	33 14%	20 9%	60 26%	99 43%	34 15%
250 à 999 salariés	Eff. %	154 100%	81 53%	91 59%	43 28%	21 14%	17 11%	53 34%	56 36%	24 16%
1000 salariés et +	Eff. %	59 100%	30 51%	38 64%	15 25%	8 14%	11 19%	27 46%	17 29%	3 5%
Total	Eff. %	777 100%	469 60%	429 55%	193 25%	121 16%	77 10%	196 25%	341 44%	122 16%

Q 27 - (Si «remboursement de prestations non prises en charge », en Q 23) Parmi les prestations suivantes, quelles sont celles pour lesquelles vous souhaiteriez un remboursement complémentaire ?

Plusieurs réponses possibles

		nombre de répondants	La pharmacie prescrite non remboursée	La médecine douce (acupuncture, ostéopathie, médecine chinoise)	Les prestations liées à la maternité (amniocentèse, FIV)	Les chambres particulières et lit d'accompagnement en hôpital ou clinique
1 à 9 salarié(s)	Eff. %	37 23%	19 51%	18 49%	9 24%	21 57%
10 à 49 salariés	Eff. %	47 27%	20 43%	25 53%	15 32%	30 64%
50 à 249 salariés	Eff. %	50 22%	28 56%	24 48%	15 30%	26 52%
250 à 999 salariés	Eff. %	36 24%	17 47%	15 42%	12 33%	19 53%
1000 salariés et +	Eff. %	11 19%	3 27%	6 55%	4 36%	5 45%
Total	Eff. %	181 23%	87 48%	88 49%	55 30%	101 56%

Q 28 - (A tous) Attachez-vous de l'importance aux actions de prévention en entreprise en matière de santé ?

		oui	non	ne sait pas	TOTAL
1 à 9 salarié(s)	Eff. %	161 67%	76 32%	4 2%	241 100%
10 à 49 salariés	Eff. %	185 67%	82 30%	10 4%	277 100%
50 à 249 salariés	Eff. %	222 84%	38 14%	3 1%	263 100%
250 à 999 salariés	Eff. %	139 83%	26 16%	2 1%	167 100%
1000 salariés et +	Eff. %	49 82%	8 13%	3 5%	60 100%
Total	Eff. %	756 75%	230 23%	22 2%	1008 100%

Q 29 - (Si oui en Q 28) Sur quoi doivent-elles porter ?

Plusieurs réponses possibles

		nombre de répondants	le stress	le tabagisme	les addictions (alcool ...)	les troubles musculo-squelettiques	la nutrition	les maladies cardio-vasculaires	hygiène et la sécurité
1 à 9 salarié(s)	Eff. %	161 67%	70 43%	67 42%	45 28%	66 41%	28 17%	64 40%	7 4%
10 à 49 salariés	Eff. %	185 67%	87 47%	94 51%	79 43%	96 52%	48 26%	65 35%	9 5%
50 à 249 salariés	Eff. %	222 84%	111 50%	134 60%	101 45%	112 50%	59 27%	93 42%	7 3%
250 à 999 salariés	Eff. %	139 83%	82 59%	82 59%	70 50%	81 58%	37 27%	58 42%	5 4%
1000 salariés et +	Eff. %	49 82%	24 49%	23 47%	21 43%	33 67%	11 22%	19 39%	1 2%
Total	Eff. %	756 75%	374 49%	400 53%	316 42%	388 51%	183 24%	299 40%	29 4%

Q 29Bis - (A tous) Pour vous, les actions de prévention doivent être financées :

		principalement par l'organisme assureur	principalement par l'entreprise	par les deux	(ne sait pas)	TOTAL
1 à 9 salarié(s)	Eff. %	77 32%	11 5%	134 56%	19 8%	241 100%
10 à 49 salariés	Eff. %	75 27%	18 7%	164 59%	20 7%	277 100%
50 à 249 salariés	Eff. %	49 19%	23 9%	175 67%	15 6%	262 100%
250 à 999 salariés	Eff. %	30 18%	16 10%	111 67%	9 5%	166 100%
1000 salariés et +	Eff. %	9 15%	6 10%	43 71%	3 5%	61 100%
Total	Eff. %	240 24%	74 7%	627 62%	66 7%	1007 100%

Q 30 - (A tous) Que préférez-vous ?

		des actions d'informations comme la mise à disposition de dépliants, d'affiches, des expositions)	ou des actions auprès des salariés comme des dépistages, des vaccinations	(aucune préférence)	TOTAL
1 à 9 salarié(s)	Eff. %	66 27%	118 49%	57 24%	241 100%
10 à 49 salariés	Eff. %	72 26%	148 54%	56 20%	276 100%
50 à 249 salariés	Eff. %	75 29%	135 52%	51 20%	261 100%
250 à 999 salariés	Eff. %	43 26%	83 50%	41 25%	167 100%
1000 salariés et +	Eff. %	10 17%	37 62%	13 22%	60 100%
Total	Eff. %	266 27%	521 52%	218 22%	1005 100%

Q 31 - (A tous) Avez-vous mis en place une ou des actions de prévention dans votre entreprise ?

		oui	non	ne sait pas	TOTAL
1 à 9 salarié(s)	Eff. %	70 29%	170 71%	1 0%	241 100%
10 à 49 salariés	Eff. %	91 33%	180 65%	5 2%	276 100%
50 à 249 salariés	Eff. %	162 62%	94 36%	6 2%	262 100%
250 à 999 salariés	Eff. %	107 65%	56 34%	3 2%	166 100%
1000 salariés et +	Eff. %	47 77%	10 16%	4 7%	61 100%
Total	Eff. %	477 47%	510 51%	19 2%	1006 100%

Q 32 - (Si « non » à la Q 31) Pour quelle raison n'avez-vous pas mis en place d'action de prévention dans votre entreprise ?

Plusieurs réponses possibles

		nombre de répondants	par manque de temps	par manque de moyens	du fait des difficultés à mettre en place des actions de prévention dans l'entreprise	du fait de l'inutilité de la prévention	parce qu'il n'y a pas de responsabilité de l'entreprise dans ce domaine
1 à 9 salarié(s)	Eff. %	170 71%	70 41%	35 21%	29 17%	28 16%	31 18%
10 à 49 salariés	Eff. %	180 65%	94 52%	30 17%	32 18%	26 14%	48 27%
50 à 249 salariés	Eff. %	94 36%	53 56%	17 18%	26 28%	3 3%	17 18%
250 à 999 salariés	Eff. %	56 34%	35 63%	15 27%	13 23%	1 2%	4 7%
1000 salariés et +	Eff. %	10 16%	9 90%	4 40%	3 30%	0 0%	0 0%
Total	Eff. %	510 51%	261 51%	101 20%	103 20%	58 11%	100 20%

Q 33 - (Si oui à Q6) L'organisme assureur vous a-t-il indiqué une hausse de vos cotisations pour 2009 ?

		oui	non	ne sait pas	TOTAL
1 à 9 salarié(s)	Eff. %	54 34%	97 61%	7 4%	158 100%
10 à 49 salariés	Eff. %	63 36%	96 55%	17 10%	176 100%
50 à 249 salariés	Eff. %	90 39%	124 53%	18 8%	232 100%
250 à 999 salariés	Eff. %	53 34%	93 60%	8 5%	154 100%
1000 salariés et +	Eff. %	19 32%	33 56%	7 12%	59 100%
Total	Eff. %	279 36%	443 57%	57 7%	779 100%

Q 34 - (Si oui à Q6) Savez-vous qu'au titre de la CMU complémentaire, les organismes assureurs paient une taxe qui va passer de 2,5 % à 5,9 % en 2009 ?

		oui	non	ne sait pas	TOTAL
1 à 9 salarié(s)	Eff. %	43 27%	112 71%	2 1%	157 100%
10 à 49 salariés	Eff. %	48 27%	124 71%	3 2%	175 100%
50 à 249 salariés	Eff. %	100 43%	128 55%	3 1%	231 100%
250 à 999 salariés	Eff. %	85 56%	67 44%	1 1%	153 100%
1000 salariés et +	Eff. %	35 59%	22 37%	2 3%	59 100%
Total	Eff. %	311 40%	453 59%	11 1%	775 100%

Q 35 - (Si oui en Q 33 et Q 34) La hausse de vos cotisations comprend-elle la répercussion de la hausse de cette taxe ?

		oui	non	ne sait pas	TOTAL
1 à 9 salarié(s)	Eff. %	20 80%	3 12%	2 8%	25 100%
10 à 49 salariés	Eff. %	22 73%	3 10%	5 17%	30 100%
50 à 249 salariés	Eff. %	37 77%	3 6%	8 17%	48 100%
250 à 999 salariés	Eff. %	29 83%	4 11%	2 6%	35 100%
1000 salariés et +	Eff. %	13 81%	1 6%	2 13%	16 100%
Total	Eff. %	121 79%	14 9%	19 12%	154 100%

Q 37 - (Si oui en Q6) La complémentaire santé de votre entreprise est assurée par :

		une société d'assurance	une mutuelle	une institution de prévoyance	un courtier	ne sait pas	TOTAL
1 à 9 salarié(s)	Eff. %	30 19%	66 42%	36 23%	17 11%	8 5%	157 100%
10 à 49 salariés	Eff. %	24 14%	79 45%	48 27%	11 6%	15 9%	177 100%
50 à 249 salariés	Eff. %	28 12%	103 45%	41 18%	52 23%	7 3%	231 100%
250 à 999 salariés	Eff. %	33 21%	55 36%	17 11%	47 31%	2 1%	154 100%
1000 salariés et +	Eff. %	10 17%	17 29%	8 14%	22 37%	2 3%	59 100%
Total	Eff. %	125 16%	320 41%	150 19%	149 19%	34 4%	778 100%

Annexe 4 : tris croisés par secteur du questionnaire « employeurs »

Q 6 - Y a-t-il dans votre entreprise une complémentaire santé ?

		oui, pour tous les salariés	oui, pour une partie des salariés (cadres, ETAM, ouvriers et employés)	non	oui, pour tous les salariés
Industrie	Effectif %	136 67%	39 19%	29 14%	204 100%
BTP	Effectif %	79 76%	9 9%	16 15%	104 100%
Transport	Effectif %	36 75%	4 8%	8 17%	48 100%
Commerce	Effectif %	119 60%	35 18%	46 23%	200 100%
Services aux entreprises	Effectif %	121 74%	19 12%	24 15%	164 100%
Autres tertiaires	Effectif %	137 48%	41 14%	107 38%	285 100%
Total	Effectif %	628 62%	147 15%	230 23%	1005 100%

Q 7 - (Si oui en Q 6) Depuis combien de temps :

		depuis cette année, 2008	depuis 2007	depuis 2003 à 2006	avant 2003	TOTAL
Industrie	Effectif %	2 1%	4 2%	15 9%	155 88%	176 100%
BTP	Effectif %	4 5%	0 0%	10 11%	74 84%	88 100%
Transport	Effectif %	1 3%	3 8%	5 13%	31 78%	40 100%
Commerce	Effectif %	7 5%	8 5%	19 12%	121 78%	155 100%
Services aux entreprises	Effectif %	9 6%	1 1%	11 8%	120 85%	141 100%
Autres tertiaires	Effectif %	12 7%	5 3%	16 9%	144 81%	177 100%
Total	Effectif %	35 5%	21 3%	76 10%	645 83%	777 100%

Q 8 - (Si oui en Q6) Y a-t-il une condition d'ancienneté ou un délai de carence pour en bénéficier ?

		oui	non	ne sait pas	TOTAL
Industrie	Effectif	23	152	0	175
	%	13%	87%	0%	100%
BTP	Effectif	9	77	2	88
	%	10%	88%	2%	100%
Transport	Effectif	5	34	1	40
	%	13%	85%	3%	100%
Commerce	Effectif	21	130	4	155
	%	14%	84%	3%	100%
Services aux entreprises	Effectif	16	124	1	141
	%	11%	88%	1%	100%
Autres tertiaires	Effectif	34	144	0	178
	%	19%	81%	0%	100%
Total	Effectif	108	661	8	777
	%	14%	85%	1%	100%

Q 9 - (Si oui en Q 8) Sa durée est de :

		moins de 3 mois	plus de 3 mois à 6 mois	plus de 6 mois à 1 an	autres	TOTAL
Industrie	Effectif	7	5	8	2	22
	%	32%	23%	36%	9%	100%
BTP	Effectif	4	3	1	1	9
	%	44%	33%	11%	11%	100%
Transport	Effectif	2	2	1	0	5
	%	40%	40%	20%	0%	100%
Commerce	Effectif	5	9	7	0	21
	%	24%	43%	33%	0%	100%
Services aux entreprises	Effectif	9	7	1	0	17
	%	53%	41%	6%	0%	100%
Autres tertiaires	Effectif	12	8	13	1	34
	%	35%	24%	38%	3%	100%
Total	Effectif	39	34	31	4	108
	%	36%	32%	29%	4%	100%

Q 10 - (Si oui en Q6) Cette complémentaire santé a-t-elle été mise en place par ?

		une décision unilatérale de l'employeur	un référendum	un accord collectif dans l'entreprise ou dans l'établissement	une convention collective ou un accord dans votre branche professionnelle	ne sait pas	TOTAL
Industrie	Effectif %	108 62%	7 4%	41 23%	11 6%	8 5%	175 100%
BTP	Effectif %	52 60%	2 2%	18 21%	10 12%	5 6%	87 100%
Transport	Effectif %	15 38%	2 5%	17 43%	1 3%	5 13%	40 100%
Commerce	Effectif %	88 58%	4 3%	29 19%	18 12%	14 9%	153 100%
Services aux entreprises	Effectif %	83 59%	10 7%	33 23%	9 6%	6 4%	141 100%
Autres tertiaires	Effectif %	99 56%	6 3%	48 27%	14 8%	11 6%	178 100%
Total	Effectif %	445 58%	31 4%	186 24%	63 8%	49 6%	774 100%

Q 11 - (Si oui en Q6) S'agit-il ?

		de garanties sur mesure (pour l'entreprise)	de garanties standard	TOTAL
Industrie	Effectif %	86 49%	90 51%	176 100%
BTP	Effectif %	29 33%	59 67%	88 100%
Transport	Effectif %	17 43%	23 58%	40 100%
Commerce	Effectif %	55 36%	99 64%	154 100%
Services aux entreprises	Effectif %	72 51%	68 49%	140 100%
Autres tertiaires	Effectif %	79 44%	99 56%	178 100%
Total	Effectif %	338 44%	439 57%	777 100%

Q 12 - (Si oui en Q6) La cotisation par salarié au titre de la complémentaire santé est exprimée ?

		en euros	en pourcentage du PASS (Plafond annuel de la sécurité sociale)	en pourcentage du salaire	TOTAL
Industrie	Effectif	91	47	19	175
	%	52%	27%	11%	100%
BTP	Effectif	33	9	37	87
	%	38%	10%	43%	100%
Transport	Effectif	21	11	7	41
	%	51%	27%	17%	100%
Commerce	Effectif	82	44	13	155
	%	53%	28%	8%	100%
Services aux entreprises	Effectif	59	57	20	141
	%	42%	40%	14%	100%
Autres tertiaires	Effectif	96	40	27	178
	%	54%	23%	15%	100%
Total	Effectif	382	208	123	777
	%	49%	27%	16%	100%

Q 13 - (Si oui en Q 6) Pour les salariés concernés, cette complémentaire est-elle ?

		facultative	obligatoire	ne sait pas	TOTAL
Industrie	Effectif	33	142	0	175
	%	19%	81%	0%	100%
BTP	Effectif	15	73	0	88
	%	17%	83%	0%	100%
Transport	Effectif	6	34	0	40
	%	15%	85%	0%	100%
Commerce	Effectif	37	117	1	155
	%	24%	76%	1%	100%
Services aux entreprises	Effectif	20	121	0	141
	%	14%	86%	0%	100%
Autres tertiaires	Effectif	36	141	1	178
	%	20%	79%	1%	100%
agriculture	Effectif	0	1	0	1
	%	0%	100%	0%	100%
Total	Effectif	147	629	2	778
	%	19%	81%	0%	100%

Q 14 - (Si obligatoire en Q 13) : A-t-elle toujours été obligatoire ou l'est-elle devenue en 2007 ou 2008 ?

		Toujours obligatoire	Devenue obligatoire en 2007 2008	TOTAL
Industrie	Effectif	114	28	142
	%	80%	20%	100%
BTP	Effectif	56	17	73
	%	77%	23%	100%
Transport	Effectif	25	9	34
	%	74%	27%	100%
Commerce	Effectif	87	29	116
	%	75%	25%	100%
Services aux entreprises	Effectif	98	22	120
	%	82%	18%	100%
Autres tertiaires	Effectif	120	21	141
	%	85%	15%	100%
agriculture	Effectif	1	0	1
	%	100%	0%	100%
Total	Effectif	501	126	627
	%	80%	20%	100%

Q 15 - (Si oui « pour tous les salariés » en Q6) Les garanties sont-elles identiques pour les différentes catégories de personnel (cadres, ETAM, ouvriers, non cadres) ?

		oui	non	ne sait pas	TOTAL
Industrie	Effectif	84	52	0	136
	%	62%	38%	0%	100%
BTP	Effectif	39	39	1	79
	%	49%	49%	1%	100%
Transport	Effectif	22	14	0	36
	%	61%	39%	0%	100%
Commerce	Effectif	79	37	3	119
	%	66%	31%	3%	100%
Services aux entreprises	Effectif	80	38	3	121
	%	66%	31%	3%	100%
Autres tertiaires	Effectif	99	34	4	137
	%	72%	25%	3%	100%
agriculture	Effectif	0	0	0	0
	%	0%	0%	0%	0%
Total	Effectif	403	214	11	628
	%	64%	34%	2%	100%

Q 16 - (Si oui « pour tous les salariés » en Q6) La part prise en charge par l'employeur est-elle identique pour les différentes catégories de salariés (cadres, ETAM, ouvriers, non cadres) ?

		Oui	non	TOTAL
Industrie	Effectif	91	45	136
	%	67%	33%	100%
BTP	Effectif	55	23	78
	%	71%	30%	100%
Transport	Effectif	29	7	36
	%	81%	19%	100%
Commerce	Effectif	94	25	119
	%	79%	21%	100%
Services aux entreprises	Effectif	97	25	122
	%	80%	21%	100%
Autres tertiaires	Effectif	110	27	137
	%	80%	20%	100%
agriculture	Effectif	0	0	0
	%	0%	0%	0%
Total	Effectif	476	152	628
	%	76%	24%	100%

Q 17 - (Si oui en Q 6) La cotisation au titre de la complémentaire santé est-elle une :

		une cotisation « famille » c est-à-dire la même pour tous les salariés quelque soit leur situation familiale	une cotisation « Isolé/couple /famille» ou «Isolé/famille» selon la situation familiale, sans choix du salarié	une cotisation «adulte/enfant » en fonction du nombre de personnes que le salarié souhaite déclarer	une cotisation «isolé » ne couvrant que le salarié sans prise en compte ni du conjoint ni des enfants	TOTAL
Industrie	Eff.	98	52	22	4	176
	%	56%	30%	13%	2%	100%
BTP	Eff.	69	14	4	1	88
	%	78%	16%	5%	1%	100%
Transport	Eff.	18	18	4	1	41
	%	44%	44%	10%	2%	100%
Commerce	Eff.	85	41	18	11	155
	%	55%	27%	12%	7%	100%
Services aux entreprises	Eff.	82	40	13	7	142
	%	58%	28%	9%	5%	100%
Autres tertiaires	Eff.	103	48	22	5	178
	%	58%	27%	12%	3%	100%
Total	Eff.	455	213	83	29	780
	%	58%	27%	11%	4%	100%

Q 18 - (Si oui en Q 6) La complémentaire santé comprend-elle ?

		des garanties identiques, les mêmes pour tous les salariés pris en charge	une formule de base + des options à choisir, intégrées dans la complémentaire santé de l'entreprise	une formule de base + des options supplémentaires entièrement facultatives et à la charge exclusive du salarié	TOTAL
Industrie	Effectif %	122 83%	13 9%	12 8%	147 100%
BTP	Effectif %	44 59%	22 29%	9 12%	75 100%
Transport	Effectif %	23 68%	3 9%	8 23%	34 100%
Commerce	Effectif %	97 80%	6 5%	19 15%	122 100%
Services aux entreprises	Effectif %	80 82%	10 10%	8 8%	98 100%
Education, santé, social	Effectif %	11 79%	0 0%	3 21%	14 100%
Autres tertiaires	Effectif %	110 80%	13 10%	13 10%	136 100%

Q 19 - (Si oui en Q 6) Êtes-vous satisfait du niveau de remboursement de la complémentaire de votre entreprise ?

		Très satisfait	Assez	Peu	Pas du tout satisfait	TOTAL
Industrie	Effectif %	78 45%	90 51%	7 4%	0 0%	175 100%
BTP	Effectif %	52 59%	32 36%	3 3%	1 1%	88 100%
Transport	Effectif %	21 51%	19 46%	1 2%	0 0%	41 100%
Commerce	Effectif %	78 51%	68 44%	5 3%	3 2%	154 100%
Services aux entreprises	Effectif %	66 47%	72 51%	0 0%	3 2%	141 100%
Autres tertiaires	Effectif %	94 53%	80 45%	5 3%	0 0%	179 100%
Total	Effectif %	389 50%	361 46%	21 3%	7 1%	778 100%

Q 20 - (Si oui en Q6) Souhaiteriez-vous renforcer ou ajouter le remboursement de certains postes, en contrepartie d'une augmentation des cotisations employeurs et salariés ?

		oui	non	TOTAL
Industrie	Effectif	26	149	175
	%	15%	85%	100%
BTP	Effectif	10	78	88
	%	11%	89%	100%
Transport	Effectif	5	36	41
	%	12%	88%	100%
Commerce	Effectif	18	136	154
	%	12%	88%	100%
Services aux entreprises	Effectif	18	123	141
	%	13%	87%	100%
Autres tertiaires	Effectif	25	153	178
	%	14%	86%	100%
Total	Effectif	102	675	777
	%	13%	87%	100%

Q 22 - (Si non en Q20) Souhaiteriez-vous au contraire diminuer le coût de la complémentaire pour l'entreprise en diminuant les niveaux de garanties ou en supprimant certaines ?

		oui	non	TOTAL
Industrie	Effectif	7	142	149
	%	5%	95%	100%
BTP	Effectif	0	78	78
	%	0%	100%	100%
Transport	Effectif	1	35	36
	%	3%	97%	100%
Commerce	Effectif	7	130	137
	%	5%	95%	100%
Services aux entreprises	Effectif	5	118	123
	%	4%	96%	100%
Autres tertiaires	Effectif	3	150	153
	%	2%	98%	100%
Total	Effectif	23	653	676
	%	3%	97%	100%

Q 23 - (Si oui en Q 6) En supplément des garanties de la complémentaire de l'entreprise, quels postes souhaiteriez-vous proposer en option, entièrement au choix et à la charge du salarié :

les dépassements d'honoraires des médecins en ville			oui	non	ne sait pas	TOTAL
Industrie	Effectif %		33 19%	133 76%	9 5%	175 100%
BTP	Effectif %		14 16%	68 78%	5 6%	87 100%
Transport	Effectif %		5 13%	30 75%	5 13%	40 100%
Commerce	Effectif %		30 20%	116 75%	8 5%	154 100%
Services aux entreprises	Effectif %		24 17%	116 82%	1 1%	141 100%
Autres tertiaires	Effectif %		28 16%	138 78%	12 7%	178 100%
Total	Effectif %		134 17%	601 78%	40 5%	775 100%

les dépassements d'honoraires à l'hôpital ou la clinique			oui	non	ne sait pas	TOTAL
Industrie	Effectif %		30 17%	134 77%	11 6%	175 100%
BTP	Effectif %		18 21%	66 75%	4 5%	88 100%
Transport	Effectif %		8 20%	31 76%	2 5%	41 100%
Commerce	Effectif %		36 23%	111 72%	8 5%	155 100%
Services aux entreprises	Effectif %		27 19%	109 78%	4 3%	140 100%
Autres tertiaires	Effectif %		38 21%	126 71%	14 8%	178 100%
agriculture	Effectif %		0 0%	1 100%	0 0%	1 100%
Total	Effectif %		157 20%	578 74%	43 6%	778 100%

les prescriptions du médecin traitant : analyses, radios, kiné...			oui	non	ne sait pas	TOTAL
Industrie	Effectif %		25 14%	142 81%	8 5%	175 100%
BTP	Effectif %		15 17%	69 78%	4 5%	88 100%
Transport	Effectif %		7 18%	32 80%	1 3%	40 100%
Commerce	Effectif %		24 16%	121 79%	9 6%	154 100%
Services aux entreprises	Effectif %		24 17%	116 82%	1 1%	141 100%
Autres tertiaires	Effectif %		29 16%	136 77%	12 7%	177 100%
Total	Effectif %		124 16%	616 80%	35 5%	775 100%

le dentaire, et plus particulièrement les prothèses dentaires		oui	non	ne sait pas	TOTAL
Industrie	Effectif %	37 21%	136 78%	2 1%	175 100%
BTP	Effectif %	19 22%	65 74%	4 5%	88 100%
Transport	Effectif %	8 20%	32 78%	1 2%	41 100%
Commerce	Effectif %	42 27%	106 68%	7 5%	155 100%
Services aux entreprises	Effectif %	29 21%	112 79%	0 0%	141 100%
Autres tertiaires	Effectif %	35 20%	132 74%	11 6%	178 100%
Total	Effectif %	170 22%	583 75%	25 3%	778 100%

l'optique		oui	non	ne sait pas	TOTAL
Industrie	Effectif %	37 21%	134 77%	4 2%	175 100%
BTP	Effectif %	21 24%	65 74%	2 2%	88 100%
Transport	Effectif %	9 23%	30 75%	1 3%	40 100%
Commerce	Effectif %	42 27%	107 69%	6 4%	155 100%
Services aux entreprises	Effectif %	27 19%	113 81%	0 0%	140 100%
Autres tertiaires	Effectif %	34 19%	135 76%	9 5%	178 100%
Total	Effectif %	170 22%	584 75%	22 3%	776 100%

le matériel médical (prothèses auditives, les semelles orthopédiques, corsets, fauteuil roulant...)		oui	non	ne sait pas	TOTAL
Industrie	Effectif %	24 14%	144 82%	8 5%	176 100%
BTP	Effectif %	13 15%	70 81%	4 5%	87 100%
Transport	Effectif %	7 18%	31 78%	2 5%	40 100%
Commerce	Effectif %	27 18%	118 77%	9 6%	154 100%
Services aux entreprises	Effectif %	24 17%	112 80%	4 3%	140 100%
Autres tertiaires	Effectif %	27 15%	138 78%	12 7%	177 100%
Total	Effectif %	122 16%	613 79%	39 5%	774 100%

les soins non remboursés par la Sécurité sociale (ostéopathie, acupuncture, pharmacie prescrite non remboursée ...)		oui	non	ne sait pas	TOTAL
Industrie	Effectif %	37 21%	133 76%	5 3%	175 100%
BTP	Effectif %	26 30%	57 65%	5 6%	88 100%
Transport	Effectif %	7 18%	29 73%	4 10%	40 100%
Commerce	Effectif %	40 26%	107 70%	7 5%	154 100%
Services aux entreprises	Effectif %	31 22%	108 77%	2 1%	141 100%
Autres tertiaires	Effectif %	40 23%	127 71%	11 6%	178 100%
Total	Effectif %	181 23%	561 72%	34 4%	776 100%

la prévention (diététicien, dépistage, sevrage tabagique...)		oui	non	ne sait pas	TOTAL
Industrie	Effectif %	22 13%	146 83%	7 4%	175 100%
BTP	Effectif %	18 21%	67 76%	3 3%	88 100%
Transport	Effectif %	5 13%	33 83%	2 5%	40 100%
Commerce	Effectif %	31 20%	115 74%	9 6%	155 100%
Services aux entreprises	Effectif %	30 21%	110 78%	1 1%	141 100%
Autres tertiaires	Effectif %	40 22%	130 73%	9 5%	179 100%
Total	Effectif %	146 19%	601 77%	31 4%	778 100%

Q 24 - (Si oui en Q6) Quels sont les critères de choix d'un organisme complémentaire santé ? (en 1er, en 2ème)

		l'unicité d'interlocuteur pour la retraite et/ou la prévoyance de l'entreprise	une forte notoriété	un nombre important d'entreprises adhérentes et d'assurés	un interlocuteur dédié qui conseille l'entreprise	un assureur à but non lucratif (institution de prévoyance, mutuelle)	la qualité de gestion	un accompagnement dans la maîtrise des dépenses	un autre critère	TOTAL
en 1er										
Industrie	Eff. %	25 14%	20 12%	4 2%	38 22%	5 3%	38 22%	24 14%	20 12%	174 100%
BTP	Eff %	22 25%	6 7%	7 8%	12 14%	2 2%	16 18%	9 10%	14 16%	88 100%
Transport	Eff %	4 10%	3 7%	1 2%	7 17%	0 0%	11 27%	8 20%	7 17%	41 100%
Commerce	Eff %	16 11%	17 11%	15 10%	34 22%	5 3%	28 18%	18 12%	20 13%	153 100%
Services aux entreprises	Eff %	9 6%	12 9%	5 4%	33 23%	12 9%	41 29%	17 12%	12 9%	141 100%
Autres tertiaires	Eff %	24 14%	13 7%	10 6%	34 19%	5 3%	45 25%	24 14%	23 13%	178 100%
Total	Eff %	100 13%	71 9%	42 5%	158 20%	29 4%	179 23%	100 13%	96 12%	775 100%

en 2ème										
Industrie	Eff. %	9 5%	14 8%	23 13%	34 19%	9 5%	39 22%	24 14%	24 14%	176 100%
BTP	Eff %	6 7%	8 9%	8 9%	17 20%	4 5%	15 17%	11 13%	18 21%	87 100%
Transport	Eff %	4 10%	1 2%	1 2%	11 27%	1 2%	8 20%	8 20%	7 17%	41 100%
Commerce	Eff %	8 5%	15 10%	11 7%	26 17%	6 4%	35 23%	31 20%	22 14%	154 100%
Services aux entreprises	Eff %	8 6%	8 6%	9 6%	32 23%	4 3%	24 17%	24 17%	33 23%	142 100%
Autres tertiaires	Eff %	25 14%	13 7%	11 6%	38 21%	10 6%	34 19%	24 13%	24 13%	179 100%
Total	Eff %	60 8%	59 8%	63 8%	158 20%	34 4%	155 20%	122 16%	128 16%	779 100%

Q 25 - (Si oui en Q6) Pour votre entreprise, l'organisme assureur a été choisi :

		nombre de répondants	en raison de sa proximité géographique	car il proposait des services d'accompagnement non proposés par ses concurrents (prévention, réseau de soins, ...)	parce que c'est lui qui vous a sollicité	parce que c'est lui qui gère la retraite et/ou la prévoyance de l'entreprise	du fait de son sérieux et la confiance qu'il vous a inspirée	ne sait pas
Industrie	Eff. %	176 100%	38 22%	21 12%	14 8%	37 21%	76 43%	24 14%
BTP	Eff. %	88 100%	5 6%	7 8%	13 15%	26 30%	23 26%	15 17%
Transport	Eff. %	40 100%	9 23%	5 13%	4 10%	5 13%	17 43%	9 23%
Commerce	Eff. %	155 100%	30 19%	21 14%	13 8%	33 21%	60 39%	23 15%
Services aux entreprises	Eff. %	141 100%	23 16%	19 13%	7 5%	25 18%	57 40%	28 20%
Autres tertiaires	Eff. %	177 100%	21 12%	25 14%	14 8%	37 21%	51 29%	30 17%
total	Eff. %	777 100%	126 16%	98 13%	65 8%	163 21%	284 37%	129 17%

Q 26 - (Si oui en Q6) Quels sont pour vous les trois principaux critères de choix d'une offre de complémentaire santé ?

		nombre de répondants	des niveaux de remboursement élevés	des garanties sur mesure adaptées au profil des salariés	un service de tiers payant généralisé	des options dans le contrat de l'entreprise	des options facultatives entièrement à la charge du salarié	une aide à la maîtrise des dépenses	le remboursement de prestations non prises en charge par la sécurité sociale	des services d'assistance à domicile en cas de maladie
Industrie	Eff. %	176 100%	108 61%	38 22%	100 57%	27 15%	5 3%	48 27%	74 42%	39 22%
BTP	Eff. %	88 100%	56 64%	27 31%	40 45%	15 17%	8 9%	16 18%	44 50%	8 9%
Transport	Eff. %	40 100%	21 53%	10 25%	22 55%	7 18%	9 23%	16 40%	12 30%	2 5%
Commerce	Eff. %	155 100%	86 55%	34 22%	83 54%	32 21%	24 15%	28 18%	73 47%	27 17%
Services aux entreprises	Eff. %	141 100%	80 57%	36 26%	83 59%	15 11%	15 11%	42 30%	59 42%	16 11%
Autres tertiaires	Eff. %	177 100%	117 66%	48 27%	101 57%	26 15%	16 9%	45 25%	78 44%	30 17%
Total	Eff. %	777 100%	468 60%	193 25%	429 55%	122 16%	77 10%	195 25%	340 44%	122 16%

Q 27 - (Si «remboursement de prestations non prises en charge », en Q 23) Parmi les prestations suivantes, quelles sont celles pour lesquelles vous souhaiteriez un remboursement complémentaire ?

Plusieurs réponses possibles

		nombre de répondants	La pharmacie prescrite non remboursée	La médecine douce (acupuncture, ostéopathie, médecine chinoise)	Les prestations liées à la maternité (amniocentèse, FIV)	Les chambres particulières et lit d'accompagnement en hôpital ou clinique
Industrie	Effectif %	176 100%	18 10%	15 9%	5 3%	25 14%
BTP	Effectif %	88 100%	13 15%	12 14%	12 14%	17 19%
Transport	Effectif %	40 100%	2 5%	3 8%	2 5%	3 8%
Commerce	Effectif %	155 100%	20 13%	22 14%	9 6%	23 15%
Services aux entreprises	Effectif %	141 100%	12 9%	17 12%	11 8%	12 9%
Autres tertiaires	Effectif %	177 100%	22 12%	20 11%	15 8%	21 12%
Total	Effectif %	777 100%	87 11%	89 11%	54 7%	101 13%

Q 28 - (A tous) Attachez-vous de l'importance aux actions de prévention en entreprise en matière de santé ?

		oui	non	ne sait pas	TOTAL
Industrie	Effectif %	149 73%	51 25%	5 2%	205 100%
BTP	Effectif %	80 77%	22 21%	2 2%	104 100%
Transport	Effectif %	38 78%	10 20%	1 2%	49 100%
Commerce	Effectif %	150 75%	49 24%	2 1%	201 100%
Services aux entreprises	Effectif %	121 73%	39 24%	5 3%	165 100%
Autres tertiaires	Effectif %	220 78%	56 20%	8 3%	284 100%
Total	Effectif %	758 75%	227 23%	23 2%	1008 100%

Q 29 - (Si oui en Q 28) Sur quoi doivent-elles porter ?

Plusieurs réponses possibles

		nombre de répondants	le stress	le tabagisme	les addictions (alcool ...)	les troubles musculo- squelettiques	la nutrition	les maladies cardio- vasculaires	hygiène et la sécurité
Industrie	Effectif %	149 73%	65 44%	86 58%	65 44%	83 56%	22 15%	55 37%	0 0%
BTP	Effectif %	80 77%	32 40%	35 44%	43 54%	54 68%	20 25%	40 50%	10 13%
Transport	Effectif %	38 78%	15 39%	17 45%	20 53%	17 45%	10 26%	13 34%	2 5%
Commerce	Effectif %	150 75%	78 52%	75 50%	60 40%	73 49%	31 21%	57 38%	7 5%
Services aux entreprises	Effectif %	121 73%	67 55%	60 50%	39 32%	57 47%	27 22%	47 39%	4 3%
Autres tertiaires	Effectif %	220 78%	117 53%	127 58%	89 40%	105 48%	75 34%	89 40%	7 3%
Total	Effectif %	758 75%	374 49%	400 53%	316 42%	389 51%	185 24%	301 40%	30 4%

Q 29Bis - (A tous) Pour vous, les actions de prévention doivent être financées :

		principalement par l'organisme assureur	principalement par l'entreprise	par les deux	(ne sait pas)	TOTAL
Industrie	Effectif %	36 18%	16 8%	138 68%	14 7%	204 100%
BTP	Effectif %	30 29%	7 7%	59 57%	7 7%	103 100%
Transport	Effectif %	11 22%	5 10%	31 63%	2 4%	49 100%
Commerce	Effectif %	62 31%	15 8%	111 55%	13 7%	201 100%
Services aux entreprises	Effectif %	38 23%	6 4%	106 64%	15 9%	165 100%
Autres tertiaires	Effectif %	62 22%	24 9%	182 64%	16 6%	284 100%
Total	Effectif %	239 24%	73 7%	627 62%	67 7%	1006 100%

Q 30 - (A tous) Que préférez-vous ?

		des actions d'informations comme la mise à disposition de dépliants, d'affiches, des expositions)	ou des actions auprès des salariés comme des dépistages, des vaccinations	(aucune préférence)	TOTAL
Industrie	Effectif %	51 25%	105 52%	48 24%	204 100%
BTP	Effectif %	27 26%	55 53%	22 21%	104 100%
Transport	Effectif %	14 29%	22 45%	13 27%	49 100%
Commerce	Effectif %	64 32%	91 46%	45 23%	200 100%
Services aux entreprises	Effectif %	41 25%	96 58%	29 18%	166 100%
Autres tertiaires	Effectif %	69 24%	152 54%	63 22%	284 100%
Total	Effectif %	266 26%	521 52%	220 22%	1007 100%

Q 31 - (A tous) Avez-vous mis en place une ou des actions de prévention dans votre entreprise ?

		oui	non	ne sait pas	TOTAL
Industrie	Effectif %	114 56%	89 43%	2 1%	205 100%
BTP	Effectif %	50 48%	51 49%	3 3%	104 100%
Transport	Effectif %	28 57%	20 41%	1 2%	49 100%
Commerce	Effectif %	79 40%	116 58%	5 3%	200 100%
Services aux entreprises	Effectif %	64 39%	98 59%	3 2%	165 100%
Autres tertiaires	Effectif %	141 50%	136 48%	6 2%	283 100%
Total	Effectif %	476 47%	510 51%	20 2%	1006 100%

Q 32 - (Si « non » à la Q 31) Pour quelle raison n'avez-vous pas mis en place d'action de prévention dans votre entreprise ?

Plusieurs réponses possibles

		nombre de répondants	par manque de temps	par manque de moyens	du fait des difficultés à mettre en place des actions de prévention dans l'entreprise	du fait de l'inutilité de la prévention	parce qu'il n'y a pas de responsabilité de l'entreprise dans ce domaine
Industrie	Effectif %	89 43%	55 62%	22 25%	10 11%	13 15%	21 24%
BTP	Effectif %	51 49%	27 53%	13 25%	21 41%	5 10%	5 10%
Transport	Effectif %	20 41%	11 55%	6 30%	7 35%	1 5%	3 15%
Commerce	Effectif %	116 58%	52 45%	24 21%	19 16%	18 16%	26 22%
Services aux entreprises	Effectif %	98 59%	47 48%	15 15%	22 22%	12 12%	16 16%
Autres tertiaires	Effectif %	136 48%	68 50%	21 15%	24 18%	8 6%	28 21%
Total	Effectif %	510 51%	260 51%	101 20%	103 20%	57 11%	99 19%

Q 33 - (Si oui à Q6) L'organisme assureur vous a-t-il indiqué une hausse de vos cotisations pour 2009 ?

		oui	non	ne sait pas	TOTAL
Industrie	Effectif %	82 47%	86 49%	8 5%	176 100%
BTP	Effectif %	14 16%	68 77%	6 7%	88 100%
Transport	Effectif %	12 30%	22 55%	6 15%	40 100%
Commerce	Effectif %	55 36%	92 60%	7 5%	154 100%
Services aux entreprises	Effectif %	62 44%	68 49%	10 7%	140 100%
Autres tertiaires	Effectif %	54 30%	104 58%	20 11%	178 100%
Total	Effectif %	279 36%	441 57%	57 7%	777 100%

Q 34 - (Si oui à Q6) Savez-vous qu'au titre de la CMU complémentaire, les organismes assureurs paient une taxe qui va passer de 2,5 % à 5,9 % en 2009 ?

		oui	non	ne sait pas	TOTAL
Industrie	Effectif %	85 49%	90 51%	0 0%	175 100%
BTP	Effectif %	15 17%	71 81%	2 2%	88 100%
Transport	Effectif %	22 54%	17 42%	2 5%	41 100%
Commerce	Effectif %	49 32%	104 68%	1 1%	154 100%
Services aux entreprises	Effectif %	70 50%	66 47%	5 4%	141 100%
Autres tertiaires	Effectif %	71 40%	105 59%	2 1%	178 100%
Total	Effectif %	312 40%	453 58%	12 2%	777 100%

Q 35 - (Si oui en Q 33 et Q 34) La hausse de vos cotisations comprend-elle la répercussion de la hausse de cette taxe ?

		oui	non	ne sait pas	TOTAL
Industrie	Effectif %	44 86%	0 0%	7 14%	51 100%
BTP	Effectif %	5 71%	1 14%	1 14%	7 100%
Transport	Effectif %	6 75%	2 25%	0 0%	8 100%
Commerce	Effectif %	18 75%	3 13%	3 13%	24 100%
Services aux entreprises	Effectif %	27 75%	5 14%	4 11%	36 100%
Autres tertiaires	Effectif %	20 74%	3 11%	4 15%	27 100%
Total	Effectif %	120 78%	14 9%	19 12%	153 100%

Q 37 - (Si oui en Q6) La complémentaire santé de votre entreprise est assurée par :

		une société d'assurance	une mutuelle	une institution de prévoyance	un courtier	ne sait pas	TOTAL
Industrie	Effectif %	25 14%	82 47%	29 17%	33 19%	6 3%	175 100%
BTP	Effectif %	7 8%	39 44%	33 38%	3 3%	6 7%	88 100%
Transport	Effectif %	7 17%	18 43%	7 17%	7 17%	3 7%	42 100%
Commerce	Effectif %	27 18%	66 43%	23 15%	27 18%	11 7%	154 100%
Services aux entreprises	Effectif %	27 19%	47 34%	20 14%	44 31%	2 1%	140 100%
Autres tertiaires	Effectif %	32 18%	68 38%	40 23%	33 19%	5 3%	178 100%
agriculture	Effectif %	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%
Total	Effectif %	125 16%	320 41%	152 20%	147 19%	33 4%	777 100%

Si pas de complémentaire santé dans l'entreprise en Q 6

Q 38 - (Si non en Q6) Envisagez-vous de mettre une complémentaire santé dans les deux prochaines années ?

		oui pour tous les salariés	oui pour une partie des salariés	non	TOTAL
Industrie	Effectif %	2 7%	0 0%	27 93%	29 100%
BTP	Effectif %	3 19%	0 0%	13 81%	16 100%
Transport	Effectif %	0 0%	0 0%	8 100%	8 100%
Commerce	Effectif %	3 7%	1 2%	42 91%	46 100%
Services aux entreprises	Effectif %	3 13%	0 0%	21 88%	24 100%
Autres tertiaires	Effectif %	15 14%	1 1%	90 85%	106 100%
Total	Effectif %	26 11%	2 1%	201 88%	229 100%

Annexe 5 : Liste des figures

Figure 1 Taux de couverture en complémentaire santé selon les publics	8
Figure 2 Type de contrat	9
Figure 3 Nature du contrat collectif	10
Figure 4 Dans votre entreprise actuelle, cette complémentaire a-t-elle toujours été obligatoire ou l'est-elle devenue en 2007 ou 2008 ?	10
Figure 5 Vous a-t-on proposé de choisir entre différents niveaux de garanties ? (selon les secteurs d'activité de l'entreprise)	11
Figure 6 Vous a-t-on proposé de souscrire des options supplémentaires entièrement à votre charge sans participation de l'employeur ?	12
Figure 7 Êtes-vous satisfait du niveau de remboursement de la complémentaire de votre entreprise ?	13
Figure 8 Souhaiteriez-vous renforcer ou ajouter, le remboursement de certains types de dépenses médicales contre une cotisation supplémentaire? Selon le type de contrat	14
Figure 9 Seriez-vous prêt(e) à financer vous-même, sans participation de l'employeur, cette extension de garanties? Selon le type de contrat	14
Figure 10 Quel type de garanties souhaitez-vous renforcer :	14
Figure 11 Quel type de soins non remboursés par la sécurité sociale souhaitez-vous renforcer ou ajouter le niveau de remboursement ?	15
Figure 12 Pour l'optique et le dentaire, seriez-vous d'accord pour que votre complémentaire santé vous demande systématiquement vos devis avant de vous faire bénéficier :	15
Figure 13 Votre entreprise a-t-elle mis en place des actions de prévention (tabagisme, stress, addiction...) ?	16
Figure 14 Considérez-vous que le fait de bénéficier d'une complémentaire santé par son entreprise soit un avantage financier?	17
Figure 15 Souhaitez-vous que votre employeur :	18
Figure 16 Après votre départ à la retraite, pensez-vous que pour votre complémentaire :	19
Figure 17 vous renseignez-vous sur le tarif avant :	20
Figure 18 Pourquoi vous renseignez-vous?	21
Figure 19 Pourquoi ne vous renseignez-vous pas ?	22
Figure 20 Vous est-il arrivé de renoncer ou reporter à :	23
Figure 21 Avez-vous le sentiment que les dépenses médicales de votre foyer (hors cotisation à la complémentaire santé) pèsent plus dans votre budget depuis ces dernières années : ..	24
Figure 22 Pour votre consommation de soins, est-ce que...:	25
Figure 23 En 2009, vous envisagez ou vous allez	26
Figure 24 Y a-t-il dans votre entreprise une complémentaire santé ? (par taille d'entreprise)	28
Figure 25 Y a-t-il dans votre entreprise une complémentaire santé ? (par secteur d'activité)	29
Figure 26 Pour les salariés concernés, cette complémentaire est-elle :	30

Figure 27 A-t-elle toujours été obligatoire ou l'est-elle devenue en 2007 ou 2008 ?	30
Figure 28 Depuis combien de temps cette complémentaire santé est proposée dans l'entreprise ?	31
Figure 29 Y a-t-il une condition d'ancienneté ou un délai de carence pour en bénéficier ?	32
Figure 30 Quelle est cette condition d'ancienneté ou ce délai de carence?	32
Figure 31 Cette complémentaire santé a-t-elle été mise en place par :	33
Figure 32 S'agit-il :	34
Figure 33 La cotisation par salarié au titre de la complémentaire santé est exprimée ?	35
Figure 34 La cotisation par salarié au titre de la complémentaire santé est exprimée ? (par taille d'entreprises)	36
Figure 35 Les garanties sont-elles identiques pour les différentes catégories de personnel couvertes (cadres, ETAM, ouvriers, non cadres) ? selon le type de contrat	36
Figure 36 La part prise en charge par l'employeur est-elle identique pour les différentes catégories de salariés couvertes (cadres, ETAM, ouvriers, non cadres) ?	37
Figure 37 Répartition des employeurs en fonction de la part employeur lorsqu'elle est identique pour toutes les catégories de salariés	37
Figure 38 La cotisation au titre de la complémentaire santé est-elle :	38
Figure 39 La cotisation au titre de la complémentaire santé est-elle (selon la taille de l'entreprise)	39
Figure 40 La complémentaire santé comprend-t-elle (selon la taille de l'entreprise)	40
Figure 41 La complémentaire santé comprend-t-elle (selon le secteur de l'entreprise)	41
Figure 42 Êtes-vous satisfaits de votre complémentaire santé ?	42
Figure 43 Souhaiteriez-vous au contraire diminuer le coût de la complémentaire pour l'entreprise en diminuant les niveaux de garanties ou en en supprimant certaines ?	43
Figure 44 Souhaiteriez-vous proposer en option :	44
Figure 45 Quels sont les critères de choix d'un organisme assureur ?	45
Figure 46 Pour votre entreprise, l'organisme assureur a été choisi :	46
Figure 47 Quels sont pour vous les trois principaux critères de choix d'une offre de complémentaire santé ?	47
Figure 48 Parmi les prestations suivantes, quelles sont celles (non remboursées actuellement par la sécurité sociale) pour lesquelles vous souhaiteriez un remboursement complémentaire ?	48
Figure 49 Votre organisme assureur vous a-t-il indiqué une hausse de vos cotisations pour 2009 ?	49
Figure 50 Aux vues de la hausse de vos cotisations, qu'avez-vous décidé ou qu'allez-vous décider ?	49
Figure 51 Savez-vous qu'au titre de la CMU complémentaire les organismes assureurs paient une taxe (sur les complémentaires santé) qui peuvent passer de 2,5 % à 5,9 % de leur chiffre d'affaires à partir de 2009 ?	50
Figure 52 La hausse de vos cotisations annoncée par votre organisme assureur comprend-elle la répercussion de la hausse de cette taxe ?	51
Figure 53 Sur quoi ces actions de préventions doivent-elles porter selon vous ?	52
Figure 54 Pour vous les actions de préventions doivent être financées :	53

Figure 55 Que préférez-vous ?	54
Figure 56 Avez-vous déjà mis en place des actions de prévention dans votre entreprise ? (selon la taille de l'entreprise).....	55
Figure 57 Pourquoi n'avez-vous pas mis en place d'actions de prévention ?	56
Figure 58 Envisagez-vous de mettre en place une complémentaire santé dans les deux prochaines années ?.....	57
Figure 59 Les motivations pour mettre en place une complémentaire santé dans les deux prochaines années	58
Figure 60 Les raisons pour ne pas mettre en place une complémentaire santé dans les deux prochaines années	58

